



HAL
open science

Le costume civil d'un seigneur languedocien vers 1250

Paul Schott

► **To cite this version:**

| Paul Schott. Le costume civil d'un seigneur languedocien vers 1250. Histoire. 2022. dumas-03881146

HAL Id: dumas-03881146

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03881146>

Submitted on 1 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Année universitaire 2021-2022

Paul SCHOTT

Le costume civil d'un seigneur languedocien vers 1250



BNF, Paris, Français 2164, *Roman de Jaufré*, milieu du XIII^e siècle, folio 50r.

Sous la codirection de Mme. Isabelle ORTEGA et de M. Gilles MARTINEZ



Master 1 Histoire vivante – Université de Nîmes – site Vauban

Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à mes directeurs de mémoire Mme Isabelle ORTEGA et M. Gilles MARTINEZ. Leurs conseils ont été d'une aide précieuse afin d'aboutir à ce résultat.

Toute ma reconnaissance revient aux personnes suivantes dans la réalisation de ce mémoire : Nathanaël DOS REÏS m'a aiguillé sur la bibliographie et sur les spécificités du costume noble en général. Il a su être présent pour répondre à mes questions.

Séléna COMTE m'a transcrit plusieurs actes médiévaux disponibles aux Archives départementales du Gard. Elle fut d'une aide non négligeable pour réaliser la biographie du seigneur de la Fare.

Tina ADERLINI a été particulièrement disponible pour répondre à chacune de mes questions. Elle m'a adressé des conseils sur le costume médiéval et quelques pistes bibliographiques.

Marine LUSZEZINSKI est celle qui a contribué à l'aspect visuel de ce mémoire. En tenant compte de mes besoins, elle a pris le temps de dessiner quatre reconstitutions de costume.

Un grand merci à M. Jean-Marc EBERT, M. Michel SCAPINO ainsi que Mme Sandrine BERGOT dans la réalisation des propositions de reconstitution en lien avec ce mémoire.

Je souhaite remercier tous ceux qui m'ont soutenu dans l'élaboration de ce mémoire.

In fine je remercie mes parents, Jean-Paul et Nathalie SCHOTT et ma grand-mère paternelle Monique SCHOTT, pour leur aide précieuse dans la relecture intégrale du mémoire.

Introduction

L'Histoire vivante est présente en France depuis plus de quarante ans, c'est une activité de loisir contemporaine qui consiste à recréer et mettre en vie un environnement matériel correspondant à un contexte passé¹. La période médiévale attire le plus de personnes, amenant un intérêt grandissant vers de nouvelles recherches de cette thématique. Ces dernières années en France, des pratiquants ont montré des volontés d'historicité, ce sont les reconstitueurs. L'historicité est définie comme : « Caractère d'un fait, d'une personne qui appartient à l'histoire, dont la réalité est attestée par elle »². Les historiens peuvent avoir recours à la reconstitution historique pour appuyer leur recherche. Mais elle a été relativement ignorée par les chercheurs. Certains expriment de la méfiance vis-à-vis de cette pratique. Pour cause, la méthodologie peut être différente des standards universitaires. L'intérêt de la reconstitution historique est d'aboutir à la recréation d'un objet du passé, tout en s'appuyant sur des sources primaires de la période concernée. Le costume du XIII^e siècle n'échappe pas à ce phénomène d'historicité de la part des reconstitueurs. Depuis quelques décennies, ce sujet connaît une entière renaissance, grâce à de nombreuses études.

L'historiographie a besoin d'un renouveau. Le costume historique fascine les historiens et les passionnés d'Histoire depuis le XIX^e siècle. D'un point de vue historiographique, les premiers grands travaux entrepris sur le costume historique datent de la seconde moitié du XIX^e siècle. En France, le célèbre architecte Eugène Viollet-le-Duc a consacré une partie de ses recherches à un ouvrage intitulé *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*³. Quelques décennies plus tard est publié, *L'Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*⁴. Ce livre fut écrit par l'historien et archéologue Jules Quicherat, qui est un second exemple fondateur en faveur de l'historiographie du costume médiéval. Ces études

¹ BOSTAL Martin, *L'Histoire face à l'histoire vivante : expérimentation, médiation et représentations à travers la pratique de la reconstitution historique du Moyen Age*, Thèse, Normandie, CRAHAM - Centre Michel de Bouïard - Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales., 2020. En ligne: <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02930239>>, consulté le 14.05.2022.

² CNRTL, « Définition de HISTORICITÉ », [En ligne], consulté le 14.05.2022.

³ VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. T. 3 / par E. Viollet-le-Duc,...*, 1858 ; VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. T. 5 / par E. Viollet-le-Duc,...*, 1858 ; VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. T. 2 / par E. Viollet-le-Duc,...*, 1858.

⁴ QUICHERAT Jules Étienne Joseph, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Hachette, 1875.

sont majoritairement sous forme de glossaires ou de dictionnaires⁵. Les erreurs d'interprétation sont légion dans ces ouvrages. La portée scientifique reste très limitée, se cantonnant à une observation visuelle des sources. D'autant plus que les représentations dans l'art du XIX^e siècle découlent de ces recherches, elles sont remplies de stéréotypes fantaisistes, dont certains perdurent dans l'imaginaire collectif d'aujourd'hui. Sans doute que les images d'Épinal ont joué un rôle dans les stéréotypes du costume médiéval et historique au sens large, puisqu'elles ont longtemps illustré les ouvrages d'histoire.

Depuis quelques décennies, les champs de recherches se sont étoffés. Les études ont été faites auprès de pièces archéologiques. Dans le domaine des teintures, des couleurs médiévales et historiques, les plus récentes expliquent le processus de l'obtention des couleurs en fonction des matériaux⁶. Le costume médiéval a fait l'objet de sujets de thèses. L'avantage est d'avoir pu accéder numériquement à quelques-unes⁷. Les études actuelles se sont rapprochées du domaine universitaire et scientifique⁸. D'autres approches de recherches sont entamées par des groupes de reconstitueurs, tel que De Gueules et d'Argent, Cité d'Antan, Les Guerriers du Moyen-Âge, Milites de Dun, Curia Henricus V. Ils recréent de façon expérimentale des tenues civiles médiévales. Ces reconstitutions demeurent des interprétations ou propositions expérimentales. L'expérimentation est une méthode scientifique exigeant l'emploi systématique d'une ou plusieurs expériences, afin de vérifier la cohérence hypothèses avancées⁹. Du côté anglo-saxon, et des pays nordiques, les ouvrages sur le costume médiéval ouvrent un accès aux sources étrangères très intéressantes afin de compléter le domaine d'étude¹⁰.

⁵ PILON-DAVID Emilie, *L'habit fait le moine : Discours sur l'apparence en France au 13e et 15e siècle*, Thèse, Ottawa, Université d'Ottawa, 2010, p. 11. [En ligne], consulté le 01.12.2021.

⁶ CARDON Dominique, *Teintures précieuses de la Méditerranée : pourpre, kermès, pastel / Tintes preciosos del Mediterráneo : púrpura, quermes, pastel*, Musée des Beaux-Arts-Centre de Documentació i Museu tèxtil, 1999.

⁷ ROZOUNIAK Elena, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIIIe et XIVe siècles*, Thèse, Paris IV Sorbonne, 2006 ; PILON-DAVID Emilie, *L'habit fait le moine : Discours sur l'apparence en France au 13e et 15e siècle*, Thèse, 2019.

⁸ Voici une liste non exhaustive de personnes ayant entrepris des travaux universitaires : Fabrice Cognot, Tina Aderlini, Marie De Rasse, Charles Bricout, et Nathanaël Dos Reis.

⁹ CNRTL, « Définition de EXPÉRIMENTATION », [En ligne], consulté le 14.05.2022.

¹⁰ OSTERGAARD Else, *Woven into the Earth: Textiles from Norse Greenland*, Aarhus ; Oxford, Aarhus University Press, 2004 ; CROWFOOT Elisabeth, PRITCHARD Frances et STANILAND Kay, *Textiles And Clothing, c.1150-c.1450: Medieval Finds from Excavations in London*, New e. édition, Woodbridge, The Boydell Press, 2006 ; EGAN Geoff et PRITCHARD Frances, *Dress Accessories, C.1150-c.1450*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008 ; HELLER Sarah-Grace, « Limiting Yardage and Changes of Clothes: Sumptuary Legislation in Thirteenth-Century France, Languedoc, and Italy », in: *Medieval fabrications : dress, textiles, clothwork and other cultural imaginings*, New York, Palgrave Macmillan, 2004 ; GREW Francis et NEERGAARD Margrethe DE, *Shoes And Pattens*, London, The Boydell Press, 2006 ; HELLER Sarah-Grace, *A Cultural History of Dress and Fashion in the Medieval Age*, Bloomsbury Publishing, 2018.

Néanmoins, les recherches menées sur le costume au XIII^e siècle sont loin d'avoir tout abordé. Il reste énormément à étudier. Pour commencer, le costume méridional au XIII^e siècle est, jusqu'à présent, très peu abordée par les historiens. L'intérêt est surtout porté vers la mode occidentale majoritaire à cette période.

Ce mémoire est un projet d'histoire vivante portant sur le costume méridional du XIII^e siècle. La société médiévale est alors organisée en trois groupes sociaux distincts : le clergé, la noblesse et la paysannerie. L'intérêt de ce mémoire est de contribuer au champ de recherche du costume noble. Mais plus particulièrement, celui du costume noble méridional. Il faut songer à définir le terme de « costume ». C'est un ensemble de vêtements et d'accessoires formant une tenue entière. De ce fait, le mémoire traite le sujet du « costume », sans se cantonner à un habit médiéval spécifique. Afin de présenter le lexique adéquat, le costume du XIII^e siècle se compose de plusieurs catégories de vêtements. Ceux du dessous, à savoir la chemise, les braies, qui sont les sous-vêtements, mais aussi les chausses. Ensuite, il y a ceux du dessus pouvant être divisés en deux types, à savoir les vêtements d'intérieurs et d'extérieurs. Dans la première, il y a la cotte, le surcot. La seconde comporte notamment la chape, et le mantel. Une plus ample description des vêtements est faite dans les sous parties relatives au costume civil noble. Bien évidemment, le mémoire inclut, toutes les conditions dans lesquelles un vêtement est porté. En effet, les habits ne sont, ni portés au hasard, ni par quiconque. Qui plus est les variations multiples, des formes, des matières et des couleurs contribuent à étoffer la richesse du sujet.

Pour comprendre le costume historique, l'expérimentation à partir des sources archéologiques est un point majeur dans la recreation du costume médiéval. C'est pour cela, que le sujet est lié à la reconstitution historique.

L'étude s'appuie sur un corpus de pièces archéologiques, d'enluminures, et d'écrits médiévaux. Ils sont tous d'origine occidentale, à savoir de France, d'Angleterre, d'Allemagne, et d'Espagne. Les sources les plus anciennes remontent à la fin du XII^e siècle, et les plus récentes avoisinent la fin du XIII^e siècle. Toutefois, la majorité des sources se concentre sur une période correspondant aux bornes chronologiques du sujet.

Par exemple, le manuscrit occitan *le Roman de Jaufré*¹¹ est une source méridionale. De façon générale, les manuscrits offrent des enluminures remarquables. Néanmoins, il y a des règles artistiques sur celles-ci. De ce fait, l'analyse de ces dernières se veut prudente, les représentations doivent être sans cesse croisées à d'autres sources, telles que la statuaire du

¹¹ BNF, Français 2164, Roman de Jaufré, milieu du XIII^e siècle.

XIII^e siècle pour aboutir à une conclusion cohérente. Autre point essentiel, c'est de renoncer à assimiler les formes et les couleurs des enluminures comme représentation réaliste. L'image médiévale ne « photographie » jamais la réalité¹². Les pièces archéologiques textiles du XIII^e siècle sont assez rares. De ce fait, l'étude regroupe des artefacts antérieurs et postérieurs au XIII^e siècle. Les textiles étudiés s'étendent du XI^e au XIV^e siècle. Malgré tout, un effort est de rigueur pour présenter des pièces archéologiques textiles méridionales. En effet, la péninsule ibérique offre un panel de sources textiles issues des tombes de souverains castillans pour la période concernée.

Les lois somptuaires dans le Midi de la France peuvent s'avérer très enrichissantes puisqu'elles relèvent des interdictions sur des pratiques vestimentaires propres à la région. Ainsi, il faut avoir connaissance du contexte géopolitique, avec pour but de comprendre les raisons de leurs applications.

L'étude du costume méridional implique une compréhension du contexte historique dans le Midi de la France. Au XII^e-XIII^e siècle, c'est un territoire autonome. L'exercice du pouvoir royal de la couronne française y est faible. C'est une zone géographique riche grâce à la production et le commerce textile. De plus, la présence de la couronne d'Aragon est assez prédominante. Elle étend son influence sur ces territoires. La Croisade albigeoise bouleverse cet « équilibre ». En 1242, le règne de Louis IX obtient une soumission totale du comté de Toulouse, par le traité de Lorris. Il renforce et consolide le pouvoir royal, en voulant faire régner l'ordre et la justice. Cependant, le comté de Foix et la vicomté de Narbonne ne font pas partie du domaine royal. Le Midi de la France perd son indépendance. La diplomatie entre le roi de France Louis IX et roi d'Aragon Jacques I^{er} aboutit au traité de Corbeil en 1258. Le roi d'Aragon renonce à ses prétentions sur l'Occitanie, à l'instar de la seigneurie de Montpellier et des villages alentours qu'il conserve. Dès cet instant, le royaume d'Aragon se concentre essentiellement vers la Reconquista. Néanmoins, la mode aragonaise est toujours présente dans le sud de France. Au début de la seconde moitié du XIII^e siècle, le Midi de la France traverse une période de stabilité imposée entre la couronne de France et d'Aragon. C'est dans tout ce contexte historique, que l'étude du costume méridional prend place. Les influences interrégionales sont fortes. Les activités commerciales peuvent en faire partie. De ce fait, l'étude peut pousser les frontières de la recherche du côté des péninsules ibériques et italiennes.

¹² PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Points, 2014, p. 133.

L'objectif premier de ce mémoire étant de définir à partir des recherches faites, de proposer une reconstitution mettant en valeur la société médiévale méridionale, et plus particulièrement dans le Languedoc au XIII^e siècle.

Les recherches sur le costume médiéval en Occident, ont conduit les historiens à constater une similarité entre les vêtements des hommes et des femmes, surtout au cours du XIII^e siècle. Les formes des vêtements sont sensiblement les mêmes pour les deux sexes. Les vêtements nobles, mais surtout princiers, se caractérisent par une longueur et une amplitude considérable.

Il existe deux procédés pour réaliser une reconstitution cohérente. La première possibilité serait l'invention d'un personnage ancré dans un contexte bien définis. Le second procédé serait de s'inspirer d'un personnage historique. En l'occurrence, ce mémoire se fonde sur un véritable seigneur méridional du nom de Bérenguer III de la Fare. Il y a une historiographie existante sur la famille de la Fare, mais cette dernière n'a pas été abordée par les historiens, tout au moins jusqu'à cette étude. Bérenguer III de la Fare est un chevalier méridional, vivant au milieu du XIII^e siècle. Il est seigneur de la Fare, dont le château est implanté sur les hauteurs de la commune de Saint-André-de-Valborgne, situé dans l'actuel département du Gard. Une petite rivière coule non loin, elle est nommée « Ruisseau de la Fare »¹³. La famille de la Fare est une grande famille féodale depuis le XII^e siècle. Les armoiries familiales se définissent comme *D'azur à trois flambeaux d'or allumés de gueules posés en pals*, quant à la devise, *Lux nostris hostibus ignis*¹⁴, se traduisant par : « La lumière pour les nôtres, le feu pour nos ennemis ». Elle offre toute la connotation guerrière. L'origine de l'adoption de ces armoiries et de la devise sont inconnues. La première trace de ces armoiries se trouve sur le sceau apposé d'une quittance de gage par Guillaume I^{er} de la Fare¹⁵, daté de 1416.

Pour ce qui est de l'historiographie sur Bérenguer III de la Fare, les auteurs du XVIII^e siècle relatent des éléments biographiques à partir des sources. Charles d'Hozier dressa sous Louis XIV une généalogie complète qui fut imprimée à Montpellier en 1694. Elle y remonte jusqu'au XII^e siècle, avec le premier membre de la famille connu, un Bérenguer premier du nom, seigneur de la Fare, chevalier vivant en 1160. Bernard Chérin fit de même, c'est un généalogiste des ordres de Saint-Lazare, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ainsi que

¹³ La rivière est visible aux coordonnées : 44°09'40.3"N 3°40'09.2"E.

¹⁴ LOUIS DE LA ROQUE, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Tome 1*, Montpellier, 1860, p. 278. ; CAQUET Alexis, *Généalogie de la maison de La Fare en Languedoc, dressée sur les titres originaux, et établie dans « les Grands Officiers de la couronne », par le P. Alexis, Augustin (Caquet)...*, 1766, p. 3.

¹⁵ BNF, Département des manuscrits. Clairambault 46, XLIV Fabrique (La)-Ferrières.

généalogiste (1772) et historiographe (1776) des ordres du roi¹⁶. Il écrit un mémoire en 1764 pour que la famille de la Fare soit admise aux honneurs de la Cour¹⁷, en s'appuyant très certainement sur les travaux d'Hozier. Ensuite, Bérenguer III de la Fare est mentionné dans deux actes retranscrits par l'historien du Languedoc et religieux dominicain, connu sous le nom de Dom Vaissete. En 1708, le père général appelle Dom Vaissete et Dom Devic pour écrire une série d'ouvrages à propos de l'histoire du Languedoc¹⁸. La mention du seigneur de la Fare survient dans le Tome 3 et 4 de l'*Histoire générale de Languedoc*¹⁹. Autrement de plus amples informations sont rapportées par le père Alexis Caquet qui réalise *Généalogie de la Maison de La Fare*, édité en 1766. Cette généalogie semble être élaborée à partir des recherches précédemment évoquées avec l'ajout de sources. C'est un incontournable lorsqu'il s'agit de se pencher sur la famille de la Fare depuis le XII^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle. La principale nuance à émettre réside dans le fait qu'elle demeure relativement lacunaire sur la période féodale. Ces lacunes sont compensées par l'appui de sources médiévales retranscrites dans l'ouvrage. Ces retranscriptions apparaissent fiables. D'autant plus que ce mémoire analyse certains documents cités, lorsque leurs traces ont pu être retrouvées. Plus récemment, Gustave Chaix d'Est-Ange, un généalogiste français de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle, est l'auteur du *Dictionnaire de la noblesse contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*²⁰. Ses recherches généalogiques se déclinent en vingt volumes, dont dix-sept sont imprimés de son vivant. Celui relatif à la famille de la Fare est le septième tome, paru en 1921, indiquant : « La Généalogie de cette Maison a été dressée par M. d'Hozier, & depuis imprimée à Montpellier en 1694. Elle y remonte jusqu'au XII^e siècle ». Autrement d'abondants renseignements sur les de La Fare existent dans les livres du Père Anselme, de la Chesnaye des Bois, de Louis de la Roque, de Benoit d'Entrevaux, ou encore dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

La partie biographique de Bérenguer III de la Fare est permise grâce aux actes médiévaux du XIII^e siècle et des copies faites postérieurement. La majorité des actes se trouve aux Archives départementales du Gard, avec un minimum de six actes identifiés mentionnant ce seigneur de la Fare. Enfin, l'ensemble des sources sur Bérenguer III de la Fare ont des dates converties

¹⁶ ARCHIVES NATIONALES, « Salle des inventaires virtuelle, D'HOZIER, CHERIN et SAINT-ALLAIS (collection). AB/XIX/3261-AB/XIX/3294. ».

¹⁷ CHAIX D'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle. Tome XVII.*, Evreux, 1921, p. 104.

¹⁸ GRESLE-BOUIGNOL Maurice, *Les Tarnais : dictionnaire biographique*, Albi, Fédération des sociétés intellectuelles du Tarn, 1996, p. 337.

¹⁹ Publié respectivement en 1737 et 1742.

²⁰ CHAIX D'EST-ANGE, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle. Tome XVII., op. cit.*, 1921.

selon le calendrier julien. De ce fait, les jours ne sont pas les mêmes que ceux du calendrier grégorien. Par un souci de cohérence, l'étude fait le choix de conserver les dates dans le calendrier julien afin d'éviter les erreurs de conversion. Le plus ancien est une reconnaissance féodale datée du 13 des calendes de janvier 1252. Le plus récent du 3 des calendes de juillet 1292 est un acte où Bérenguer III de la Fare est mentionné comme étant le père de Bérenguer IV de la Fare. Parmi ses sources, trois documents sont des copies du XVI^e et XVII^e siècle²¹.

La pluralité des sources d'époque permet d'analyser l'importance du seigneur de la Fare dans la société médiévale. Les informations récoltées sont utiles pour aboutir vers une interprétation cohérente du costume civil de Bérenguer III de la Fare, tout en mettant en lumière cette famille méridionale. La reconstitution du costume du seigneur de la Fare place les bornes chronologiques entre 1230 – 1290, qui correspondent approximativement à ses années de vie. Le cadre géographique définis s'étend donc à l'Occitanie médiévale.

Cette mise en lumière d'un membre de la famille De la Fare n'est pas anodine. Le choix de ce seigneur méridional témoigne d'un intérêt personnel et familial. Nous ne cachons pas une attirance lorsqu'il est question de remonter une branche généalogique.

Bérenguer III de la Fare a grandi dans le contexte d'insurrection occitane ainsi que la fin de l'indépendance du comté de Toulouse. À ce moment, le Midi de la France est totalement réorganisé. Lorsqu'une société connaît de grands changements d'influence, la mode vestimentaire de la population peut connaître des modifications entre ce qu'il se faisait et ce qui est d'actualité. La possibilité d'une influence régionale voisine du pourtour méditerranéen est forte. La mode vestimentaire est un fait qui est en perpétuelle évolution. L'avantage du sujet à travers les sources, c'est la démonstration de la mode vestimentaire du XIII^e siècle. Dans laquelle, les costumes féminins et masculins sont similaires à quelques détails près. L'enjeu d'associer la reconstitution à l'intérêt d'une telle étude, est d'apporter un constat sur la mode méridionale, tout en mettant en lumière une grande famille féodale du Languedoc.

Par conséquent, le costume seigneurial méridional vers 1250 témoigne-t-il d'un brassage de cultures occidentales ?

Pour répondre à cette question il faut prendre un exemple, celui d'un seigneur méridional du XIII^e siècle, en l'occurrence Bérenguer III de la Fare. Ainsi qu'analyser l'importance de l'apparence dans la société médiévale. Une fois ceci établi, il convient d'aborder de façon concrète la thématique du costume civil noble à travers les sources. In

²¹ Archives départementales du Gard, 1 E 2469 et 1 E 2749.

fine, l'étude aboutit par une proposition de reconstitution du seigneur méridional, participant de fait à une médiation de l'histoire vivante médiévale.

I. L'importance de l'apparence dans la société médiévale, et l'exemple d'un seigneur méridional du XIII^e siècle

1. L'historiographie du costume historique au XIII^e siècle, entre erreurs d'interprétation et découverte de la mode médiévale

Le XIX^e siècle, est une période de grand engouement littéraire, dans lequel il y a un intérêt croissant pour le costume médiéval. L'un des piliers fondateurs sur la recherche historique du costume médiéval, c'est Eugène Viollet-le-Duc. Son œuvre majeure est le *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance* déclinée en plusieurs tomes. Mais comme énoncé dès l'introduction, ceux qui abordent le costume médiéval concernent précisément les tomes 2, 3 et 5. Le vêtement, les bijoux, et les accessoires de modes sont répertoriés afin de classer l'ensemble. De ce fait, l'auteur fait preuve de confusions dans les termes, en assimilant certaines iconographies du costume à des noms. Il a comme une volonté omniprésente d'associer les sources à une typologie prédéfinie même si ce n'est pas pertinent. Par exemple, il étudie la chape, un vêtement d'extérieur du costume médiéval. Le problème étant qu'il rapproche la chape avec un autre vêtement qu'il nomme « garde-corps », qui est une couche complémentaire du vêtement d'intérieur similaire au surcot. Ce dernier est un vêtement porté par-dessus la tunique. D'ailleurs, l'emploi même de « garde-corps » peut faire débat. Les spécialistes s'emploient à rectifier les erreurs²². Monica Wright corrige Viollet-le-Duc par un article sur le b্লাiut dans *Medieval Clothing and Textiles*²³. De plus, Viollet-le-Duc réinterprète les œuvres d'art, et ce n'est pas toujours pertinent. C'est la cause de toute sortes de confusions dans ses écrits. Néanmoins, ses ouvrages retranscrivent les sources primaires avec des schémas approximatifs. L'idée demeure de préserver l'intérêt des sources, ainsi que montrer l'origine même de l'objet étudié. Il a posé les bases de la recherche historique du costume médiéval. Dès lors un problème survient, le vocabulaire du costume de ses ouvrages a été repris par ses successeurs. Il est possible d'en dire autant de l'historien et archéologue Jules Quicherat avec l'*Histoire du*

²² ANDERLINI Tina, « DANS LA BIBLIOTHEQUE AVEC UN CHANDELIER », *Paroles d'Arts*, Tina Anderlini, 21.08.2018, [En ligne], consulté le 03.12.2021.

²³ NETHERTON Robin et OWEN-CROCKER Gale R., *Medieval Clothing and Textiles*, vol. 14, Boydell&Brewer, Woodbridge, 2018.

*costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*²⁴, publié en 1875. Quicherat présente toute une partie sur la « chainse », désignée comme ancêtre de la chemise masculine. Il précise une mutation de la chainse vers la chemise au tournant du XII^e siècle²⁵. Or cet auteur commet une erreur d'interprétation, la chainse est un vêtement de dessus féminin, qui n'a peut-être existé qu'en littérature²⁶. L'utilisation de ce mot est encore très présente dans le monde de la reconstitution médiévale malgré qu'il soit inapproprié pour parler de la chemise.

La lecture critique de Viollet-Le-Duc et de Quicherat a largement mis en avant les limites de leurs recherches. Même si quelques erreurs persistent, le champ actuel des connaissances s'emploie à rétablir les faits. Viollet-Le-Duc reste une source primordiale pour la compréhension de la vision du Moyen Âge au XIX^e siècle. Cependant, les recherches actuelles tendent à montrer que les auteurs du XIX^e siècle sont totalement dépassés. Ce sont des témoins de leurs temps²⁷. Par conséquent, l'étude de ces ouvrages doit être faite avec précautions.

Dans la lignée d'auteur du XIX^e siècle, les bases de l'anthropologie du vêtement médiéval ont aussi été établies, entre autres, par Auguste Racinet et Victor Gay²⁸. Auguste a écrit *Le costume historique*. Comme de nombreux livres du XIX^e siècle à propos du costume historique, il a pu bénéficier d'une réédition²⁹. Ce livre couvre de larges périodes et plusieurs continents, ne se limitant pas au Moyen-âge. À tous ces auteurs s'ajoute Germain Demay, qui édite un livre en 1880 intitulé ; *Le costume au moyen âge, d'après les sceaux*³⁰. Dans lequel le sujet est étudié uniquement d'un point de vue sigillographique. C'est une approche intéressante, seulement elle demeure limitée sans le croisement d'autres sources.

L'objectif de ces ouvrages du XIX^e siècle était avant tout d'illustrer, de créer une typologie et de nommer sans analyser en profondeur le costume en tant que marqueur social et moral important. Leurs travaux sont guidés par un goût pour la typologie permettant d'identifier les

²⁴ QUICHERAT, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, op. cit., 1875.

²⁵ Ibid., pp. 181-182.

²⁶ « La chemise », *Moyen-âge n°83*, 2011 ; ANDERLINI Tina, *Le costume médiéval au XIIIe siècle: (1180-1320)*, Bayeux, Heimdal, 2014, p. 130.

²⁷ ANDERLINI, « Paroles d'Arts, Tina Anderlini », art. cit., 2018.

²⁸ PILON-DAVID, *L'habit fait le moine : Discours sur l'apparence en France au 13e et 15e siècle*, op. cit., 2010, p. 11.

²⁹ TETART-VITTU Françoise, *Auguste Racinet. Le Costume historique*, Illustrated édition, Köln Paris, TASCHEN, 2015.

³⁰ DEMAY Germain, *Le costume au moyen âge, d'après les sceaux / par G. Demay,...*, 1880.

différents vêtements³¹. Les mauvaises traductions sont aussi légions. Le terme de *samit* présent dans le manuscrit de *Vie des Saint-Louis*, écrit par Jean de Joinville, est un exemple remarquable de mauvaise traduction pour illustrer ce propos. Les auteurs du XIX^e siècle l'ont traduit comme étant du satin et cette erreur est toujours présente dans la publication récente du manuscrit³². Cependant, les études récentes définissent le *Samit* comme étant un type de soie. Le dictionnaire Larousse apporte une définition générale :

« Le Samit vient du latin médiéval *samitum*, qui est un tissu de soie uni ou façonné présentant à l'endroit et à l'envers des flottés de trame régulièrement liés en sergé. Venus d'Orient, ces tissus, très en faveur aux XIV^e et XV^e siècles, étaient fabriqués en Italie dès le XII^e siècle »³³.

Malgré tout, il existe bien un vêtement du XIII^e siècle en satin. Il a été découvert dans la tombe d'Eléonor de Castille, décédée en 1275³⁴. C'est le vêtement d'une personne noble et très riche, puisque c'est une reine. La diffusion du satin est à prendre avec précautions. Le satin apparaît en Europe à la fin du XIII^e siècle, mais pas avant³⁵. Pour une utilisation dans les couches sociales inférieures, cela concerne le costume du XIV^e siècle.

Détailler les travaux du XIX^e siècle est nécessaire pour comprendre l'état de la recherche actuelle. Il faut exposer les raisons de l'obsolescence de ces auteurs par rapport aux dernières études. Pendant des générations, ce sont les mêmes termes qui sont utilisés par les historiens. En effet, il faut attendre le XX^e et du XXI^e siècle pour qu'une renaissance typologique du costume médiéval débute.

Le début du XX^e siècle a poursuivi l'élan de cette tendance à la description. Le *Manuel d'archéologie française* de Camille Enlart³⁶ n'échappe pas à ce phénomène. Bien que les ouvrages soient centrés sur l'architecture, ce sont les bas-reliefs et les statues qui présentent des costumes de leurs contemporains. Camille Enlart note ses pistes de réflexion sur le costume médiéval à travers les sources sculptées au sein de l'architecture médiévale.

³¹ PILON-DAVID, *L'habit fait le moine : Discours sur l'apparence en France au 13e et 15e siècle*, op. cit., 2010, p. 11.

³² JEAN DE JOINVILLE, *La Vie de Saint Louis*, Lettres gothiques, Paris, Le Livre de Poche, 2002.

³³ DICTIONNAIRE LAROUSSE, « Définitions de SAMIT », [En ligne], consulté le 17.01.2022.

³⁴ ANDERLINI Tina, « Reconstitution », *Paroles d'Arts*, 04.05.2020,

<<https://parolesdarts.blogspot.com/2020/05/reconstitution.html>>, consulté le 07.02.2022.

³⁵ Ibid.

³⁶ ENLART Camille, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance - T.3 : Le costume*, Auguste Picard, Paris, 1916.

La seconde moitié du XX^e siècle est marquée par une multiplication d'études du vêtement médiéval, allant vers une spécialisation. Les travaux de Roland Barthes ont mis en perspective l'analyse du comportement vestimentaire grâce à une approche interdisciplinaire mettant l'accent sur le costume en tant que phénomène humain³⁷. Ses successeurs entament une méthodologie similaire. Parallèlement, les historiens s'emploient à analyser diverses sources, élargissant les domaines d'étude. Depuis le XIX^e siècle, l'anthropologie du vêtement s'est appuyée essentiellement sur des sources iconographiques. Mais face aux limites des pistes de réflexion, les historiens ont eu l'idée d'étudier l'évolution du vêtement à travers les sources écrites. En effet, les archives révèlent une quantité de documents écrits, qui jusqu'alors n'avaient pas été exploités. Le costume de la cour de Bourgogne, notamment, a suscité un intérêt grandissant des historiens, grâce aux nombreux inventaires princiers conservés³⁸. De plus, le *Roll of Cloths* d'Henri III est une source conséquente pour tous les historiens du costume XIII^e siècle.

Depuis les dernières décennies, les historiens approfondissent divers champs de recherches ou alors creusent leur propre sillon. C'est le cas de Michel Pastoureau, un historien qui a eu l'idée de théoriser le rôle des couleurs. Naturellement, il s'est tourné vers l'héraldique. Une partie de ses recherches se consacre à la signification des couleurs, notamment durant la période médiévale. D'autres historiens adoptent une approche différente. Le vêtement est perçu avec un rôle majeur dans la société médiévale. La pluralité des études démontre que des particularismes régionaux ont leur importance.

La mode médiévale au XIII^e siècle, bien qu'elle soit en rupture avec le siècle précédent, témoigne d'une volonté où se révèlent les identités. Par exemple, la mode de la péninsule ibérique se démarque des pays occidentaux. Mireille Madou remarque un lien entre les mutations du costume et la réponse de l'Église qui suivit³⁹. Des documents attestent du rôle de l'église sur l'apparence. Les prédicateurs religieux tentent d'avoir une importance dans la régulation du costume civil. Leurs actions rencontrent des limites évidentes, puisque la mode médiévale connaît ses propres changements, en lien ou non avec la religion.

³⁷ PILON-DAVID, *L'habit fait le moine : Discours sur l'apparence en France au 13e et 15e siècle*, op. cit., 2010, p. 12.

³⁸ Ibid., p. 13.

³⁹ Ibid.

Sarah-Grace Heller et de Marie-Thérèse Lorcin apporte quelques études renouvelant le discours sur l'apparence dans les textes médiévaux⁴⁰. Ces recherches complètent le costume médiéval de façon grâce à un corpus de sources sous-exploitées, mais qui demeurent peu nombreuses et en marge de l'historiographie du vêtement. Sarah Grace Heller a étudié particulièrement les lois somptuaires et notamment dans le Midi de la France.

Elle édifie dans son ouvrage *Fashion in Medieval France*, 10 critères fondamentaux pour décrire la mode au XIII^e siècle⁴¹ :

- Un rejet de la mode du XII^e siècle.
- Le désir de changement est permanent.
- Les changements sont surtout superficiels plutôt que majeurs.
- La mode est un moyen d'expression individuelle de l'imitation sociale.
- La mode induit une mise en scène savante de l'excès et de l'exagération.
- La mode est définie par la bonne personne s'exprimant face au bon public.
- La consommation et l'apparence ont un impact significatif sur les émotions et sur le subconscient ?
- Les distinctions visuelles entre les différents groupes sociaux diminuent à cause de la consommation.
- La critique est suscitée à la fois par un rejet du passé et par le changement perpétuel.
- La séduction devient une norme sociale.

Ces critères ont une portée limitée, étant donné qu'ils ne prennent pas en compte les particularismes régionaux. Cependant, ils apportent une vue d'ensemble générale à la notion de costume médiéval.

Jusqu'alors aucune recherche n'avait été faite sur les pièces archéologiques textiles. Pourtant, le costume médiéval est fait à partir de pièces textiles, aussi bien d'origine animale que végétale. En France, l'historienne Dominique Cardon change la donne. Elle se spécialise sur

⁴⁰ HELLER, *A Cultural History of Dress and Fashion in the Medieval Age*, op. cit., 2018 ; HELLER Sarah-Grace, *Fashion in Medieval France*, Boydell&Brewer, Woodbridge, 2007 ; HELLER, « Limiting Yardage and Changes of Clothes », art. cit., 2004 ; HELLER Sarah-Grace, « Anxiety, Hierarchy, and Appearance in Thirteenth-Century Sumptuary Laws and the Roman de la rose », *French Historical Studies* 27 (2), 2004, pp. 311-348 ; LORCIN Marie-Thérèse, *Façons de sentir et de penser: les fabliaux français*, Honoré Champion, Paris, H. Champion, 1979.

⁴¹ HELLER Sarah-Grace, *Fashion in Medieval France*, Boydell&Brewer, Woodbridge, 2007 ; ANDERLINI Tina offre des explications plus détaillées de chacun de ces critères dans *Le costume médiéval au XIII^e siècle: (1180-1320)*, Bayeux, Heimdal, 2014, pp. 97-98.

les procédés de teinture par les colorants naturels organiques, ainsi que l'archéologie des techniques textiles. Ses travaux sur les textiles et teintures languedociens médiévaux sont donc des incontournables pour comprendre le costume méridional. A l'heure actuelle, il n'y a pas de recherches équivalentes dans le Midi de la France. En particulier, deux livres sont utiles pour comprendre l'industrie textile de la laine et son commerce sur le pourtour méditerranéen⁴². Les travaux de recherches concernant les techniques de teintures languedociennes ont aussi fait l'objet de livres édités⁴³. Avec ces quatre livres, il est entièrement possible de comprendre l'origine de l'industrie textile de la laine, de sa fabrication jusqu'aux différentes teintures méridionales.

Ces dernières années ont vu la publication de livres relatifs à des pièces archéologiques du costume médiéval. L'exemple de référence est le musée de Londres qui sélectionne et répertorie des artefacts médiévaux dont certains sont présentés par des schémas à différentes échelles⁴⁴. Plus à l'Est, l'ouvrage *Woven into the Earth: Textiles from Norse Greenland*⁴⁵ de Else Ostergaard analyse de façon concrète des pièces archéologiques du costume médiévale. Les informations données détaillent les caractéristiques des textiles du Groenland. Les vêtements médiévaux référencés dans l'ouvrage restent assez simples dans leur assemblage. La plupart des tuniques adoptent des formes géométriques, tel que des rectangles, triangles. De fait, l'accessibilité des sources est rendue plus facilement pour tout chercheur souhaitant étudier des pièces archéologiques du costume.

En suivant les démarches historiques et scientifiques, les historiens peuvent être amené à faire de l'archéologie expérimentale. Un nouveau phénomène est apparu, c'est la volonté d'ajouter des propositions de reconstitution dans les travaux de recherche. Tina Aderlini, une historienne de l'art a produit, *Le costume médiéval au XIII^e siècle (1180-1320)*. Un ouvrage général qui pose les bases d'un genre nouveau. En effet, la recherche amène une réflexion sur les études actuelles tout en amenant les lecteurs vers la reconstitution. De temps en temps, elle publie des articles sur le costume médiéval⁴⁶.

⁴² CARDON Dominique, *La Draperie au Moyen Age : Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, CNRS Editions, 1998 ; CARDON Dominique, *Fils renoués. Trésors textiles du Moyen Âge en Languedoc-Roussillon*, Musée des Beaux-Arts, 1993.

⁴³ CARDON, *Teintures précieuses de la Méditerranée*, op. cit., 1999 ; CARDON Dominique, *Le monde des teintures naturelles: Nouvelle édition*, Paris, Belin, 2014.

⁴⁴ CROWFOOT, PRITCHARD et STANILAND, *Textiles And Clothing, c.1150-c.1450*, op. cit., 2006 ; EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450*, op. cit., 2008 ; GREW et DE NEERGAARD, *Shoes And Pattens*, op. cit., 2006.

⁴⁵ OSTERGAARD, *Woven into the Earth*, op. cit., 2004.

⁴⁶ Le nom du blog est Paroles d'arts. Voici l'URL : <https://parolesdarts.blogspot.com/>

Dans des proportions académiques, les thèses fournissent un apport de connaissance suffisamment précis. La thèse d'Elena Rozoumniak, *Le vêtement dans les romans français des XIII^e-XIV^e siècle*⁴⁷, est intéressante au sujet de l'étymologie des termes vestimentaires. De plus, l'ensemble du costume médiéval est décrit. Les termes extraits des romans sont remis dans leur contexte, afin d'expliquer l'utilisation de tel ou tel mot. D'autant plus qu'Elena Rozoumniak a contribué à la recherche du costume civil, et militaire. Cependant, elle s'appuie essentiellement sur des auteurs du XIX^e siècle, rendant d'ores et déjà une partie de la thèse obsolète. Ensuite la thèse *L'habit fait le moine : Discours sur l'apparence en France au 13^e et 15^e siècle* d'Emilie Pilon-David a largement permis de comprendre l'évolution de l'apparence au XIII^e siècle. Sans aucun effort d'observation, la partie historiographique du costume historique a pu être réalisée en grande partie grâce à cette thèse. Emilie Pilon David a su faire un état des lieux des différents courants d'écriture du costume médiéval. Enfin, la thèse de Martin Bostal constitue une approche novatrice sur le monde de la reconstitution médiévale. Sa thèse s'intitule *L'Histoire face à l'histoire vivante : expérimentation, médiation et représentations à travers la pratique de la reconstitution historique du Moyen Age*⁴⁸. Les thèses citées précédemment ne constituent pas les seuls travaux académiques sur le sujet. C'est un petit aparté pour énoncer qu'elles ont été facilement accessibles.

Les reconstitueurs ont aussi une place dans les dernières recherches sur le costume médiéval. Pour ce mémoire, une liste non exhaustive d'association a été énuméré dès l'introduction. Tout d'abord, Nathanaël Dos Reis est diplômé d'un master en Histoire, il est le président de l'association De Gueules et d'Argent⁴⁹. C'est une personne s'impliquant sérieusement dans la reconstitution de Pierre de Compey, un chatelain savoyard du XIII^e siècle. De temps en temps, il partage ses recherches et sa démarche sous forme d'article via son blog⁵⁰. Il aborde le costume civil et militaire, même si la majorité de ses articles traitent du costume militaire. Les associations Cité d'Antan⁵¹ et Les Guerriers du Moyen Age⁵² sont implantés dans le Nord de la France. Ils dépeignent, au sens large, la société médiévale au XIII^e siècle.

⁴⁷ ROZOUNNIAK Elena, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, Thèse, Paris IV Sorbonne, 2006.

⁴⁸ BOSTAL Martin, *L'Histoire face à l'histoire vivante : expérimentation, médiation et représentations à travers la pratique de la reconstitution historique du Moyen Age*, Thèse, Normandie, CRAHAM - Centre Michel de Bouïard - Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales., 2020. [En ligne], consulté le 14.05.2022.

⁴⁹ Site internet de l'association De Gueules et d'Argent : <https://www.degueulesetdargent.fr/>

⁵⁰ Le blog de Nathanaël Dos Reis : <https://nathanaeldosreis.jimdofree.com/>

⁵¹ Site internet de l'association Cité d'Antan : <https://citedantan.jimdofree.com/>

⁵² Site internet de l'association Les Guerriers du Moyen Age : <https://guerriersma.com/>

Tout récemment, l'association Curia Henricus V⁵³ a été créée au Luxembourg. Yannick Koch en est le président, son association place tous ses efforts pour une reconstitution cohérente d'Henri V de Luxembourg ainsi que sa cour.

Enfin l'association Milites de Dun⁵⁴ est un groupe de reconstitueurs présent dans le Midi de la France, en Ariège. Ils se présentent leurs activités de la manière suivante : « reconstituer la vie d'un ost (troupe de soldats) au XIII^e siècle en Occitanie sous tous ses aspects, militaire comme civil en passant par l'art de la table, les jeux, le travail, la médecine ». Leur borne chronologique est comprise entre 1200-1244.

Avant d'entamer l'étude même du costume méridional, un point sur la tendance actuelle dans le monde de la recherche et de la reconstitution médiévale est nécessaire. Ainsi, un fossé intellectuel semble se creuser de plus en plus entre les chercheurs et les reconstitueurs. Malgré le fait que ces dernières années les rapprochements aient été fructueux. Les historiens ne semblent pas approuvés certaines méthodologies de reconstitution, tandis que les reconstitueurs peuvent reprocher aux premiers une analyse trop rigide. Le domaine de la reconstitution médiévale subit une atmosphère pseudo conflictuelle. Les dérives, aussi nombreuses soient-elles, penchent du côté de l'évocation historique. Les propositions à la mode tendent vers des propositions de reconstitution couteuses avec une volonté de faire dans du sensationnel. Les débats et critiques constructives sont progressivement moins acceptés. Surtout lorsqu'il s'agit de discussions entre plusieurs associations où chacun possède sa propre vision. Force est de constater que la reconstitution médiévale est un domaine dans lequel sa communauté est relativement divisée.

Le costume médiéval connaît donc une totale redécouverte historique depuis les dernières décennies. Les erreurs d'interprétation des auteurs du XIX^e siècle ont été mises en exergue grâce à l'émergence de nouvelles connaissances. De ce fait, l'apprentissage d'un vocabulaire



Figure 1 : Yannick Koch dans son costume noble d'Henri V du Luxembourg. Photo : Barry's Photography, 2022

⁵³ Site internet de l'association Curia Henricus V : <https://www.curiahenricusv.lu/>

⁵⁴ Site internet de l'association Milites de Dun : <https://www.militesdedun.com/>

adapté laisse place à des lueurs d'espoir lorsqu'il s'agit d'évoquer les différentes composantes du costume médiéval. Par conséquent, l'intérêt de ce mémoire est de rétablir les connaissances viables des dernières études. En ce sens, le costume médiéval connaît un renouveau, les sources sont abordées de manière différente, car les découvertes viennent compléter les connaissances actuelles.

2. Les matières textiles, les couleurs et les lois somptuaires établissent le costume.

Le Languedoc médiéval vit un essor économique grâce à la draperie. Cette grande industrie, source de richesse pour une grande partie de la région, ne s'est évidemment pas développée par hasard. En tête des facteurs favorables ayant permis son essor on peut, sans hésitation, faire figurer l'importance très ancienne de l'élevage du mouton dans toute cette zone et donc la présence sur place de la matière première essentielle de toute draperie : la laine. Les sites, où le mouton apparaît d'abord seul, sont abondants dans le Midi dès le Mésoolithique et surtout au Néolithique, puis accompagné d'autres animaux domestiques⁵⁵. L'historienne Dominique Cardon emploie l'expression de « croissant drapier du nord-ouest méditerranéen » pour désigner une plus large zone géographique liée à la laine⁵⁶.



Figure 2: Carte des centres textiles du nord-ouest méditerranéen pour lesquelles est conservé une réglementation technique, Dominique Cardon, *La Draperie du Moyen-âge*, p.15.

Les draperies du Languedoc, du Roussillon, de Catalogne, de Valence sont très certainement liées les unes aux autres par une influence commune. Tout au moins grâce aux caractéristiques d'élevage du mouton dans ces régions, ou encore la proximité linguistique et culturelle dont est issue le vocabulaire propre aux textiles languedociens, catalans, majorquins et valenciens⁵⁷.

Maintenant que les foyers de draperies ont été exposés, il s'agit de s'intéresser à la laine. Les historiens ont dû se pencher sur les différents types de moutons qui sont présents dans le Languedoc ou plus largement, dans le nord-ouest méditerranéen. Le second aspect a été de définir sur lesquelles se sont développées les

⁵⁵ CARDON Dominique, « Des vêtements pour un comte », in: *Le comte de l'an mil*, Aquitania, Supplément 8, 1996, p. 171.

⁵⁶ CARDON, *La Draperie au Moyen Age*, op. cit., 1998, p. 12.

⁵⁷ Ibid., p. 17.

draperies. Malheureusement, les sources écrites ne renseignent pas suffisamment pour découvrir quelle est l'origine de la laine. Or, les activités sont liées aux commerces et aux teintures. Tout au plus, pour les pays de l'autre côté des Pyrénées, les sources castillanes, aragonaises ou catalanes comportent quelques mentions assez tardives (XIV^e-XV^e siècles) de moutons spécifiquement désignés comme « mérinos»⁵⁸. Le croissant drapier du nord-ouest méditerranéen semble correspondre à une sphère géographique où il y a des moutons à laine fine⁵⁹. Au même endroit, les historiens ont constaté un développement du mouton mérinos. Tout concorde pour suggérer que le développement de la laine fine médiévale est produit grâce au Mérinos, sans exclure l'existence d'une autre race de mouton contemporaine. Mais en l'absence de plus amples connaissances sur ce sujet, il vaut mieux être prudent et s'appuyer sur les bases établies.



Figure 3: El Escorial, Biblioteca del Monasterio, Madrid, Ms. T. I. 1, folio 53, *Cantigas de Santa Maria*, Cantiga 35, vers 1280-1282.



Figure 4: El Escorial, Biblioteca del Monasterio, Madrid, Ms. T. I. 1, folio 53, *Cantigas de Santa Maria*, Cantiga 35, vers 1280-1282.

Le manuscrit castillan des *Cantigas de Santa Maria* met à l'honneur le commerce de la laine. En effet ces deux enluminures présentent plusieurs étapes du commerce. Tout d'abord, les marchands négocient le prix de la laine. Puis une fois la vente effectuée, la laine est chargée sur des embarcations maritimes, même si ce n'est pas le cas de la représentation, le transport par voie terrestre est également possible. Le manuscrit apporte lui-même ces informations, car les enluminures sont encadrées par des phrases en castillan médiéval. Elles décrivent les

⁵⁸ CARRERE Claude, « Aspects de la production et du commerce de la laine en Aragon au milieu du XV^e siècle », in: *La lana come materia prima*, 1974, pp. 205-206.

⁵⁹ CARDON, *La Draperie au Moyen Age*, op. cit., 1998, p. 75.

scènes. La première scène pourrait être décrite par : « Comment les marchands investirent avec leur avoir en laine ». Quant à la seconde : « Comment les marchands firent mettre la laine sur le bateau ». C'est ainsi dire l'importance de cette industrie dans l'histoire du nord-ouest méditerranéen au Moyen-âge.

Les indices de transhumance dans le nord-ouest méditerranéen semblent remonter à l'époque romaine et wisigothique. Mais c'est bien à partir du XIII^e siècle que la grande exploitation des tissus de laine est principalement consacrée à l'exportation. En 1273 apparaît en Castille « La Mesta », le grand syndicat des éleveurs sous couvert de la Couronne de Castille⁶⁰. Les moutons mérinos permettent de produire la meilleure laine pour la fabrication de draps de laine. Dans la couronne d'Aragon, s'unissent divers assemblées, confréries ou associations ainsi réunies autour d'une importante activité d'élevage et de transhumance. Toutefois, il ne fut jamais possible de les fédérer dans un même organisme comme dans le cas de la Mesta Castellane⁶¹.

L'industrie de la laine n'est pas la seule production de matière textile dans le Languedoc-Roussillon, il y a également la soie qui est produite à la fin XIII^e siècle. En France, le tissage de la soie a précédé l'élevage du ver : le tissage à partir de fil importé est répertorié au XI^e siècle. Les premiers mûriers sont plantés en Provence en 1266 à la suite de l'expédition de Charles d'Anjou à Naples⁶². À peu près à la même époque, dans les Pyrénées, les mûriers seront introduits par les Maures, via l'Espagne. L'élevage de ver à soie et la fabrication de fil de soie semble avoir existé dans les Cévennes dès la fin du XIII^e siècle. Un acte notarié de 1296 cite l'existence d'un certain Raymond de Gaussargues d'Anduze, « trahandier » c'est-à-dire un tireur de soie⁶³. Pour notre étude, la production de soie languedocienne est trop tardive dans le cadre d'un costume seigneurial méridional. Pour autant, il ne paraît pas incohérent que les seigneurs occidentaux se vêtissent avec des habits de soie. La soie est produite en Orient et présente sur les rives de la Méditerranée, comme en Espagne, en Sicile, ou encore l'Italie⁶⁴. Les textes médiévaux mentionnent plusieurs types de soie, comme le taffetas, le cendal ou encore le samit, dont l'origine de ce dernier a été détaillée dans la partie précédente.

⁶⁰ LERIN François, *Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable*, Tirana, Albania, CIHEAM, 2010 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens 93), p. 59. [En ligne], consulté le 22.01.2022.

⁶¹ Ibid.

⁶² MUSEE DE LA SOIE DE SAINT HIPPOLYTE DU FORT, « Un peu d'histoire », *Musée de la soie - Cévennes*, [En ligne], consulté le 07.03.2022.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ KRAATZ Anne, PAUL-DAVID Madeleine, PIRAZZOLI-T'SERSTEVENS Michèle et al., « TISSUS D'ART », *Encyclopædia Universalis*, [En ligne], consulté le 21.03.2022.

Dans *La Vie de Saint-Louis* de Joinville, un extrait présente différentes soies dans le même paragraphe. Les draps de soies sont à la fois utilisés sur les cottes d'armes et les vêtements civils :

« 94. Dariere ces trois barons, avoit bien trente de lour chevaliers, en cottes de drap de soie, pouraus garder-, et darieres ces chevaliers, avoit grant plentei de sergans, vestus des armes au conte de Poitiers, batues sur cendal. Li roys avoit vestu une cote de samit ynde, et seurcot et mantel » de samit » vermeil fourrei d'hermines, et un chapel de coton en sa teste, qui moult mal li séoit pour ce que il estoit lors joennes hom. »⁶⁵

Dans ce passage, les sergents sont vêtus aux armes du comte de Poitiers, appliquées sur « cendal ». La phrase suivante aborde la tenue civile du roi de France à Saumur en 1241. Il est vêtu d'une cote de « samit ynde », d'un surcot et un manteau de « samit » vermeil fourré d'hermines. Le cendal et le samit sont les mots employés par le Sire de Joinville pour désigner la nature des draps de soies. En synthétisant, le cendal serait assimilable à une soie très fine et légère, le samit serait quant à un lui un sergé de soie⁶⁶. L'extrait emploie un mot qui au premier abord peut paraître obscur. C'est celui de *ynde*, les recherches étymologiques démontrent un rapport avec la couleur indigo⁶⁷. Louis IX portait alors une cote de samit teint en bleu indigo. À titre informatif, « fourrei d'hermines » correspond à une doublure en fourrure de l'animal du même nom. Le vair est également utilisé en doublure, c'est la fourrure d'écureuil.

Il n'existe que très peu de pièces archéologiques du sud de France. La plupart sont des pièces liturgiques. Parmi les exemples les plus anciens, l'incontournable tombe du comte de l'an mil renseigne sur les matières textiles utilisées dans la région. La tombe en elle-même serait la sépulture d'un des premiers comtes de Toulouse. Les fragments textiles ont pu être analysés malgré un état de décomposition assez avancé. L'historienne Dominique Cardon explique brièvement les raisons d'une telle découverte :

⁶⁵ JOINVILLE Jean de et NATALIS DE WAILLY, *Histoire de Saint Louis, suivie du Credo et de la lettre à Louis X*, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et cie, 1874, pp. 54-55.

⁶⁶ Informations obtenues suite à une discussion avec Tina Aderlini.

⁶⁷ UNIVERSITY OF MANCHESTER, « Lexis of Cloth & Clothing Project, Search Result For: "inde" », *manchester.ac.uk*, [En ligne], consulté le 22.03.2022.

« Or, comme cela arrive parfois dans le cas d'ensevelissements en sarcophage, les conditions biologiques et physico-chimiques qui régnaient dans le tombeau ont permis la conservation aussi bien des fibres textiles d'origine végétale, celluloses, comme le lin et le coton, que de celles d'origine animale, protéiniques, en l'occurrence la soie et la laine »⁶⁸.

Le comte l'an mil est une découverte inestimable pour le monde de la recherche dans le pourtour méditerranéen. Elle met en lumière tout un pan sur l'évolution des techniques. De plus, les fragments textiles s'avèrent issus d'exportation au-delà du Languedoc. Il n'était pas possible jusqu'en 1989 de faire des comparaisons avec les productions contemporaines occidentales et orientales. Pour comprendre, les historiens ont analysé et croisé leurs résultats avec diverses sources étrangères. D'autres textiles languedociens ont été mis au jour dans la ville de Montpellier. Ces fragments de laine sont issus d'un dépotoir médiéval. Les analyses avancent une datation du XIII^e-XIV^e siècle. Ils renseignent plus largement sur les différents types de tissage. Dans de rares proportions, des traces de teintures sont découvertes.

Des remarques techniques sur les tissages sont nécessaires pour parler de la matière première. Elles permettent de comprendre les choix de tels draps ou telles toiles. Il y a tout un vocabulaire à connaître, pour les tissages de laine du XIII^e siècle, le terme qui revient généralement est « sergé » ou encore « armures toiles »⁶⁹. Ce vocabulaire est aussi utilisable pour traiter des tissus d'origine végétale, tels que le lin et le chanvre.

Le monde médiéval en Occident est coloré, notamment avec le costume civil. Les teintures régionales prennent une place conséquente dans le commerce. Pour ce qui est des teintures méridionales, le kermès est célèbre et réputé depuis au moins le XI^e siècle. Le kermès des teinturiers est récolté dans la garrigue, notamment sur les chênes, sur lesquels se trouvent des petits insectes remplis de teintures écarlates et cramoisies. Ce sont les femelles qui sont récoltées pour la teinture, au moment où elles sont pleines d'œufs non éclos, aussi riches en colorants rouges que le corps de l'insecte adulte⁷⁰. La chausse droite en laine du comte de l'an mil illustre parfaitement cette utilisation ancienne de la teinture au kermès, par exemples, pour teindre 1 kg de laine en rouge écarlate, il faut en moyenne entre 69 000 à 80

⁶⁸ CARDON, « Des vêtements pour un comte », *art. cit.*, 1996, p. 156.

⁶⁹ CARDON, *Fils renoués. Trésors textiles du Moyen Âge en Languedoc-Roussillon*, *op. cit.*, 1993, p. 17.

⁷⁰ CARDON, *Teintures précieuses de la Méditerranée*, *op. cit.*, 1999, pp. 30-31.

000 insectes⁷¹. Compte tenu du nombre d'insectes nécessaires pour produire un rouge écarlate saturé, le kermès est source de la plus prestigieuse couleur du Moyen Âge⁷². Le kermès n'est pas la seule option pour obtenir une teinture rouge. La garance, connue également comme étant le rouge des teinturiers, est préparée à partir d'une plante, la *Rubia tinctorum*⁷³. Son utilisation dans le Languedoc est attestée par un des fragments textiles des dépotoirs médiévaux de Montpellier. La garance n'est pas un produit de luxe, elle permet d'obtenir une vaste gamme de couleurs : orange, vermillon, carmin, grenat, voire encore du pourpre ou violet⁷⁴.

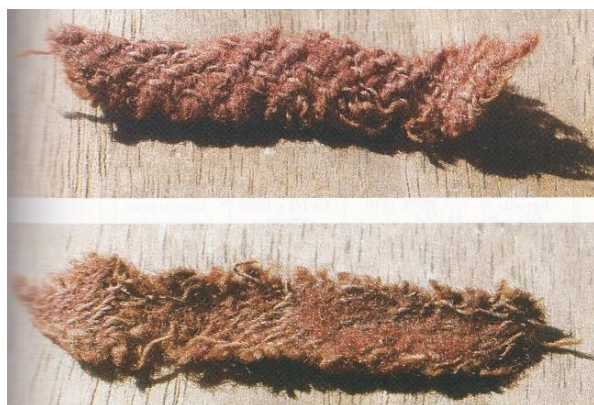


Figure 5: Drap cordellat teint à la garance, mi XIII^e - début XIV^e siècle, Fragment M1, Musée Languedocien, Montpellier, photo : Dominique Cardon.

Le fragment M1 ci-contre est un drap de laine teint à la garance, provenant d'un rentré de couture en biais⁷⁵. Le terme de *cordellat* est employé pour ce type de tissage. Il est défini comme à trames de grosseurs différentes alternées⁷⁶. Le rendu du tissage en question est visible sur la photographie. Le fragment M1 en drap de laine est ainsi texturé laissant penser aux *pannus cordatus* des Ordonnances de Toulouse au XIII^e siècle, qui est le drap

cordellat des ordonnances de Moya et de Barcelone au XIV^e et XV^e siècle⁷⁷. Une seconde pièce archéologique du même site est teintée à la garance, c'est le fragment M2. Dont le tissage est une armure sergée ou croisée⁷⁸. C'est un exemple couramment mentionné dans les ordonnances anciennes de Languedoc et de Catalogne entre le XIII^e et le XIV^e siècle, s'agissant du drap *terner* ou *pannus ternier*⁷⁹.

Le second exemple de teinture dans le Midi de la France, plus particulièrement sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, est la couleur pourpre. La raison est la suivante, la teinture du pourpre est produite grâce à des coquillages spécifiques. Au siècle dernier, les recherches de Henri de Lacaze-Duthiers ont montré que le pourpre était obtenu à partir de quatre

⁷¹ CARDON, « Des vêtements pour un comte », *art. cit.*, 1996, p. 174.

⁷² CARDON Dominique, CAZALS R., VAQUER J. et al., *L'industrie de la laine en Languedoc depuis la préhistoire jusqu'à nos jours*, APALR-Les Audois, 1995, p. 21.

⁷³ Il s'agit du nom scientifique de la plante.

⁷⁴ LAGIER Catherine, « La couleur au Moyen-Age », *Les Guerriers du Moyen Age*, <<https://www.guerriersma.com/couleur-moyen-age.html>>, consulté le 17.01.2022.

⁷⁵ CARDON, *Fils renoués. Trésors textiles du Moyen Âge en Languedoc-Roussillon*, *op. cit.*, 1993, p. 23.

⁷⁶ CARDON, *La Draperie au Moyen Âge*, *op. cit.*, 1998, p. 471.

⁷⁷ CARDON, *Fils renoués. Trésors textiles du Moyen Âge en Languedoc-Roussillon*, *op. cit.*, 1993, p. 23.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

mollusques⁸⁰. La production de pourpre semble être en régression durant la période médiévale. Pour cause, il y aurait une diminution des centres de production en Orient, et dans la Méditerranée. L'autre facteur est une hypothétique surexploitation des ressources biologiques. Un 1 gramme de pigment pur, correspond à 10 000 mollusques⁸¹. Force est de constater que la teinture de drap de laine en grande quantité contribue à une exploitation intensive pour obtenir un violet saturé.

Non loin des teintures pourpres, la couleur qui s'en rapproche le plus est le bleu. Cette couleur tire son épingle du jeu, lorsque la mode du XIII^e siècle décide de le placer sur le devant de scène. Les possibilités pour produire du bleu sont beaucoup plus limitées que pour le pourpre ou le kermès. En effet, il existe qu'une seule plante à indigo indigène, en Europe ou au Moyen-Orient, c'est la guède produisant du bleu pastel. Lorsqu'une pièce archéologique révèle la présence d'une teinture bleue, elle ne permet pas de savoir si c'est du pastel ou un indigo d'importation⁸². Une réflexion peut être accordé à l'étymologie de la ville de Montpellier. Dans les actes médiévaux, elle est désignée par *Montepestelario*. Dominique Cardon hypothétise une traduction littérale de « le mont du pastel ? »⁸³. En effet, le pastel est une teinture d'origine végétale.

Le nombre de bains successifs détermine les gammes de violet ou de bleu. Un bleu clair nécessite moins de bains, alors qu'un bleu très foncé va demander plus de temps. Pour ce qui est de la teinture à l'indigo, il est utilisé depuis longtemps en Orient, en Palestine. Il est obtenu à partir des feuilles les plus hautes et les plus jeunes. Il donne un bleu profond aux étoffes de laine, de soie, de coton. Il suffit de plonger l'étoffe dans la cuve et de l'exposer à l'air libre⁸⁴.

Ces trois couleurs ne sont pas les seules couleurs utilisées pour le costume. Il existe d'autres teintures en France au XIII^e siècle. Les couleurs jaunes ou encore noires connaissent des progrès, seuls les blancs et les verts continuent à poser des problèmes⁸⁵. Les techniques ne sont pas encore au point. Un couple de premier plan semble apparaître, le rouge et le bleu. Les couleurs et teintures méridionales semblent parfaitement cohérente avec l'association du rouge et du bleu. Le kermès et la culture du pastel sont les piliers majeurs des teintures languedociennes.

⁸⁰ CARDON, *Teintures précieuses de la Méditerranée*, op. cit., 1999, p. 22.

⁸¹ Ibid., p. 24.

⁸² Ibid., p. 22.

⁸³ CARDON, *La Draperie au Moyen Age*, op. cit., 1998, p. 17.

⁸⁴ LAGIER Catherine, « La couleur au Moyen-Age », *Les Guerriers du Moyen Age*, [En ligne], consulté le 22.01.2022.

⁸⁵ Ibid.

Les lois somptuaires renseignent sur les pratiques vestimentaires au niveau local, certaines ont été faites spécialement pour le Languedoc. Tout d'abord, le mot somptuaire est un adjectif qui a pour objet de régler les dépenses des citoyens et plus particulièrement de restreindre les dépenses de luxe⁸⁶. Il s'agit de lois qui visent à réguler le luxe, et dans le cas présent de l'apparence. Durant la croisade des Albigeois ce type de sanction a été appliqué envers de grands seigneurs méridionaux. Les sanctions adressaient en janvier 1211, à l'encontre de Raymond VI de Toulouse et ses vassaux, illustrent bien le propos : *Ni ja draps de paratge poichas no vestiran, / Mas capas grossas brunas, que mais lor duraran*⁸⁷. La traduction en Français moderne étant : « Ni se vêtir d'étoffes de prix ; seules de grossières capes brunes, qui leur dureront plus longtemps [...] »⁸⁸. Selon la professeure Sarah Grace Heller, spécialisée en littérature médiévale française et occitane, cette loi est la conséquence d'un ton moral religieux. La législation reflète l'esprit de la réforme qui englobe d'un côté la formation de l'ordre des Franciscains et de l'autre la persécution des idéaux « cathares »⁸⁹. L'Eglise voulait les punir sévèrement jusqu'à retirer leur apparence noble et les contraindre à vivre comme des paysans. L'apparence d'une personne témoigne de son statut social. D'autant plus que dans la société médiévale, trois grands ordres⁹⁰ sont de vigueurs. Comme l'évoque Elena Rozoumniak, les lois somptuaires essaient de préserver l'organisation traditionnelle de la société. La raison est dû à l'élévation de la bourgeoisie au début du XIII^e siècle, les frontières entre les couches sociales deviennent plus floues⁹¹. Cette partie met en exergue une liste chronologique de lois somptuaires avec un caractère non exhaustif, puisque l'accès aux sources directes de ces lois n'a pas pu être possible. De ce fait, l'étude ne garantit pas l'exactitude des propos tenus par les chercheurs ayant travaillé sur le sujet, tel que l'historien du XIX^e siècle Jules-Etienne Quicherat. Dans le cas présent, le but est d'apporter une preuve que ces lois témoignent de l'importance de l'apparence dans la société médiévale, à tel point que l'Eglise souhaitait réguler le luxe des costumes. Mais aussi d'exploiter ces lois somptuaires du Languedoc comme indice vers un particularisme régional dans la mode méridionale.

⁸⁶ CNRTL, « Définition de SOMPTUAIRE », [En ligne], consulté le 10.01.2022.

⁸⁷ GUILLAUME DE TUDELE et GOUGAUD Henri, *La Chanson de la croisade albigeoise*, Paris, Le Livre de Poche, 1992 (lettres gothiques), p. 112.

⁸⁸ GUILLAUME DE TUDELE et MARTIN-CHABOT Eugène, *La Chanson de la croisade albigeoise, tome 1 : La Chanson de Guillaume de Tudèle*, Les Belles Lettres, 1931, pp. 148-151.

⁸⁹ HELLER Sarah-Grace, « Limiting Yardage and Changes of Clothes: Sumptuary Legislation in Thirteenth-Century France, Languedoc, and Italy », s. d., p. 125.

⁹⁰ Cette société d'ordre est définie par Adalbéron de Laon vers 1020.

⁹¹ ROZOUNIAK Elena, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, Thèse, Paris IV Sorbonne, 2006, p. 64.

Sans aucun doute la proximité des péninsules ibériques et italiennes a contribué à influencer la mode méridionale sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Le commerce apporte des marchandises et pourrait détenir un rôle dans la diffusion de la mode.

La plus ancienne loi somptuaire qui traite de la région remonte en 1195 à Montpellier. Le légat du pape a rassemblé un concile, dans lequel il interdit les vêtements lacés et à découpes. La loi s'applique aux deux sexes ainsi que les longues traines sur les cottes des femmes⁹². L'historienne Sarah-Grace Heller avance l'idée que la raison invoquée de cette interdiction est liée à un événement contemporain. C'est la présence menaçante des Sarrasins en Espagne, sans mentionner la reprise de Jérusalem en 1187 par Saladin. Pour contenir la menace, il faut détenir des richesses financières afin de contribuer à l'effort de guerre⁹³. Le rapport avec les vêtements lacés n'est pas extravagant, puisqu'ils ont des patrons compliqués nécessitant un plus grand travail. Quant aux vêtements découpés, les patrons augmentent les chutes de tissus. Par conséquent, ce sont des habits chers qui gaspillent la matière textile. L'Eglise voit d'un mauvais œil que les laïcs de Montpellier et du Languedoc investissent dans ces vêtements. Elle souhaiterait pour des raisons économiques et militaires que leur argent soit employé à soutenir la Reconquista et les croisades.

En 1273, les statuts du consulat de Montpellier restreignent l'utilisation de la soie et une variété de pierre précieuse pour les femmes en ville :

*« Que non porton vestidura de ceda ni daur ni dargen mais cendat. Item establem que non porton vestidura neguna de ceda, mais cendat puescon portar en folraduras de lurs vestirs, et estiers non »*⁹⁴.

En Français, cela se traduit par : « ils ne peuvent pas porter des vêtements de soie, d'or, d'argent, à l'exception du cendal. Item, nous déclarons qu'aucune femme peut porter des habits de soies, ; les femmes peuvent porter du cendal comme doublure de leur vêtement, mais pas sur l'extérieur »⁹⁵. Les statuts du consulat de Montpellier tentent de réguler les vêtements de soie, afin de les réserver à l'élite, autrement dit la soie doit demeurer pour les seigneurs. La loi somptuaire nous apprend que le cendal est un cas à part, puisqu'il peut être

⁹² ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIIIe siècle*, op. cit., 2014, p. 187 ; HELLER, « Limiting Yardage and Changes of Clothes », art. cit., 2004, p. 124.

⁹³ HELLER, « Limiting Yardage and Changes of Clothes », art. cit., 2004, p. 124.

⁹⁴ Ibid., p. 127.

⁹⁵ Ibid.

porté par tous les hommes. Quant aux femmes, le cendal est limité aux doublures des vêtements.

En 1274 ou 1275, les consuls de Montauban établissent une liste de fourrures, soies, et d'habits teints comme interdits à porter. L'interdiction est valable aux hommes ainsi qu'aux femmes dans les rues⁹⁶. En l'absence de la source directe, ces informations sans plus de détails sont factuelles. L'élément à retenir est une volonté de réguler le luxe entre les différentes classes de la société médiévale.

Les statuts du consulat de Marseille, réglant le prix des façons pour habits en 1276, témoignent que « les huques » et chapes à l'usage des bourgeoises de cette ville étaient souvent de cendal et de drap de soie avec force garniture⁹⁷.

Les lois somptuaires des consuls de Montauban interdisent en 1291, les boutons d'or, d'argent, ou couverts de soie. La forme est également la cible de ces restrictions, ils ne doivent être ni rond ni plat⁹⁸. Une première loi contre les boutons avait été prononcée à Montauban en 1275. Les maris étaient incités à surveiller le nombre de boutons sur les vêtements de leurs femmes⁹⁹.

En 1298, le consulat de Narbonne fit une loi contre des cottes lacées ainsi que les chemises brodées. Ces côtes lacées sur les côtés laissaient entrevoir la chemise dessous. Les mariées seulement furent autorisées par tolérance à avoir une chemise brodée pour leur noce, et à la porter pendant leur première année de ménage, mais pas un jour de plus¹⁰⁰. Ces types de vêtement sont abordés au cours de ce mémoire. La mention de cote lacée n'est pas anodine comme observation. Elle est relative à la mode espagnole, d'autant que le royaume d'Aragon est à proximité, renforçant l'hypothèse d'une influence au sein de la mode méridionale.

Force est de constater que les lois somptuaires connues à ce jour, dans le Sud de France, s'étaient de la fin du XII^e siècle jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Elles fournissent des informations pratiques sur le costume en lui-même, étant donné que ces lois ont existé. Par conséquent, les vêtements et les matières premières dénoncés ont été portés dans le quotidien. Autrement, il n'y a aucune raison de créer de telle lois. Les restrictions mentionnent par deux

⁹⁶ Ibid., p. 126.

⁹⁷ QUICHERAT, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, op. cit., 1875, p. 186.

⁹⁸ BARTHOLEYNS Gil, « L'enjeu du vêtement au Moyen Âge. De l'anthropologie ordinaire à la raison sociale, XIII-XIV^e siècle », in: *Le corps et sa parure*, 2007, p. 252.

⁹⁹ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIIIe siècle*, op. cit., 2014, p. 87.

¹⁰⁰ QUICHERAT, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, op. cit., 1875, p. 187.

fois les cottes lacées, qui sont séparées par pratiquement 100 ans d'écart. De plus, l'utilisation de soie pour les vêtements est également un sujet au cœur de la régulation.

3. La vie seigneuriale de Bérenguer III de la Fare, des indices pour définir une apparence cohérente

Bérenguer III de la Fare est un seigneur méridional dont les sources attestent plusieurs fois ce nom. Parmi celles étudiées, il est mentionné comme *Berengarium de fara militem*¹⁰¹, *Berengari de fara miles*¹⁰², *Berengarius de Farra miles*¹⁰³, ou encore *Bringuier de la Fare Seigneur et baron de la Fare*¹⁰⁴. Aux XI^e et XII^e siècles, les textes ont souvent une épithète honorifique aux individus ou aux groupes dont le nom est consigné dans une charte¹⁰⁵. Pour qualifier le chevalier occitan, les termes *miles* ou *cabalarius* se traduisant, tous deux, dans la poésie des troubadours, par *cavalier*¹⁰⁶. Au XIII^e siècle, l'emploi de *miles* se renforce pour désigner un chevalier. Cela concorde avec le cas de Bérenguer III de la Fare.

Pour en revenir au seigneur de la Fare, la ville principale est Saint-André-de-Valborgne. Sur les hauteurs, le château féodal familial surplombait la commune actuelle de la ville. Aujourd'hui, il n'en reste que de vagues traces dissimulées dans le paysage. Une fois sur place, force est de constater que ces vestiges sont épars. La majorité demeure quelques murs arrasés en pierre.



Figure 6: En rouge, vestiges de murs sur l'emplacement du château féodale des seigneurs de la Fare à Saint-André-de-Valborgne. 10 mètres : ____

¹⁰¹ AD du Gard, 1 E 2467, Accord entre Berengarium de Fara et Gaucelum de Mayreriis, calendes de septembre 1279.

¹⁰² AD du Gard 1 E 2467, Berengari de Fara miles, 1252.

¹⁰³ BNF, copie des chartes de croisade. B. N., manuscrits latin, 17803 : CR, n. 278

¹⁰⁴ AD du Gard, 1 E 2469, copie du XVI^e siècle, Compromis entre Tiqbore et Bérenguer III de la Fare, 16 des calendes d'avril 1252.

¹⁰⁵ AURELL Martin, « La chevalerie urbaine en Occitanie (fin Xe – début XIII^e siècle) », in: SOCIETE DES HISTORIENS MEDIEVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC (éd.), *Les élites urbaines au Moyen âge : XXVII^e Congrès de la SHMES (Rome, mai 1996)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019 (Histoire ancienne et médiévale), p. 71-118.

¹⁰⁶ Ibid.

Le rocher est taillé à certains endroits avec des formes géométriques, dont un angle droit, et deux – trois roches taillées verticalement comme une base murale. Enfin les particularités les plus visibles sont l’escalier taillé dans la roche, un seul et unique mur de deux mètres tout au sommet¹⁰⁷. Les seigneurs de la Fare vivaient dans ce château. L’intérêt d’apporter une première approche de ce château est de le faire sortir de l’oubli. Mais aussi de chercher à comprendre l’étendu de cet édifice, aujourd’hui disparu. Le lien avec l’étude du costume médiéval paraît obscur de prime abord. La réflexion doit être mise sur les moyens financiers de la famille de la Fare. Avaient-ils un grand ou un petit château ? Malheureusement, cette question demeure sans réelle réponse. Il faudrait effectuer des fouilles archéologiques sur place pour en apprendre plus. Quoiqu’il en soit, l’ancienne demeure fortifiée des seigneurs de la Fare était bâtie au sommet d’un rocher. Surplombant tous les environs, avec des pentes raides qui limitent les possibilités de l’assiéger. Après une analyse visuelle du relief, l’accès au château devait se faire par un seul chemin.

Bérenguier III de la Fare, il fut le fils de Bérenguier II de la Fare et de Saurine de Mandagout. Les parents sont connus grâce à leur contrat de mariage, conservé aux Archives nationales¹⁰⁸. Ce contrat a été fait par Bertrand du Pré (*de Prato*), notaire public du roi de France, devant l’Église de Vebron, en présence de Bernard et Raimond de Barcé, de Raimond Caïrano, de Fredol de Folaquier, et Guiraud de la Garde¹⁰⁹. Leur mariage est célébré le 16 des calendes de juillet 1206. Il est possible d’apprendre que Bérenguier II de la Fare est qualifié de damoiseau et qu’il est le fils d’un autre Bérenguier de la Fare. Ce dernier est mentionné comme étant chevalier. Quant à Saurine de Mandagout, elle est fille de Raymond de Mandagout, chevalier seigneur en partie du château de Meyrueis. Elle reçut en dot la somme de 7000 sols tournois et de somptueux vêtements nuptiaux. Elle apporta en outre à son époux les droits et revenus du four (ou tour ?) de la Bastide situé dans le bourg du château de Meyrueis¹¹⁰. Ce contrat de mariage est mentionné par le Père Alexis, dans son ouvrage sur la généalogie de la famille de la Fare publié en 1766. Il fait une remarque sur la dot de la jeune femme : « la somme de 7000 sols tournois ; ce qui étoit alors une somme si considérable, qu’il n’y avoit que les filles des Maisons les plus qualifiées, à qui on en donnât de pareilles »¹¹¹. Par

¹⁰⁷ Annexe 1.

¹⁰⁸ Une copie du XVI^e siècle disponible aux Archives départementales du Gard contribue à découvrir ce que contient l’acte.

¹⁰⁹ GEORGES DE MORANT, *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l’Europe*, 1931, pp. 282-283. En ligne: <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36651k>>, consulté le 20.11.2021.

¹¹⁰ Archives du Gard, 1 E 2469, copie du XVI^e siècle du contrat de mariage entre Bérenguier de la Fare, damoiseau et Saurine de Mandagout, 1206.

¹¹¹ CAQUET Alexis, *Généalogie de la maison de La Fare en Languedoc, dressée sur les titres originaux, et établie dans « les Grands Officiers de la couronne », par le P. Alexis, Augustin (Caquet)...*, 1766, p. 6.

conséquent, il est possible de supposer que la famille de la Fare connaît une ascension seigneuriale pour parvenir à s'allier avec une riche famille et puissantes. Le mariage aurait été célébré au château de Mandagout¹¹².

La naissance de Bérengier III de la Fare demeure inconnue, faute de présence d'acte de naissance ou d'information indicative. Le plus prudent serait d'avancer une naissance entre les années 1215-1230.

Les deux premiers éléments relatifs à la vie de Bérengier III de la Fare remonteraient à l'année 1247. L'emploi du conditionnel est légitime car l'origine des propos en question n'est pas fiable¹¹³. La redécouverte de la source originelle remédierait au problème de fiabilité. Le premier évènement est un hommage de Brune fille de Hugon de Tréhons rendu au seigneur de La Fare pour des terres situées dans la paroisse de Saint-Flour de Pompidou. En d'autres termes géographiques, ces terres sont au nord de Saint-André-de-Valborgne. Le second indique que Bérengier III de la Fare aurait prêté serment d'hommage en faveur de Bernard IX d'Anduze pour des biens qu'il possédait sur les terres du seigneur d'Anduze. Ces informations même si elles n'ont pas pu être vérifiées sont importantes pour amorcer une approche seigneuriale. Il convient d'expliquer rapidement l'usage et l'intérêt d'un hommage. En vigueur dans les institutions féodo-vassaliques, l'hommage est un rite sous forme de contrat conclu devant des témoins engageant deux personnes libres. Ensuite, celui qui a prêté serment devient l'homme du seigneur, autrement dit son vassal. Dans les deux cas, l'union ainsi faite prévoit que le vassal met sa personne et ses biens au service du seigneur. Quant au seigneur, en tant que suzerain, il doit assurer une protection, l'entretenir, l'aider matériellement et militairement si nécessaire¹¹⁴. Par conséquent, Bérengier III de la Fare devient vassal du seigneur d'Anduze. Seulement après trois années, Bernard IX d'Anduze décède en 1250. Difficile d'affirmer si l'hommage a été renouvelé avec le nouveau seigneur d'Anduze. Pour ce qui est de Brune fille de Hugon de Tréhons, les informations demeurent lacunaires. L'orthographe du nom du père étant incertain, l'étude ne peut pas apporter d'autres détails à ce sujet. Néanmoins, le fait est que Brune aurait rendu hommage à Bérengier III de la Fare. Ces évènements ont été délibérément joint à l'étude puisque ce sont les seules mentions de ce type de rite féodo-vassalique.

¹¹² Information non vérifiée car il manque la source originelle. Elle est extraite depuis le site Généanet à partir de la généalogie de Louis Brun (zardoz).

¹¹³ Informations extraites depuis le site Généanet à partir de la généalogie de Louis Brun (zardoz).

¹¹⁴ BALARD Michel, GENET Jean-Philippe et ROUCHE Michel, *Le Moyen-âge en occident*, Paris, Hachette supérieur, 2011, pp. 128-129.

Ensuite, les éléments biographiques sur la vie de Bérenguier III de la Fare ont pu tous être vérifiés. Il s'avère qu'il participe à la 7^e croisade de Louis IX. Après la prise de Damiette en 1249, Bérenguier de la Fare fait un emprunt collectif en compagnie de cinq autres personnes¹¹⁵. Il est désigné par le terme *miles*, tandis que les autres personnes ont une épithète différente. Deux sont mentionnés comme *militibus* à savoir « Pontio de Bellolacu, Arnaldo Aldeberto », Puis trois comme *Servientibus de societate sua*, il s'agit de « Bertrandus Fabri, Rogerius de Bonavis, Guillelmus Baultus »¹¹⁶. Les termes de *Miles* et *Militibus* sont employés sans distinction apparente pour présenter des chevaliers. La traduction de *Servientibus de societate sua* n'est pas encore pleinement définie. Dans un sens littéral transparent, cela pourrait être « serviteurs de sa société » ou « sergents de sa corporation/association »¹¹⁷, or l'analyse de ces mots n'est pas plus avancée. Parmi un des documents, « Bertrandus Fabri, Rogerius de Bonavis, Guillelmus Baultus » sont suivis par une abréviation « armig. »¹¹⁸. Par déduction, il s'agirait d'une abréviation du terme latin *armigeris*, qui peut se traduire par écuyer. L'une des trois personnes pourrait être l'écuyer de Bérenguier III de la Fare. L'acte apprend également que le contrat accordait 12 sols tournois par jour à Bérenguier¹¹⁹. Les comptes sont réglés le 8 avril 1250 à Toulouse par Gazolo, un marchand italien¹²⁰. La durée passée de Bérenguier à la croisade n'est pas claire. Le manque d'information empêche de renseigner sur l'implication réelle du seigneur de la Fare dans les opérations militaires. Les principaux faits à retenir sont sa présence au début de la croisade de Louis IX, ainsi que le contrat d'emprunt collectif pour subvenir à ses besoins financiers durant la croisade. La première information requiert de faire une hypothèse, la plus raisonnable est d'indiquer qu'il demeure entre une à deux années à la croisade avant de rentrer en France.

En effet, sa présence dans ses terres est démontrée par l'existence d'un acte du 13 des calendes de janvier 1252. Bérenguier III de la Fare reçoit la reconnaissance féodale de Pierre Guy de Meyrueis¹²¹. Elle inclut quatre pièces de terre du mas de *Rainelmo de Monte Iardino*. Les témoins présents sont : *Petro Boniti, Raimundo Aimenra, Petro Bruno, Raimundo Guidone, et Petro de Castlono notario*. L'acte est signé par Hugues de Caissonnier, notaire public dans la baronnie de *Rocafono* (Roquefeuil).

¹¹⁵ BNF, copie des chartes de croisade. B. N., manuscrit latin, 17803.

¹¹⁶ BNF, copie des chartes de croisade. B. N., manuscrit latin, 17803 : CR, n. 122.

¹¹⁷ Les hypothèses ont été faites lors d'une discussion avec Gilles Martinez pour comprendre ces termes liés à la chevalerie du XIII^e siècle.

¹¹⁸ BNF, copie des chartes de croisade. B. N., manuscrit latin, 17803 : CR, n. 278.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ BNF, copie des chartes de croisade. B. N., manuscrit latin, 17803 : CR, n. 118

¹²¹ AD du Gard, 1 E 2467, Reconnaissance féodale de Pierre Guy de Meyruies, 1252.

Les trois prochaines mentions du seigneur de La Fare traitent de la possession d'un mas et des terres situés aux alentours. Le 16 des calendes d'avril 1252, fut réalisé un compromis à l'issue d'une sentence arbitrale. Il implique Tiqbore, mère d'un Bérengier Henrye, seigneur du château de Compère, et Bérengier de la Fare¹²². Les deux seigneurs revendiquaient la propriété du mas de Campredon et ses terres dans la paroisse de Meyrueis. L'acte désigne Bérengier III de la Fare comme seigneur de ces lieux.

Ensuite le 5 des Calendes de mai 1252, un acte est passé devant le notaire Hugues de Caissonnier¹²³. C'est le même notaire qui avait acté la précédente reconnaissance féodale. Bérengier III de la Fare est qualifié Chevalier et reçoit une reconnaissance féodale par « Pierre Durand & Gerard-Ermenguier frères », de la pièce de terre située dans la Paroisse de Meyrueis, au lieu appelé Campredon.

Enfin, le 6 des calendes de mai 1252 est promulgué une sentence arbitrale¹²⁴. Elle concerne Pierre Durand et Gérard Ermenguier frères, du mas de Campredon qui reconnaissent Bérengier III de la Fare comme seigneur de leur propriété. À partir de la date de cette sentence arbitrale, les deux hommes doivent la censive de douze sous melgoriens et de deux *cestiers de segle mezure* de Meyrueis avec réserve. En d'autres termes, il s'agit de sommes d'argent, mais il est également questions d'une quantité de grains et châtaignes. L'acte est signé par le notaire Pierre de Castione.

Ces trois actes sont tout à fait intéressants pour leur mention commune du mas de Campredon. De plus, l'évolution est notable grâce aux dates. Le premier acte traite d'un accord entre deux seigneurs locaux pour désigner le réel seigneur des lieux. Dans le cas présenté, le seigneur de la Fare est reconnu légitime. Le second acte apporte la reconnaissance féodale des propriétaires du mas en citant leur nom. Le troisième acte est la redevance seigneuriale que les deux personnes citées dans l'acte doivent remettre à Bérengier III de la Fare. Ces actes détaillent tout un pan de la vie seigneuriale. Le seigneur de la Fare possède une petite influence régionale à la moitié du XIII^e siècle, qui plus est Campredon est un lieu proche de Meyrueis qui existe encore aujourd'hui. Le point particulier, c'est la présence de ruines présente dans ce lieu-dit¹²⁵. Seulement il est difficile de savoir si c'est le même endroit évoqué dans les sources.

¹²² AD du Gard, 1 E 2469, Compromis - 1252.

¹²³ CAQUET, *Généalogie de la maison de La Fare en Languedoc, dressée sur les titres originaux, et établie dans « les Grands Officiers de la couronne », par le P. Alexis, Augustin (Caquet)...*, op. cit., 1766, pp. 6-7.

¹²⁴ AD du Gard, 1 E 2749, Sentence Arbitrale - 1252.

¹²⁵ Sur Google Maps, un lieu-dit existe au nom de « Campredon », situé à proximité de Meyrueis. Cet endroit est accessible aux coordonnées : 44°09'15.6"N 3°30'28.6"E. [En ligne], consulté le 03/02/2022.

Peu de temps après, à la date du 10 des calendes de juin 1252, une sentence arbitrale est rendue entre Englès, alias Richard de Mostuejous, et Pierre, oncle de ce dernier¹²⁶. Englès conserva le château de Mostuejous et toute la part que son père avait eue dans les paroisses de Saint-Pierre de Mostuejous, de St-Jean de Clauzelles ou encore de Noviz, ainsi que tous les biens et droits de son aïeul Aimeric qui est décédé¹²⁷. Son oncle Pierre eut pour sa part tous les biens qui avaient appartenu à son frère Aimeric, et dont ce dernier lui avait fait donation du mas de Franquiran. Cette sentence, prononcée à Creyssel, devant la porte de l'église de St-Julien fut ratifiée par les parties, en présence : « de Hugues, comte de Rodez, de frère Roger de Cabarès, Pons d'Aibes, Pierre Gaucelin de Follaquier, Guillaume Rostaing, Boson de Monestier, Berenger d'Auriac, Berenger de la Fare, etc¹²⁸ ». Le seigneur de la Fare fut donc invité en tant que témoin oculaire pour cette occasion.

Le mariage de Bérenguer III de la Fare est évoqué par le généalogiste Gustave Chaix d'Est-Ange. L'étude n'a pas pu retrouver trace de la source originelle. Il se serait marié avec Sybille d'Anduze en 1252. C'est la petite fille de Pierre Bermond VI d'Anduze et de Constance de Toulouse, elle serait née vers 1232. Il faut savoir que sa grand-mère est veuve en premières noces de Sanche VIII, roi de Navarre¹²⁹. L'identité de ses parents est divisée en deux hypothèses : soit issue de l'union entre Pierre Bermond VII et Josserande de Poitiers Valentinois, soit de Raymond de Bermond d'Anduze, baron de Florac et de mère inconnue¹³⁰. Le même Bérenguer de la Fare, pour donner suite à une précédente transaction faite avec Guillaume Imbert, prieur de Saint-Germain près de la ville d'Alès, lui donne 7 sols melgoriens de cens. Cette action est actée du 5 des Calendes de novembre 1252, passé devant le notaire Guillaume de Passa¹³¹. La somme d'argent est donnée en représentation et en place de 300 sols tournois, légué à l'Eglise de Saint-Germain par dame Elise, dame de Saint-Germain, près d'Alès. C'est la grand-mère paternelle de Bérenguer III de la Fare, elle avait légué les 300 sols tournois pour un anniversaire de ses parents et elle-même :

¹²⁶ LAINE Pierre-Louis, « De Mostuejous », in: *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France, ou, Recueil de preuves, mémoires et notices généalogiques, servant à constater l'origine, la filiation, les alliances et les illustrations religieuses, civiles et militaires de diverses maisons et familles nobles du royaume*, vol. Tome 7, Paris, 1841, p. 7.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ CHAIX D'EST-ANGE, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle. Tome XVII.*, op. cit., 1921, p. 105.

¹³⁰ Les recherches et conclusions généalogiques ont été établies avec Séléna Comte aux Archives départementales du Gard.

¹³¹ CAQUET, *Généalogie de la maison de La Fare en Languedoc, dressée sur les titres originaux, et établie dans « les Grands Officiers de la couronne », par le P. Alexis, Augustin (Caquet)...*, op. cit., 1766, p. 7.

Et in folutum trecentorum folidorum pogeffiorum, ou podiencium quos quondam reliquit, feu legavit domina Elis, quondam avia dicti Beringarii, domina Sancti-Germani, in fuo teflamente¹³².

Guillaume Pelet succède à la mort de son père Bernard Pelet en tant que coseigneur d'Alès en 1252. Ses tuteurs, Bernard de Barre, Guillaume de Pontils et Jean de Bossoles reçurent en cette qualité en 1253, l'hommage de Hugues de Melet, Pierre de Spinasson chevaliers, pour divers fiefs. Bérenguer de la Fare fait partie des témoins de la reconnaissance féodale avec Arnaud d'Arsac et Pierre Gaucelin de Follaquier, chevaliers¹³³.

Le 24 octobre 1262, a lieu le mariage entre Pierre Pelet, coseigneur d'Alès et de Boucoiran¹³⁴, et Delphine de Rodez. Elle est fille de Hugues Comte de Rodez et de feu dame Isabelle de Roquefeuil. La jeune femme est âgée de 14 ans lors de ce mariage. Le contrat fut passé au château de Valleraugue en présence de Delphine de Roquefeuil l'ayeule maternelle de la jeune mariée, de Pierre Gaucelin de Follaquier, de Bérenguer de la Fare, de Guillaume de Frotard et de Guillaume de Rostaing, chevaliers¹³⁵.

Au cours de l'étude des noms de seigneurs ont été cités à plusieurs reprises dans les mêmes sources que Bérenguer III de la Fare. Notamment, Pierre Gaucelin de Follaquier et Guillaume de Rostaing. Les trois seigneurs devaient se côtoyer régulièrement dans leur vie seigneuriale. D'ailleurs Follaquier est le nom d'une commune actuelle non loin de Saint-André-de-Valborgne.

Plus de dix années s'écoulent avant la prochaine mention du seigneur de la Fare. L'acte du 15 des calendes de septembre 1279 vient rompre l'absence de sources. C'est un accord entre Bérenguer de la Fare, chevalier et Gaucelum de Meyrueis prieur de Saint-André-de-Valborgne, concernant l'acquisition d'une terre¹³⁶. L'acte présente *domino Bernardo de fara*, autrement dit le seigneur Bernard de la Fare. Tout convergerait vers un potentiel lien de parenté avec Bérenguer III de la Fare. D'autant plus que Bernard de la Fare est suivi par le mot latin *canonico*, désignant vraisemblablement un homme d'Église, à partir de cette

¹³² Ibid.

¹³³ DEVIC Claude et VAISSETTE Joseph, *Histoire générale de Languedoc. T. 4 / , avec des notes & les pièces justificatives, composée sur les auteurs & les titres originaux, & enrichie de divers monumens. Par deux religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur*, 1730, p. 23.

¹³⁴ Pierre Pelet, ca. 1245-1300

¹³⁵ DEVIC Claude et VAISSETTE Joseph, *Histoire générale de Languedoc. T. 3 / , avec des notes & les pièces justificatives, composée sur les auteurs & les titres originaux, & enrichie de divers monumens. Par deux religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur*, 1730, p. 512.

¹³⁶ AD du Gard, 1 E 2467, accord entre Bérenguer III de la Fare et Gaucelum de Meyrueis.

information, toutes les spéculations sont possibles. La plus prudente est de suggérer que les deux hommes sont de la même famille.

En ce qui concerne les autres informations, le contrat fut établi dans la maison de Guillermo Peliceri, avec pour témoins, le seigneur Arnaldo de Garda, chevalier, Raymond de Cadrena et du notaire Jean de Carnato. Cependant l'acte fut rédigé et signé par Hugo de Campallaldo notaire public royal après le décès du notaire Jean de Carnato. L'acte est alors accordé, par le seigneur Hugues Quiret, chevalier, ancien intendant de *Bellicadri et Nemausensis*¹³⁷.

Il y a une toute dernière mention de Bérenguer III de la Fare. Elle date du 3 juillet 1292 dans un acte fait en faveur de son fils Bérenguer IV de la Fare, damoiseau¹³⁸. Néanmoins, l'acte est atteint par une moisissure qui rend la lecture très compliquée. Il est impossible d'affirmer s'il était encore vivant au moment de l'acte, le principal intéressé étant son fils¹³⁹.

Les informations sur Bérenguer III de la Fare sont rares, et la biographie ainsi faite est lacunaire. Il n'y a pas de suzerain clairement défini, hormis l'hommage rendu à Bernard IX d'Anduze dont la source n'a pas pu être vérifiée. Les actes rapportent des noms de villages, hameaux proches des terres de la famille Roquefeuil et d'Anduze ou encore du comte de Rodez. Néanmoins, l'étendue de la seigneurie de la Fare n'est pas pleinement identifiée.

En tenant compte de ces détails, il pourrait être un vassal de l'une d'elles, car ces familles sont influentes et puissantes dans la région. Les unions maritales, auxquelles Bérenguer III de la Fare a été le témoin, renforce cette idée. D'ailleurs il serait intéressant de faire une étude cartographiée des différentes seigneuries féodales dans les Cévennes, à l'heure actuelle, rien de semblable n'existe.

Bérenguer III de la Fare a vécu au cours du règne de Louis IX. Jean de Joinville a écrit *Vie de Saint Louis*, dans lequel il relate parfois les enseignements qu'il a reçu du souverain. L'aspect vestimentaires mais surtout l'apparence quotidienne, est un thème abordé. L'importance de tenir son rang figure dans les passages 35, 36 et 38 de *Vie de Saint Louis*. Maître Robert de Sorbon s'oppose au sénéchal Jean de Joinville, lui reprochant d'être mieux vêtu que le roi. Il lui dit :

*Dont faites vous bien à blasmer, quant vous estes plus noblement vestus que li roys ; car vous vous vestez de vair et de vert, ce que li roys ne fait pas*¹⁴⁰.

¹³⁷ Beaucaire et Nîmes.

¹³⁸ AD du Gard 1 E 2468.

¹³⁹ Arbre généalogique de Bérenguer IV de la Fare (annexe 2).

¹⁴⁰ JEAN DE JOINVILLE et NATALIS DE WAILLY, *Histoire de Saint Louis, suivie du Credo et de la lettre à Louis X*, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et cie, 1874, p. 20.

Louis IX prit la défense de Robert de Sorbon à la suite de la réponse de Joinville qui clamait que le surcot était un héritage de ses parents. Cependant, peu après cet évènement, le roi appelle à le rejoindre, le sénéchal Jean de Joinville, le roi Thibaut II de Navarre¹⁴¹, et son fils Philippe, futur Philippe III de France. Lors de cette confidence, Louis IX témoigne sa conception personnelle sur la façon de se vêtir :

vous vous devez bien vestir et nettement, pour ce que vos femmes vous en ameront mieux, et vostre gent vous en priseront plus. Car, ce dit li saiges, on se doit assemer en robes et en armes en tel manière que li preudome de cest siecle ne dient que on en face trop, ne les joenes gens de cest siecle ne dient que on en face pou¹⁴².

Dans le cas de Bérenguier III de la Fare, il s'agit d'un petit noble, sans doute au service d'une puissante famille. Il a les moyens de tenir son rang puisqu'il est qualifié de chevalier. Petit rappel, devenir chevalier est coûteux. Comme chaque chevalier, il a reçu une cérémonie d'adoubement. Le verbe « adouber » est un mot en vieux français qui veut dire équiper¹⁴³. Tout le monde n'a pas les moyens de payer un équipement militaire. Puis Bérenguier III de la Fare a reçu des hommages, des reconnaissances féodales et possède les moyens d'être chevalier. Dès lors, le costume seigneurial possède une place centrale dans la société médiévale. Si les enseignements de Louis IX correspondent à la mentalité de l'époque. Bérenguier III de la Fare se doit d'avoir une apparence à la hauteur de son rang.

¹⁴¹ Thibaut II, roi de Navarre est marié à Isabelle, fille de Louis IX.

¹⁴² JOINVILLE et NATALIS DE WAILLY, *Histoire de Saint Louis, suivie du Credo et de la lettre à Louis X, op. cit.*, 1874, p. 22.

¹⁴³ DUBY Georges, *La chevalerie racontée par Georges Duby*, Paris, Perrin jeunesse, 1998, p. 54.

II. Le costume civil de la chevalerie dans le sud de France.

1. Les vêtements du dessous, symbole d'intimité

Les vêtements du dessous s'apparentent au sous-vêtement, ceux au contact du corps. Les représentations médiévales de costumes civiles ne dévoilent pas ces habits-là. Hormis dans des cas bien spécifiques, les sous-vêtements sont visibles lorsque l'on veut mettre en avant une personne de bas statut, généralement en train de travailler. Les personnes condamnées sont aussi montrées en sous-vêtement¹⁴⁴. Au XIII^e siècle, apparaît l'expression *robe linge*¹⁴⁵ pour désigner les vêtements de dessous.

La chemise médiévale connut dans les textes sous les termes de chemisse, cemisse, kemisse, camise¹⁴⁶ provient du bas latin *camisia*¹⁴⁷. *Camisia* serait d'origine germanique dont les formes remontent à *kamitya*¹⁴⁸. Durant l'époque médiévale, ce vêtement est ample pour les hommes et les femmes. Il ne doit pas gêner dans les mouvements. La chemise masculine, hors apparat, descend aux genoux pour les plus riches¹⁴⁹. Elle peut être munie de godets, au centre, et/ou sur les côtés. Certaines chemises sont fendues, tel que la chemise de l'archevêque Rodrigo Ximenez de Rada, d'autres non comme la chemise de saint Louis. Les cols peuvent prendre diverses formes. Les plus récurrents parmi les pièces archéologiques, c'est la forme en V ou en rond. Même si d'autres variantes existent. La longueur des manches varie, elles descendent jusqu'au milieu de l'avant-bras, ou à la limite du poignet. On voit parfois des poignets ouverts, la possibilité d'effectuer un point de couture sur soi-même est probable. Les emmanchures des pièces archéologiques sont toutes grandes et venant confirmer un aspect de la mode XIII^e siècle. Pareillement, les manches se rétrécissent sur l'avant-bras. La chemise féminine est quant à elle plus longue, elle descend aux chevilles, tandis que pour les pauvres,

¹⁴⁴ Pierpont Morgan Library, New York, Ms M. 638, Bible de Maciejowski, ca. 1250. Des exemples visibles au folio 5r, 25r et 38v.

¹⁴⁵ WARTBURG Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, vol. 16 / 21, Verlag J.C.B. Mohr, Tübingen, 1948, p. 576.

¹⁴⁶ ROZOUUMNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIIIe et XIVe siècles*, op. cit., 2006, p. 124.

¹⁴⁷ ERNOUT Alfred et MEILLET Alfred, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4e édition, Paris, Klincksieck, 2001, p. 90.

¹⁴⁸ ROZOUUMNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIIIe et XIVe siècles*, op. cit., 2006, p. 124.

¹⁴⁹ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIIIe siècle*, op. cit., 2014, p. 129.

la longueur minimale à mi-mollet apparaît être la limite. Dans les romans, le tissu de la chemise est parfois précisé : elles sont souvent faite en toile de lin¹⁵⁰.

Les textes nous apprennent aussi que par temps chaud, la chemise peut se porter seule sous le manteau¹⁵¹ :

*Quant Gérars est venus à court
Afublés d'un mantelet court
D'escarlate et de frès ermine,
Millour n'ot ne rois ne roine.
Dessous ot chemise ridée
Qui de fil d'or estoit brodée.
Vestue l'avoit pour le caut¹⁵².*

Les sources sont de plus en plus nombreuses, et certaines particularités régionales apparaissent. Les pays méditerranéens, du fait de leurs climats et leurs contacts avec le monde oriental, développent des formes originales par rapport à ce que l'on observe au nord des Alpes et des Pyrénées. Les sources ibériques évoquent une chemise lacée féminine, qui se nomme la *camisa margomada*. Les sources espagnoles témoignent de décorations possibles sur les chemises. Ce sont des broderies réalisées directement sur le lin. L'origine de ce type de décoration pourrait être une influence maure. La mode orientale est friande de ces broderies sur chemise¹⁵³. De plus, la loi somptuaire du consulat de Narbonne en 1298 mentionne des restrictions contre les chemises brodées. Les proportions de cet usage de mode demeurent inconnues, mais suffisamment présente pour qu'une loi soit faite à ce propos à la fin du XIII^e siècle.



Figure 7: La *camisa margomada* est visible dans le *Livre des jeux*, fol. 8r, 3 quart du XIII^e siècle, Bibliothèque de l'Escorial, Madrid.

Dans l'art, la *Bible de Maciejowski* est une source considérable avec des illustrations de chemises médiévales. Certaines scènes présentent des personnages en chemise, de différents

¹⁵⁰ ROQUES Mario, *Aucassin et Nicolette : chantefable du XIII^e siècle (2^e éd. rev.)*, H. Champion, Paris, 1929, XI, v.25.

¹⁵¹ ROZOUNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, op. cit., 2006, p. 125.

¹⁵² *Roman de la Violette*, v.3163-69.

¹⁵³ Annexe 3.

statuts, connus, ou anonymes¹⁵⁴. Quelques exemples du manuscrit avec le nom des personnages qui portent des chemises : Ruth (f. 18r), Anne, mère de Samuel (f. 19v), le roi Agag (f. 25r), Jonathan (f. 28r), le roi Saül et ses fils (f. 35r), Bethsabée (f. 42v) et plusieurs servantes, Amnon (f. 43r).

La chemise de saint Louis, datant du milieu du XIII^e siècle, est une pièce incontournable de la vie intime. Elle mesure 120cm de hauteur et une circonférence en bas estimé à 260 cm¹⁵⁵. Cette ampleur considérable est obtenue par l'assemblage de deux paires de godets ventraux et dorsaux. C'est-à-dire sur la partie de devant et derrière. Les manches ont une spécificité propre à cette chemise. Une ouverture au niveau du poignet. C'est de cette pièce archéologique que l'hypothèse de couture sur soi apparaît. La couture sur soi permet d'ajuster les manches au plus proche des avants bras.

Avant son déplacement du trésor de Notre-Dame de Paris, la chemise de saint Louis était exposée au côté des reliques. Limiter l'étude à une seule pièce archéologique textile rendrait la démarche biaisée.

Fort heureusement, d'autres chemises médiévales sont parvenues jusqu'à aujourd'hui. La chemise de Rodrigo Ximenez de Rada, archevêque de Tolède mort en 1247, est d'origine ibérique. Il est toujours délicat de se référer aux vêtements religieux, ceux-ci ne reflétant pas la mode de leur temps, surtout dans les couches supérieures¹⁵⁶. Néanmoins, la chemise par son caractère plus intime, peut être prise en considération. Deux chemises figurent parmi les différentes pièces de vêtements de l'archevêque, une courte, la plus proche du corps, et une longue.



Figure 8: Chemise de saint Louis, XIII^e siècle, Trésor de Notre-Dame de Paris, photo - inconnue, 2019.

¹⁵⁴ ANDERLINI Tina, « La chemise au Moyen-Âge (Cinquième partie) Le XIII^e siècle », *Moyen Age* 85, 01.11.2011, pp. 52-59.

¹⁵⁵ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, pp. 129-131.

¹⁵⁶ ANDERLINI, « La chemise au Moyen-Âge (Cinquième partie) Le XIII^e siècle », art. cit., 2011, p. 3.



Figure 9: Chemises de Rodrigo Ximenez de Rada, décédé en 1247, Convent Santa Maria de Huerta, Soria. Photo : Inconnu.

La courte, qui arriverait sous le fessier, est un quasi-rectangle, avec des godets triangulaires, plissés en leur sommet, insérés à mi-hauteur. La forme des emmanchures est droite, sauf au niveau des goussets, qui sont en légère courbe. Comme pour la chemise de saint Louis, les goussets sont plus hauts que longs, et les manches se rétrécissent vers les poignets. Nous sommes devant une chemise d'une conception proche de celles du nord en général. Quant au col à amigaut, sa découpe en arrondi lui confère une forme proche d'un cœur. La chemise longue est formée de 18 parties, la rendant plus complexe dans son assemblage¹⁵⁷. Des godets, de plusieurs morceaux insérés horizontalement, sont sur les côtés. D'autres godets sont insérés entre le corps ainsi qu'à l'avant et à l'arrière. Il y a une dernière différence entre les deux chemises, les épaules de la chemise courte sont droites tandis que celles de la chemise longue s'affaissent¹⁵⁸.

Pour les membres inférieurs, c'est-à-dire les jambes, les hommes portent des braies. C'est en quelques sortes l'un des ancêtres du caleçon. Par extension, les braies appartiennent aux sous-vêtements et donc à la catégorie des *robes linges*. Plusieurs variantes du nom existent : braies, brayes, ou encore, en anglais : *brech*, *breche* ou *underbreche*¹⁵⁹. Mais ces différents termes ne paraissent pas correspondre à des formes précises. Les recherches d'Elena Rozoumniak définissent les braies de la façon suivante :

Issu du gaulois braca, le substantif braie(s) est attesté dans les textes dès le XII^e siècle pour nommer une sorte de pantalon dont l'origine remonte à la civilisation gauloise et qui est adopté par les Romains au I^{er} siècle de notre ère¹⁶⁰.

¹⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ ANDERLINI Tina, « Transformations de la mode masculine à la fin du Moyen-Age. Des braies au slip », *Moyen Age*, 01.01.2016, p. 1.

¹⁶⁰ ROZOUNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, op. cit., 2006, p. 118.

Les braies sont le plus souvent faites dans des matières d'origine végétale, comme le lin, en soie, en chanvre, il en existerait aussi en cuir¹⁶¹. Ce vêtement n'est jamais mis en exhibition par les seigneurs. Néanmoins, le costume masculin des gens plus modestes laisse parfois apparaître les braies. Supposées ne pas se montrer, les braies sont fortement présentes en art. Autant dans les enluminures que dans la statuaire du XIII^e siècle, les braies sont visibles grâce aux représentations des travaux des mois, des condamnations, de luttes, ou voire de personnes désignées comme fous. Du fait de l'iconographie, plusieurs types de braies sont possibles. Cependant la forme générale demeure inchangée, il y a deux jambes amples, et éventuellement un entrejambe tout aussi ample, donnant un aspect « couche-culotte »¹⁶². Les braies sont toutes resserrées à la taille par une ceinture, le *braiel*. Ce dernier permet d'attacher la bourse, d'autres accessoires et les chausses, un vêtement qui est présenté ensuite. La partie supérieure des braies est roulée sur la taille, grâce au braiel, ce qui permet d'en régler la hauteur. Les jambes peuvent être coupées en biseau, et non droites, une habitude qui dure au XIV^e siècle¹⁶³. De plus, les jambes ne sont pas forcément cousues sur l'arrière étant donné la présence de fentes. Par conséquent, elles peuvent ainsi être nouées et remontées. L'intérêt d'une telle mise en œuvre permet au vêtement de moins gêner le porteur, durant les travaux manuels ou de luttes.



Figure 10: La fenaison, Calendrier, Cathédrale d'Amiens, 1230-1240. Laetitia Martini.

Vers 1270, on finit par réduire simplement la longueur des braies en les faisant plus courtes, elles arrivent alors au genou¹⁶⁴. Il n'y a toujours pas de patron unique pour les braies.

¹⁶¹ Ibid.

¹⁶² ANDERLINI, « Transformations de la mode masculine à la fin du Moyen-Age. Des braies au slip », *art. cit.*, 2016, p. 1.

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ ADRIEN Harmand, *Jeanne d'Arc Ses costumes Son armure*, Paris, Lie Ernest Leroux, 1929, p. 87.

Enfin, les chausses sont les seuls vêtements visibles pouvant être considérés comme faisant partie des robes linges¹⁶⁵. Au XIII^e siècle, les chausses sont fabriquées en draps de laine, de soie ou en toile de lin. Il existerait aussi des chausses en cuir, mais pour autant, ni pièces archéologiques ni sources précises attestent leur existence. Les chausses masculines montent jusqu'en haut de la cuisse et sont attachées au braiel. Quant aux femmes, elles sont beaucoup plus petites, montant au-dessous du genou puis retenue par un lien¹⁶⁶. Au niveau de la conception, les tissus sont systématiquement coupés dans le biais, pour obtenir une grande souplesse. Par conséquent, l'élasticité permet de mouler parfaitement la jambe. Une paire de chausse ajustée nécessite plus de travail, et donc plus onéreuse. Une personne noble possède les moyens d'acquérir des chausses sur mesure et ajustée à ses jambes. Celles qui sont bien serrées à la cheville témoignent d'une marque d'élégance¹⁶⁷. Certaines sources présentent les chausses sans le pied, il s'agit de pèlerins, ou de personnes pauvres. Elles sont nommées *chausses à pied coupés*¹⁶⁸. La cause à effet est l'usure dû aux frottements dans les chaussures. Par conséquent, les chausses à pied coupés ne sont pas d'un grand intérêt pour le costume seigneurial.

La plus ancienne source de chausses languedociennes a été citée précédemment dans ce mémoire. En l'occurrence, les chausses du comte de l'an mil. Elles offrent en outre la première preuve de l'emploi d'une astuce de coupe qui permettait de donner à ce long tuyau de drap une certaine élasticité. Les fragments des deux chausses conservées sont tous taillés dans le biais¹⁶⁹. Toutefois, il n'y a que la chausse de droite qui contribue réellement à une approche visuelle de sa forme d'origine. Les restes textiles, une fois nettoyés, étaient en nombre suffisant pour restituer la chausse. Les fragments de la chausse de gauche étant en moindre quantité.

¹⁶⁵ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIIIe siècle*, op. cit., 2014, p. 138.

¹⁶⁶ ROZOUNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIIIe et XIVe siècles*, op. cit., 2006, p. 121.

¹⁶⁷ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIIIe siècle*, op. cit., 2014, p. 138.

¹⁶⁸ GAY Victor, *Glossaire archéologique du Moyen âge et de la Renaissance*, Librairie de la Société Bibliographique, Paris, 1887, p. 351.

¹⁶⁹ CARDON, « Des vêtements pour un comte », art. cit., 1996, pp. 159-160.

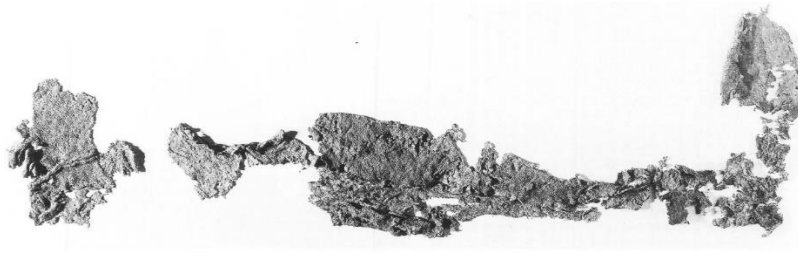


Figure 11: Chausse droite du comte de l'an mil teint au kermès, Dominique Cardon, « Des vêtements pour un comte », dans : Le comte de l'an mil, page 160.

La laine de ces chausse témoigne des prémices du développement futur de la draperie du nord-ouest méditerranéen pour sa qualité de tissage. Puisqu'à partir du XIII^e siècle, la production de drap est une source de richesse pour de nombreux centres textiles du Languedoc. Le tissu des chausse peut être considéré comme l'ancêtre, et même le prototype exact, d'une des deux sortes de draps les plus fréquemment décrites par les ordonnances sur la draperie. Ces dernières vont fleurir un peu partout à partir de la fin du XII^e siècle et surtout aux XIII^e et XIV^e siècles¹⁷⁰. Le sergé des chausse du comte de l'an mil est tissé en 2/1, il est possible que le tissage soit fait selon une chaîne en torsion Z et une trame en torsion S. Lorsque le tisserand se présente devant la machine à tisser, les fils en chaîne sont tissés à la verticale, tandis que ceux en trame sont à l'horizontale.

C'est tout à fait similaire au drap *terner* ou « à trois marches » (*de tribus calquis*) mentionné dans les statuts des pareurs et tisserands toulousains à partir de 1298, dont le montage au métier se caractérise, effectivement par l'emploi de trois lisses actionnées par trois marches¹⁷¹.

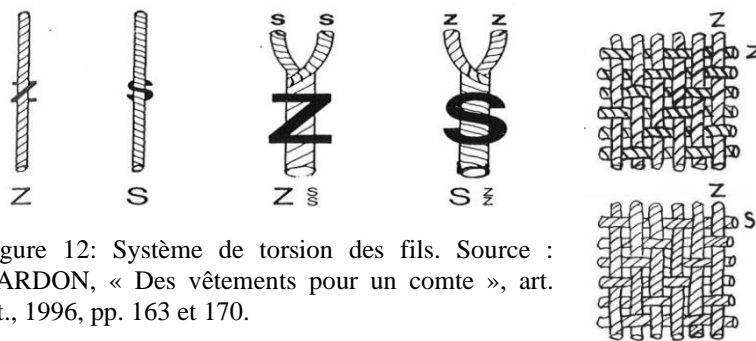


Figure 12: Système de torsion des fils. Source : CARDON, « Des vêtements pour un comte », art. cit., 1996, pp. 163 et 170.

Ci-dessus, la figure 11 illustre de manière claire le système de torsion des fils. Pour un tissage, l'inversion du sens de torsion des fils de chaîne et de trame facilite le foulage des draps.

¹⁷⁰ Ibid., p. 169.

¹⁷¹ Ibid.

Dans le Languedoc, les deux sergés 2/1 du XIII^e ou XIV^e siècles retrouvés dans le puits dépotoir de Montpellier sont des draps foulés. Ils ont aussi une chaîne en torsion Z et une trame en torsion S¹⁷². Ce type d'information sur le tissage des textiles devient assez technique. C'est la raison pour laquelle, l'étude ne s'aventure pas plus loin. De plus, ce n'est pas le sujet premier.

Diverses chausses du XIII^e siècle sont parvenues jusqu'à aujourd'hui. La plupart ont été extraites de sépultures religieuses, ou mise au jour durant des fouilles. Voici ci-dessous une liste non exhaustive de quelques pièces archéologiques :

-La chausse de saint François d'Assise date du début du XIII^e siècle. C'est la seconde plus ancienne dans ce corpus de chausse. D'ailleurs, c'est également la seule qui est faite en toile de lin. La chausse est taillée dans le biais du tissage, et se compose de trois parties. Tout d'abord la jambe avec le talon intégré. Ensuite un triangle est ajouté au sommet de la jambe, auquel un cordon est cousu. Ce dernier relie la chausse au braiel¹⁷³. Enfin, une partie englobant tout le pied d'un seul tenant.



Figure 13: Chausse de Saint François d'Assise, début XIII^e siècle, Protomonastère de Sainte-Claire, Assise, photo : Tina Aderlini dans le *Costume médiéval au XIII^e siècle*, Heimdal, Bayeux, p.140.

-Les chausses de l'archevêque de Tolède Rodrigo Ximenez de Rada ont été datées de la première moitié du XIII^e siècle. Elles furent découvertes dans le sarcophage de l'archevêque, décédé en 1247. La matière utilisée est la laine de mérinos. Le drap de laine est coupé dans le biais. Les chausses possèdent chacune un œillet renforcé sur le sommet afin de passer un cordon qui s'attache au braiel. Ce dernier, également retrouvé dans le sarcophage, est en cuir¹⁷⁴. Elles sont composées de trois parties, la jambe, le dessus et le dessous du pied.

-Les chausses portées par Robert I^{er} de Courtenay, évêque d'Orléans, date de la seconde moitié du XIII^e siècle. En effet, il fut enseveli en 1279. La paire de chausses est, en drap de laine originellement rouge, taillée dans le biais. Il y a également des *caliges* liturgiques en soie damassée bleue et or qui entourent les jambes¹⁷⁵. Mais aucune information

¹⁷² Ibid., p. 170.

¹⁷³ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, p. 140.

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ CARDON, *La Draperie au Moyen Age*, op. cit., 1998, p. 311.

n'est fournie quant au patron de ces chausses. Le principal élément notable, c'est l'utilisation d'une teinture rouge sur cette paire de chausses en drap de laine¹⁷⁶.

-Un peu plus tardivement les chausses de l'homme de Bocksten, datant du XIV^e siècle fournissent un exemple supplémentaire. La forme est assez similaire aux modèles vus précédemment. De la même façon, elles sont faites en laine et taillées dans le biais.



Figure 14: Chausse de Rodrigo Ximenez de Rada, décédé en 1247), Convent Santa Maria de Huerta, Soria.



Figure 15: Chausse de Bocksten, ca. 1290 - 1430, Hallands Kulturhistoriska Museum, Varberg, photo : Susanna Broomé.

En synthétisant les informations récoltées, le premier constat à noter est l'assemblage de ces quatre chausses. Elles sont toutes différentes, sans que la forme finale ne soit perturbée. Pour les trois premières, il s'agit de vêtements ayant été portés par des hommes religieux. Une prudence pourrait s'envisager. Néanmoins, ces chausses ne présentent pas de signes religieux particulier. D'autant plus, que ce n'est pas le vêtement le plus visible du costume à l'instar d'une aube¹⁷⁷. Elles peuvent donc être assimilées à un vêtement civil de tout statut. La dernière paire de chausses est plus tardive que les autres. Malgré ce détail, elle a appartenu à un simple civil. Son intérêt est de remarquer qu'elle présente les mêmes caractéristiques que celles du XIII^e siècle. De fait, elle devient une source exploitable du moment qu'elle est mise en parallèle avec différentes sources.

¹⁷⁶ Annexe 4.

¹⁷⁷ L'aube est une tunique longue portée par les membres de l'Eglise comme habit liturgique.

2. Les vêtements du dessus, entre vie courante et se couvrir

La mode médiévale occidentale au XIII^e siècle se définit généralement par des vêtements amples pour le quotidien. Les sources iconographiques des vêtements du dessus témoignent d'un allongement des costumes entre le XII^e et le XIII^e siècle. Plus encore, l'ampleur des tenues au niveau de la silhouette prend des proportions importantes comparé au siècle précédent. De sorte à ce que les corps féminins au même titre que masculins soient dissimulés. Ils viennent s'ajouter par-dessus les sous-vêtements.

L'habit de la vie courante, c'est la cotte. À l'origine, c'est un vêtement de tous les jours, de coupe simple qui est porté par les gens de toutes les conditions et de tous les âges¹⁷⁸. Cette tunique est systématiquement serrée à la taille par une ceinture.

La longueur et l'ampleur font partie des caractéristiques principales de la cotte occidentale. Tout d'abord, l'ampleur correspond à la circonférence totale mesurée au bas du vêtement. Plus cette valeur est grande, plus l'effet de drapé augmente proportionnellement. En ce qui concerne le costume noble dans l'art, la longueur varie de la moitié du tibia jusqu'aux chevilles. Tandis que les cottes bourgeoises et paysannes n'excèdent pas la seconde moitié du tibia. Ce constat-là est aussi valable sur l'ampleur des vêtements, de sorte que la cotte d'un paysan n'est pas comparable avec celle d'un noble. Pareillement, le costume noble porté à la cour est différent de celui de chasse. Chaque tunique est adaptée à une utilisation particulière. Par conséquent, l'observation de la longueur et l'ampleur d'une tunique suffit à déterminer le rang social du porteur.

Au niveau de la forme, la cotte médiévale possède plusieurs autres caractéristiques récurrentes sur les pièces archéologiques, les statues ainsi que les enluminures. Les cols peuvent être ronds ou encore avec un amigaut et fermés par un fermail. Les cols avec fermetures de boutons sont une option tout à fait possible. Les manches de la cotte médiévale ont la même caractéristique commune. C'est-à-dire qu'elles sont amples à l'emmanchure, puis commencent à se resserrer sur l'avant-bras. Pour les petits statuts, l'extrémité des manches peut être légèrement fendue afin de pouvoir les remonter lors des tâches manuelles¹⁷⁹. Du côté de la noblesse et de la bourgeoisie, un nouveau phénomène de mode apparaît durant la première moitié du XIII^e siècle. Ce sont les boutons aux manches. Ils sont présents depuis

¹⁷⁸ GODDARD Eunice Rathbone, *Women's costume in French texts of the eleventh and twelfth centuries*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1927, p. 103.

¹⁷⁹ *Bible de Maciejowski*, MS M.638, fol. 20r. Les cuisiniers ont retroussé leurs manches pour préparer à manger, tout en évitant de se salir.

bien plus longtemps parmi les costumes orientaux¹⁸⁰. De ce fait, la première hypothèse serait d'affirmer que c'est une inspiration venue des croisades. Quoi qu'il en soit l'utilisation de boutons, au XIII^e siècle, est attestée parmi les artefacts mis au jour à Londres¹⁸¹. La proportion de boutons aux manches semble équivalente à celle pour fermer les cols. Les tuniques médiévales sont munies de godets latéraux, ventraux et dorsaux. À partir desquelles plusieurs variations de patrons sont possibles. De plus, les cottes masculines pouvaient être fendue entre les jambes, c'est le cas de la tunique de Moselund, ainsi que dans les enluminures et la statuaire.



Figure 16: Tunique de Moselund, ca. 1050-1100, Østergård, Else. *Woven into the Earth - Textiles from Norse Greenland*. Aarhus - Aarhus University Press, 2004. Pp. 296.

Le champ d'étude des pièces archéologiques de tuniques occidentales, dans ce mémoire, s'étend entre le XI^e et XIV^e siècle. La plupart des cottes civiles retrouvées proviennent de pays nordiques (Groenland, Suède, Danemark)¹⁸². Les pièces textiles se préservent très difficilement dans le temps, à l'exception des sols de tourbières et des marécages qui conservent au mieux les lainages¹⁸³. Voici un tableau récapitulatif¹⁸⁴ de quatre tuniques médiévales des pays nordiques¹⁸⁵ :

Nom de la pièce	Tunique de Moselund (XI ^e -XII ^e s.)	Tunique de Kragelund (XI ^e -XII ^e s.)	Tunique de Ronbjerg (XIV ^e s.)	Tunique de Bocksten (XIV ^e s.)
Ampleur (cm)	248	241,5	220 (minimum approx.)	250
Longueur (cm)	128	114	113.5	115
Taille du porteur (cm)	180 (mi-mollet)	190 (haut du mollet)	Indéterminée	172.5 (haut du mollet)

¹⁸⁰ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, p. 86.

¹⁸¹ EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450*, op. cit., 2008, pp. 272-274.

¹⁸² BRICOUT Charles, « Les fondamentaux du costume XIII^e siècle : La tunique masculine », *Pierre Melis Un bourgeois du XIII^e siècle*, 14.01.2022, <<https://pierremelis.jimdofree.com/fondamentaux-tunique/>>, consulté le 17.12.2022.

¹⁸³ Ibid.

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ ØSTERGAARD, *Woven into the Earth*, op. cit., 2004.

Les pièces archéologiques des pays nordiques témoignent d'un certain savoir-faire en possédant des emmanchures arrondies¹⁸⁶ sans qu'elles soient d'origine noble¹⁸⁷. Ces tuniques nordiques ne présentent pas de doublures. Est-ce par décomposition ? Les personnes n'avaient-ils pas les moyens de s'en payer une ? Ou bien ce n'était pas un automatisme dans la mode médiévale ? Ces questions restent en suspens pour ces pièces archéologiques. Toutefois les doublures de tuniques sont attestées par d'autres sources, notamment dans les textes médiévaux.

La tunique de sainte Claire conservée au protomonastère de Sainte-Claire à Assise, en Italie, est l'un des témoins de son temps. Elle est datée de la première moitié du XIII^e siècle. Cette tunique féminine est un modèle caractéristique de la mode occidentale. Puisqu'elle est de forme trapézoïdale.



Figure 17: Tunique de Sainte Claire et son manteau, première moitié du XIII^e siècle, Protomonastère de Sainte-Claire, Assise (Italie), photo : Hemirole.

Cette tunique est réalisée dans une laine brune. Sainte Claire était issue de famille noble. Par sa forme, sa tunique ample et longue reste conforme aux canons de l'époque et aux représentations. Elle est donc intéressante dans l'étude des attributs qui rendent un costume non conforme à son rang¹⁸⁸. Sainte Claire mesurait environ 160cm, sa tunique quant à elle fait 171cm à l'avant et 175cm à l'arrière¹⁸⁹. De fait d'une longueur supérieure à la taille de sainte Claire, la tunique devait trainer au sol si la sainte ne portait pas de ceinture. L'origine de cette tunique, en péninsule italienne, n'est pas sans rappeler la proximité avec la mer Méditerranéenne.

Enfin, il y a un exemple à prendre en considération avec du recul. C'est la tunique de saint François d'Assise conservée dans l'église de la petite ville toscane de Cortona.

¹⁸⁶ L'exception est la tunique Kragelund qui adopte des manches rectangulaires. Mais elle provient des pays nordiques.

¹⁸⁷ OSTERGAARD, *Woven into the Earth*, op. cit., 2004, p. 296.

¹⁸⁸ HEMIOLE, « Un costume de "fausse" courtisane vers 1250 - Reconstitutions », *Hémirole*, 07.02.2013, [En ligne], consulté le 25.03.2022.

¹⁸⁹ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, p. 100.

L'historiographie à propos de cette tunique oppose deux hypothèses majeures. La première théorie stipule qu'elle ait servi de façon quotidienne et représentative de la mode civile. La seconde défend l'idée qu'elle correspond à un cadre religieux précis. Le patron est semblable à celui des aubes conservées pour la période médiévale. Il n'y a pas de triangles d'aisance frontaux et dorsaux mais possède une doublure en lin.

La principale difficulté dans l'étude des cottes occidentales ou plus précisément méridionales, c'est la faible proportion de sources archéologiques. La tunique de sainte Claire et celle de Saint François d'Assise sont quasiment celles qui s'en rapproche le plus. Les tuniques des pays nordiques permettent d'apporter une image de ce que pouvaient ressembler la cote occidentale.

Les tuniques de la mode espagnole illustrent un particularisme en rupture avec la mode occidentale. Il s'agit des fameuses cottes lacées énoncées parmi les lois somptuaires, du moins, c'est ce qui pourrait s'assimiler à la mode espagnole. Les *saya encordada* sont des tuniques moulantes sur le torse grâce au laçage latéral, situé généralement sur le côté du coeur. La partie du bas est évasée et tombe avec de légers plis. C'est le cas à la jonction des godets. Le laçage latéral n'est présent que d'un seul côté et la coupe n'est pas faite pour que l'ouverture créée ferme bord à bord. L'ouverture et le lacet descendent assez bas : jusque sur les hanches¹⁹⁰. C'est un vêtement caractéristique de mode dans le royaume de Castille et d'Aragon durant le XIII^e siècle. Ce particularisme est témoigné par des pièces archéologiques très bien conservées. La *saya encordada* en soie de Fernando de la Cerda¹⁹¹ est un remarquable exemple. Elle a appartenu au fils aîné d'Alphonse X de Castille. Cette saya, est une luxueuse tunique de soie richement brodée.



Figure 18: Saya de Fernando de la Cerda, ca. 1255-1275. Musée de Telas Medievales, Burgos. Photo : *Vestiduras ricas : El Monasterio de Huelgas y su época (1170-1340)*, Catálogo de la Exposición, Patrimonio Nacional.

Elle est datée de la seconde moitié du XIII^e siècle et possède un patron propre à elle. Celle-ci est fendue devant. Les godets dorsaux, sont cousues et ne laissent pas de fente. Au bout des

¹⁹⁰ HEMIOLE, « Saya encordada - tunique espagnole XIIIe siècle - Reconstitutions », *Hemiole*, 14.01.2017, [En ligne], consulté le 10.01.2022.

¹⁹¹ L'Infant Fernando de la Cerda vécut de 1255-1275.

manches, il y a de petites fentes pour laisser passer les mains et permettre un ajustement au plus proche sur les poignets.

La cotte lacée est un vêtement en vogue dans la mode française du XII^e siècle. D'ailleurs, une cotte lacée est représentée sur l'une des statues du portail ouest de la Cathédrale d'Angers¹⁹².

Toutefois à l'aube du XIII^e siècle, dans la partie septentrionale, cet habit semble disparaître peu à peu. Les iconographies n'en représentent plus. Néanmoins, dans la péninsule ibérique au XIII^e siècle, la cotte lacée est un vêtement toujours visible. Le degré d'influence castillane et aragonaise demeure à mesurer. Du côté de la péninsule ibérique, les exemples ne manquent pas, la *saya encordada* en soie d'Aliénor de Castille datant d'environ 1244, mesure 197 cm de long pour une ampleur de moindre importance avec 160cm¹⁹³. Ensuite la *saya encordada* d'Eléonor de Castille décédée en 1275. L'étude de la pièce archéologique a révélé que la *saya* est composée d'un tissu avec la présence de coton bleu, pastel et soie sans teintures. Une bordure en fourrure de lapin dessine le cou, les épaules et l'emmanchure. Elle est renforcée à l'intérieur par un tissu de soie teint Kermès rouge. Cette pièce archéologique présente pour la première fois un tissu de satin¹⁹⁴.

Compte tenu de ces constats, ce type de vêtement pourrait très bien avoir une place dans la société languedocienne. Les cottes lacées sont mentionnées dans les lois somptuaires promulguées en 1195 par le légat pontifical à Montpellier, puis par le consulat de Narbonne en 1298. Force est de constater que les bornes chronologiques s'étendent sur l'ensemble du XIII^e siècle. D'autant plus qu'elles sont dictées dans la partie méridionale du royaume de France. Les porteurs de tels vêtements s'apparentent à des personnes aisées ayant les moyens de s'en faire confectionner. Par supposition, il faut s'orienter vers la noblesse ou la bourgeoisie.

L'hypothèse de cotte lacée présent dans le Midi de la France ne se base pas simplement sur des lois. Guillaume de Lorris, premier auteur du *Roman de la Rose* écrit vers 1237 en langue d'oïl¹⁹⁵, fait l'éloge d'un autre type de vêtement :

¹⁹² Annexe 5.

¹⁹³ ANDERLINI Tina, « METHODOLOGIE 5 : Le mythe du patron unique », *Paroles d'Arts*, Tina Anderlini, 23.09.2018, [En ligne], consulté le 06.02.2022.

¹⁹⁴ ANDERLINI, « Paroles d'Arts, Tina Anderlini », *art. cit.*, 2020.

¹⁹⁵ « Le Roman de la Rose, best-seller médiéval | Le blog de Gallica », [En ligne], consulté le 11.01.2022.

Car nule robe n'est tant bele

Come sorquenie a damoisele

Fame est gente et plus mignote

*En sorquenie que en cote*¹⁹⁶.

Cependant dans les années 1290, le *Roman de la Rose*, est remanié par Gui de Mori dans un sens plus courtois et plus chrétien à cause de scènes à caractère choquant dans la seconde partie de l'ouvrage¹⁹⁷. Ainsi le terme de « sorquenie » aurait pu faire partie des modifications, même si ce n'est qu'une supposition. Par conséquent, le terme est à utiliser avec vigilance. La *sorquenie* désigne aussi et surtout un vêtement à la mode au XIV^e siècle. Cependant, il y aurait une mauvaise traduction par rapport au livre de référence, le terme ne serait pas *sorquenie* mais *soquenie* se traduisant par *souquenille*, un vêtement lacé laissant apparaître la chemise¹⁹⁸. Ce nom serait d'importation méridionale¹⁹⁹. Par conséquent, à la suite de la multiplicité des sources mentionnant un vêtement lacé dans les sources méridionales. Tout laisse à croire que les languedociens pouvaient, s'ils avaient les moyens, se confectionner une cote lacée. Le vêtement ainsi fendu, laissé découvrir la chemise en dessous. Aucun doute sur le fait que ce type de vêtement ait pu choquer les clercs. Toutefois, il s'avère impossible d'affirmer la proportion de cote lacée présente dans le Languedoc.

Ensuite, il y a d'autres vêtements qui s'ajoutent par-dessus les tuniques médiévales. Parmi celles des plus connues et présentent dans l'art, c'est le surcot. Un terme dont le sens est transparent, puisque c'est un vêtement porté sur la cote. Les surcots en occident sont pour la plupart très similaires les uns par rapport aux autres. En France, les modèles visibles dans les sources sont semblables à ceux d'Angleterre ou d'Allemagne. Les variations concernent essentiellement la forme du col, la présence de manches ou non, la longueur ainsi que l'ampleur. Au niveau des matières, elles demeurent identiques à celles de la cote. Cela dit, les enluminures montrent que le surcot peut recevoir une doublure en fourrure. Les plus aisés se permettent la fourrure de petits animaux, tel que l'hermine. Les enluminures témoignent de

¹⁹⁶ *Le Roman de la Rose*, V. 1207-1220.

¹⁹⁷ « Le Roman de la Rose, best-seller médiéval | Le blog de Gallica », *doc. cit.*

¹⁹⁸ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, *op. cit.*, 2014, p. 105.

¹⁹⁹ QUICHERAT, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, 1875, p. 187.

l'utilisation de l'hermine. Pour montrer que c'est de l'hermine et pas une autre matière, les artistes codifient les représentations. Ainsi, l'hermine est représentée de la même qu'en héraldique.

Le surcot se porte majoritairement sans ceinture, toutefois des exceptions existent. Par exemple dans la *Bible de Maciejowski*, la ceinture se porte par-dessus le surcot dans la scène où un lévite est contraint de « donner » sa femme aux Gibéens (f. 16r), puis lorsque Jonathan prévient David (f.32r)²⁰⁰. De plus, la scène avec Jonathan, illustre le prochain propos. Ce dernier porte un surcot qui possède des manches. Le terme adéquat est surcot à manches dépassées. Ainsi, les manches peuvent être portées ou enlevées selon les circonstances.

Ces informations concernent seulement le surcot occidental. Encore une fois, les surcots d'influence ibérique sont à nouveau différents de ceux que l'on retrouve en Occident. Par ailleurs, ils ont un terme qui leur est propre. Le terme de surcot n'est pas approprié. Les sources castillanes mentionnent le terme de *pellote*. Ce vêtement est présent dans le royaume d'Aragon, de Castille, et de Majorques, dont des terres sont situés dans le Midi de la France, c'est le cas de la seigneurie de Montpellier. Tout comme les cottes, la ceinture ne vient pas s'ajouter par-dessus les pellotes.

²⁰⁰ Annexe 6.



Figure 19: Cantigas de Santa Maria, Cantiga 130, vers 1280-1282. El Escorial, Biblioteca del Monasterio, Ms. E.



Figure 20: Pellote de Ferdinand de la Cerda, ca. 1255-1275, photo issue du site internet : www.patrimoniacionacional.es.

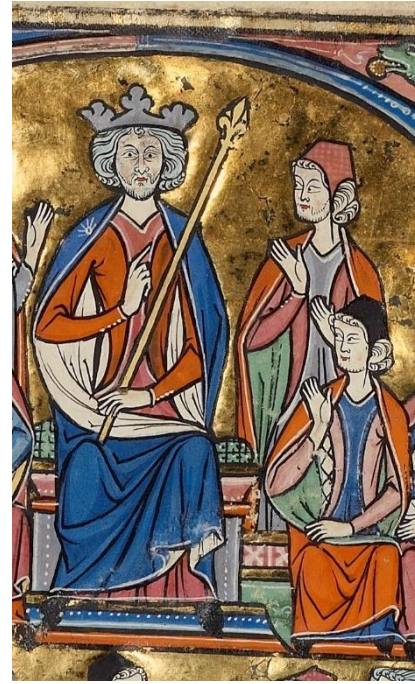


Figure 21: Initial D - A King Enthroned with Nobles and Lay People and Clerics in Conversation, Espagne, ca. 1290-1310, Ms. Ludwig XIV 6 (83.MQ.165), fol. 223v.

Ci-dessus, la pellote de Fernando de la Cerda fait de brocart, de soie et de fils enroulés d'argent et d'or. La doublure intérieure est en fourrure de lapin. La longueur est équivalente à une limite située au-dessous des genoux. La pelote est munie d'un col rond, les épaules et une grande partie du buste sont libres grâce à deux grandes fentes latérales, le bas du vêtement se terminant par une jupe droite avec une fente centrale²⁰¹. Les exemples de pièces archéologiques de pellotes sont assez bien conservés. Par exemple, il y a également la pellote d'Henri I^{er} de Castille, d'Aliénor de Castille, et celle de l'Infante Marie. Toutefois, la mention des pellotes princières et royales est nécessaire pour mettre en valeur cette mode si particulière, puisque ce vêtement semble pouvoir se mettre par-dessus une simple cotte. Dans l'art, les pellotes ne semblent pas toujours portées par-dessus les sayas encordadas. Les représentations manquent de clarté à ce sujet. De la même façon, l'interprétation de l'artiste requiert de prendre du recul dans son analyse.

²⁰¹ « Traje de saya encordada, pellote y manto de don Fernando de la Cerda », *Patrimonio Nacional*, [En ligne], consulté le 21.04.2022.



Figure 22: BNF, français 2164, *Roman de Jaufré*, fol. 5v, milieu du XIII^e siècle.

Le mémoire fait le choix d'ajouter à l'étude une source influence nord hispanique. C'est le *Roman de Jaufré*. Malgré un ouvrage sous influence nord-hispanique, les deux scènes de ce manuscrit témoignent d'une mode vestimentaire très occidentale. Rien ne laisse présager d'un particularisme ibérique. Le cavalier, en haut à gauche, est vêtu d'une cotte et d'un surcot fermé au col par des boutons. Ces derniers sont symbolisés par une succession de points à la verticale. Les godets

latéraux du surcot sont aussi représentés par des lignes droites, le tout formant deux triangles juxtaposés. La seconde enluminure met en scène deux personnages. Celui de gauche porte un surcot à manches dépassées. Tandis que le personnage couronné est vêtu d'une cotte et d'un mantel.

Précédemment, les divers vêtements de la vie courante ont été abordés. Il s'agit dorénavant de citer ceux qui viennent s'ajouter à ceux-là. Le costume comporte non seulement des éléments pour se prémunir contre le froid, des intempéries, mais également pour affirmer son statut. Les appellations sont parfois sujet à débat. Dans le cadre de ce mémoire, l'intérêt premier est de présenter les principaux vêtements.

Tout d'abord, la chape est un vêtement récurrent dans les sources iconographiques. C'est un élément du costume représenté lors de scène de pèlerinage, de longs trajets ou encore dans le cadre de la chasse. C'est un large manteau à capuchon, dont l'usage est très ancien dans l'Église, mais aussi en tant que vêtement civil²⁰². La chape est portée par les gens de toutes les classes²⁰³ car elle protège bien des intempéries. Les chapes ont l'avantage d'être assemblées avec des lainages pratiquement imperméables²⁰⁴. Son efficacité lui octroie un nom tout particulier, *chape a pluie* ou de *chape a aige*²⁰⁵. Durant le XIII^e siècle, la chape est un vêtement à manches, avec ou sans capuchon, puisque à cette époque les premiers chaperons

²⁰² ROZOUNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, op. cit., 2006, p. 159.

²⁰³ Elena Rozoumniak indique que Enlart et Goddard citent des œuvres où la chape est portée par des rois aussi bien que par des soldats, des pèlerins, etc.

²⁰⁴ ENLART, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance - T.3*, op. cit., 1916, p. 51.

²⁰⁵ ROZOUNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, op. cit., 2006, p. 159.

émergent. Deux types de chape existent. Le premier est un modèle entièrement fermé, avec un trou pour la tête. Le second est ouvert sur l'avant, venant se fermer par une broche, ou des boutons²⁰⁶.

La garnache, est un second type de vêtement pour se couvrir, portée dès le XIII^e siècle et en usage fréquent au XIV^e siècle²⁰⁷. Ce vêtement n'est pas vraiment connu. Pour ainsi dire, les recherches étymologiques sur ce vêtement sont assez anciennes. Selon Quicherat, c'est une variété de « pardessus » qui n'avait pas de manches²⁰⁸, a contrario les dernières études des sources témoignent parfois du contraire²⁰⁹.

Le terme de « garnache » pourrait faire débat²¹⁰, puisque les sources écrites n'ont pas de représentations jointes aux descriptions. Parmi les dernières études, l'historienne Maria Giuseppina Muzzarelli parle brièvement de la *guarnacca* dans son ouvrage²¹¹, mais elle ne confirme pas si le mot est associable au vêtement. Quoi qu'il en soit, les représentations illustrent une sorte de manteau ample fendu devant ou sur le côté, avec parfois des fentes latérales, doté d'un



Figure 23: Manfred de Sicile, *De Arte venandi cum avibus*, milieu du XIII^e siècle, Bibliothèque Vaticane, Pal.lat.1071, fol.5v, photo : Wikipédia Commons.

collet de fourrure ou parfois d'un capuchon²¹². L'iconographie de la garnache est surtout présente dans les pays du Sud, autrement dit dans les péninsules italiennes et ibériques. La variante occitane *garnacha*, apparue en 1158 laisse suggérer que le nom ainsi que le vêtement seraient d'importation méridionale²¹³.

En 1227, la garnache de soie fut interdite à Montpellier : « *Que neguns homs non fassa a sa molher gatnacha de ceda, ni pelissa cuberta de ceda*²¹⁴ ». Cette interdiction confirmerait l'existence de ce vêtement dans le Midi de la France. Ce vêtement présente tout un intérêt, qui plus est pour le costume seigneurial.

²⁰⁶ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, p. 154.

²⁰⁷ ROZOUUMNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, op. cit., 2006, p. 170.

²⁰⁸ QUICHERAT, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, op. cit., 1875, p. 161.

²⁰⁹ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, p. 156.

²¹⁰ Dictionnaire Etymologique de l'Ancien Français : *garnache* DEAF G 285–286, [En ligne], consulté le 13/06/2022

²¹¹ MUZZARELLI Maria Giuseppina, *Guardaroba medievale. Vesti e società dal XIII al XVI secolo*, Il Mulino, Bologna, 2008, p. 357. Elle écrit : « sopravveste originariamente larga, lunga, aperta ai lati, con o senza maniche. Componente della "roba", si indossava sopra alla gonnella e sotto al mantello. Poteva essere molto ornata e foderata di pelle o pelliccia ».

²¹² GAY, *Glossaire archéologique du Moyen âge et de la Renaissance*, op. cit., 1887, pp. 766-767.

²¹³ WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, op. cit., 1948, p. 507.

²¹⁴ GAY, *Glossaire archéologique du Moyen âge et de la Renaissance*, op. cit., 1887, p. 767.

Enfin, le mantel est un vêtement médiéval régulièrement représenté dans l'iconographie. Une grande proportion des représentations réside dans les enluminures et la statuaire. Les personnes qui portent le mantel, sont souvent des nobles et des grands seigneurs. Le mantel est en quelques sortes le descendant du *pallium* grec et romains. Le manteau est un vêtement ample, dépourvu de manches, fendu généralement devant, plus rarement sur un ou deux côtés²¹⁵. Le mantel s'attache, avec un fermail, une broche, ou avec des boutons. Il aurait été d'usage aux XIII^e et XIV^e siècles d'attacher le mantel sur l'épaule droite comme la chlamyde antique²¹⁶, surtout dans le Midi de la France²¹⁷.

Les plus modestes, c'est-à-dire, les paysans et les artisans ne sont pas représentés avec un mantel. Ils sont plutôt vêtus d'un simple manteau. L'exemple typique, c'est celui de sainte Claire. À partir de ce constat, force est de constater que le mantel est un vêtement s'adressant aux plus riches. Par ailleurs, les formes possibles pour le mantel sont le demi-cercle comme celui de Roger II de Sicile²¹⁸ datant du XII^e siècle ou encore le cercle. La découpe du tissu laisse place à du gaspillage de matière. Effectivement, pour obtenir un arrondi, les angles sont sacrifiés. Ce vêtement peut être constitué de laine, de soie, avec une doublure en fourrure. Un autre exemple de mantel seigneurial, c'est celui de Fernando de la Cerda. A la différence de Roger II de Sicile, sa forme n'est pas un demi-cercle. En l'occurrence, c'est plutôt un genre de demi-ovale.



Figure 24: Mantel de Fernando de la Cerda, ca. 1252-1275, musée de Telas Medievales, Burgos. Photo : Musée de Burgos.

²¹⁵ ROZOUNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles*, op. cit., 2006, p. 163.

²¹⁶ C'est un manteau militaire porté par les hommes durant l'Antiquité.

²¹⁷ ENLART, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance - T.3*, op. cit., 1916, p. 51.

²¹⁸ Annexe 7.

Les vêtements du dessus sont synonymes du quotidien, ils symbolisent le rang de la personne à travers la forme et l'amplitude. De plus, chaque vêtement n'est pas porté par n'importe qui, les circonstances doivent le permettre. Le costume seigneurial languedocien est sans doute influencé par un brassement des cultures occidentales, espagnoles et italiennes. Les particularismes régionaux se retrouvent dans le Midi de la France.

3. Les coiffures, les accessoires du costume médiévale et les chaussures au XIII^e siècle

Le costume médiéval comporte entre autres des coiffures spécifiques, des accessoires et bien évidemment des chaussures.

La coiffure masculine courante de l'époque est la *coiffe* munie de deux cordons, appelée également la cale. Le terme de *coiffe* désigne n'importe quel moyen de se couvrir la tête²¹⁹. Elle est omniprésente dans les sources. L'iconographie la représente dans les scènes du quotidien, avec généralement des paysans, artisans et bourgeois qui la portent. Toutefois, les seigneurs sont aussi représentés avec la *coiffe*. Lorsqu'elle est portée, elle peut être accompagnée d'un chapeau ou d'un chaperon. Selon Aldebrandin de Sienne, médecin italien du XIII^e siècle, la coiffe masculine avait des vertus procréatrices. Il est connu pour avoir écrit en français *le Régime du corps*, en 1256. Ce médecin théorise la présence de deux veines sur le côté de la tête. Ces dernières fournissent le sperme du cerveau jusqu'au pénis. En l'absence de bon fonctionnement de ces veines, l'homme était rendu stérile²²⁰. C'est là que la coiffe est préconisée, elle devient une protection supplémentaire de ces veines, tout en gardant la tête au chaud. Voici un exemple de notions médicales du XIII^e siècles qui sont bien obsolètes. Aujourd'hui, elles apparaissent tout à fait extravagantes.



Figure 25: Toulouse - BM - Ms. 815., Apocalypse en vers français, ca. 1220-1270.

L'un des accessoires du costume noble les plus visibles, c'est le fermail. Son rôle vient orner les vêtements du porteur tout en attirant le regard sur sa richesse. Cet objet est connu sous plusieurs noms, tel que fibule²²¹ ou encore broche²²². L'utilisation du terme *fermail* est usuel à partir du XII^e siècle²²³. Il s'agit d'une boucle composée d'une plaquette et d'un ardillon qui permet de fixer l'amigaut de la cotte, du surcot ou l'attache du mantel. Les fermaux les plus riches sont fabriqués en métaux précieux comme l'or, l'argent²²⁴ et pouvant être ornés de

²¹⁹ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, p. 118.

²²⁰ Ibid., p. 120.

²²¹ Le terme de fibule correspond plutôt aux périodes anciennes, allant de l'antiquité jusqu'au début du Moyen-âge.

²²² Les Anglais emploient le terme de *Brooch* pour les désigner.

²²³ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, p. 84.

²²⁴ EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450*, op. cit., 2008, p. 255.

pierres précieuses²²⁵. Quant aux autres, l'utilisation d'alliages cuivreux est commune²²⁶. Les sources anglaises et françaises présentent fréquemment des fermaux de forme ronde. Néanmoins, diverses formes sont possibles. Voici une liste non exhaustive pour se rendre compte des variations existantes : le quadrilobe²²⁷, le carré²²⁸, le losange²²⁹. Même s'il adopte différentes formes au cours du XIII^e siècle, le fermail contribue à l'intégrité de la tenue, le fermer clôt le processus de l'habillement et rend la tenue achevée²³⁰. C'est un bijou ayant son importance dans le costume médiéval occidental. Par conséquent, le Midi de la France n'est pas exclu de cet accessoire de mode. Qui plus est, un fermail circulaire du XIII^e siècle a été mis au jour dans le département du Gers²³¹. Le modèle a été étudié puis reproduit par l'artisan Jean-Marc Ebert²³².

Ensuite, la ceinture est l'accessoire de mode omniprésent. Elle est portée par tous les statuts, la différence réside encore une fois du côté de la qualité et des décorations. L'étude de ceintures de cette époque se base partiellement sur des pièces archéologiques trouvées lors de fouilles dans la ville de Londres²³³. Les artefacts présentés témoignent que les ceintures médiévales sont majoritairement fines. Toutefois, Londres est géographiquement éloignée du pourtour méditerranéen. Pour savoir si les ceintures méridionales étaient similaires ou non, il a fallu étudier des artefacts retrouvés dans le sud de France. Cette recherche complémentaire est permise grâce aux fouilles de Cabaret Lastours. Le site archéologique comporte quatre châteaux situés au nord de la ville de Carcassonne. Il y a également les fouilles du château de Montségur, qui contribuent à étoffer la mode dans le Midi de la France. Autrement, l'accès aux documentations et plus précisément aux sources s'avèrent délicats comme s'il s'agissait d'une chasse gardée.

La majorité des mordants, découverts durant les fouilles de Londres, ornaient des ceintures de 1,2 cm de large. Les plus fines faisaient 0,6 cm, et les plus larges 5cm. Mais ces informations sont basées sur des restes incomplets : bouclerie, fragment de cuir. Les restes archéologiques ne nous renseignent pas sur le sexe des porteurs. L'étude est complétée par les statues

²²⁵ *Roman de la Rose*, v.9253: « ces fermaux d'or a pierres fines. »

²²⁶ EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450, op. cit.*, 2008, pp. 248-255.

²²⁷ *La Petite Eglise*, XIII^e siècle, Musées de Strasbourg, MOND 3 ; Cat. BEYER sculptures 71 ; N^o récolement 190 ; S.3.

²²⁸ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle, op. cit.*, 2014, p. 85.

²²⁹ *Eve*, 2^e quart du XIII^e siècle, Palais du Tau, statue déposée de la cathédrale de Reims.

²³⁰ ROZOUNIAK, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIII^e et XIV^e siècles, op. cit.*, 2006, p. 256.

²³¹ Département français de Gascogne en région Occitanie.

²³² EBERT Jean-Marc, « Fermail médiéval 1 », *JME - Reproductions Antiques et Médiévales*, [En ligne], consulté le 14.05.2022.

²³³ EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450, op. cit.*, 2008, p. 35.

médiévales. Rien ne semble indiquer qu'il y ait de réels modèles destinés aux hommes ou aux femmes. Les pièces archéologiques mises au jour à Cabaret Lastours ont des passages de sangle compris entre 1,8 et 3,2 cm. La mode méridionale n'a pas de particularisme sur les largeurs des ceintures, puisqu'elles ne sont pas très excessives pour l'époque. Les matières premières utilisées dans la confection de ceinture médiévale sont faites de cuir, soie, lin²³⁴, laine ou encore de chanvre²³⁵.

Les ceintures de cuir pouvaient être teintées. Parmi les exemples de teinture sur cuir. Il y a le fourreau de Sancho IV de Castille²³⁶ qui possède toujours sa teinture rouge. Le baudrier est, quant à lui, teint dans une nuance de vert. Dans le cadre civil, il se pourrait que cela soit la même chose. Les teintures saturées en couleur ont toujours été utilisées par les plus riches comme marqueur de puissance et de moyens.

En ce qui concerne les ceintures textiles, les tissages sont réalisés de différentes façons. L'objet une fois finalisé est un galon. Mais la technique récurrente, c'est le tissage aux cartes. Cette technique est employée en Grande Bretagne depuis l'âge du Fer²³⁷. C'est un procédé qui ne nécessite pas forcément de métier à tisser. L'important c'est d'avoir une dextérité au niveau des doigts. En fonction du nombre de carte de tissage, les galons ont des largeurs plus ou moins importantes. L'utilisation des cartes a un but esthétique. Il est tout à fait possible de faire des motifs sur le galon, tel que des barres verticales, des losanges, etc.

L'avantage d'une ceinture tissée, est sa robustesse et sa flexibilité²³⁸. Le *cingulum* de Philippe de Souabe, est tissé aux cartes. Il fut roi de Germanie entre 1198 et 1208, avant d'être assassiné à l'âge de 32 ans²³⁹. La ceinture richement décorée en broché est donc celle d'un roi dans la force de l'âge. En comparaison avec une potentielle ceinture méridionale cela ne serait pas pertinent d'insérer les décorations en broché. Toutefois, le tissage retient l'attention. Puisque c'est une source qui atteste de cette technique pour le début du XIII^e siècle.

Les ceintures tissées des nobles ou bourgeois aisés peuvent être brodées. Il existe un nom pour les brodeuses d'aumônières et d'autres accessoires. Elles pouvaient être appelées

²³⁴ Ibid, page 35

²³⁵ ANDERLINI Tina, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13e siècle », *Moyen Age*, 01.02.2014, p. 2.

²³⁶ Second fils d'Alphonse X de Castille.

²³⁷ CROWFOOT, PRITCHARD et STANILAND, *Textiles And Clothing, c.1150-c.1450, op. cit.*, 2006, p. 130.

²³⁸ Ibid., p. 132.

²³⁹ UNIVERSALIS Encyclopædia, « PHILIPPE DE SOUABE », *Encyclopædia Universalis*, [En ligne], consulté le 30.03.2022.

*çainturieres*²⁴⁰. Selon Tina Aderlini, le terme apparaît dans le roman de Jean Renart, *L'escoufle*²⁴¹, elle en déduit que les ceintures brodées étaient courantes en milieu urbain. Ce sont des ceintures brodées d'écus d'or qui sont offertes aux chevaliers de Conrad dans *Guillaume de Dole*²⁴². Les ceintures brochées, avec du fil d'or ou d'argent sont des objets très coûteux. Ce luxe n'est pas accessible à tous les statuts de la société médiévale. A contrario, les ceintures en cuir naturel dépourvues de décoration, sont considérées comme des objets bons marché²⁴³.

Les ceintures civiles nobles ne sont pas composées d'un seul galon textile ou d'une simple sangle de cuir. Elles reçoivent des éléments métalliques. Les pièces archéologiques sont en grande majorité constituées d'alliage cuivreux sur l'ensemble du XIII^e siècle²⁴⁴. D'autres matières sont utilisées a posteriori, comme le fer, plomb.

Les boucles de ceintures sont de formes variées, la boucle en D est relativement commune. Elle est complétée par une chape, c'est une plaque tenant la boucle qui se fixe sur la ceinture. Cette dernière peut avoir un décor émaillé. Il s'agit d'un véritable travail d'orfèvre pour ces objets luxueux. Mais la boucle n'est pas une obligation, puisque la ceinture nouée figure toujours sur quelques sculptures ou peintures²⁴⁵.

Dans le Midi de la France, les boucles de forme rectangulaire semblent être à la mode. En effet, les fouilles de Cabaret Lastours ont mis au jour plusieurs modèles de boucle rectangulaire datant de la fin XII^e – début XIII^e siècle²⁴⁶.



Figure 28: Boucle reconstituée en laiton, début XIII^e siècle, Cabaret-Lastours, dimension 1,8cm. Photo : Jean-Marc Ebert.



Figure 26: Boucle reconstituée en laiton, fin XII^e - début XIII^e siècle, Cabaret-Lastours, dimension 3,2cm. Photo : Jean-Marc Ebert.



Figure 27: Boucle reconstituée en laiton, fin XII^e - début XIII^e siècle, Cabaret-Lastours, dimension 3,1cm. Photo : Jean-Marc Ebert.

²⁴⁰ BAUMGARTNER Emmanuelle, « Les brodeuses et la ville », in: *Un'idea di città*, Milano, Italie, A. Mondadori, 1992, p. 94.

²⁴¹ ANDERLINI Tina, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13^e siècle », *Moyen Age*, 01.02.2014. [En ligne], consulté le 05.01.2022.

²⁴² RENART Jean, *Guillaume de Dole*, Honoré Champion, Paris, 2000, v. 4335-4336.

²⁴³ ANDERLINI, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13^e siècle », *art. cit.*, 2014, p. 2.

²⁴⁴ EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450, op. cit.*, 2008, pp. 21-26.

²⁴⁵ ANDERLINI, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13^e siècle », *art. cit.*, 2014, p. 3.

²⁴⁶ GARDEL Marie-Elise, *Cabaret : histoire et archéologie d'un castrum*, CVPM, Carcassonne, 1999, p. 844.

De plus, une boucle rectangulaire a également été retrouvée dans la région de Toulouse²⁴⁷. Cette dernière est tout à fait identique à une boucle découverte à Cabaret-Lastours²⁴⁸. Sans avoir accès à d'autres sources méridionales, impossible d'évaluer le caractère particulier des boucles dans le Languedoc.

À propos des décorations métalliques, la statuaire du XIII^e siècle témoignent d'une pluralité d'exemples sur les ceintures. Des termes existent pour les désigner. Les désignations actuelles oscillent entre affichet et raidisseur ou encore applique. Elles peuvent prendre différentes formes. Néanmoins, une forme revient fréquemment, celle d'une barre verticale avec un cercle percé au centre. Cette décoration de ceinture n'a pas été retrouvée qu'en France. C'est aussi le cas en Angleterre ou en Allemagne. Il s'agirait d'un modèle de décoration adoptée plus largement en Occident. Il y en a qui ont été mis au jour au château de Montségur, datant du XIV^e siècle, ces affichets sont aujourd'hui visibles au Musée historique et archéologique de Montségur²⁴⁹. Parmi les autres exemples, des X, des formes en fleur, des affichets verticaux, ou encore en forme d'étoile ou de fleur. Ces types de modèle ont été mis au jour durant les fouilles du château de Montségur et de Cabaret Lastours. Les pièces archéologiques seraient datées début XIII^e siècle – XIV^e siècle. Une partie de ce type de décoration peut être percée en son centre, afin de permettre le passage de l'ardillon. En plus d'orner l'accessoire, ces décorations/raidisseurs permettent d'éviter la déformation de la ceinture²⁵⁰. Ces décorations contribuent à témoigner de la richesse de son porteur.



Figure 29: Gisant Richard coeur de Lion à dans la cathédrale de Rouen, début XIII^e siècle, photo : Yannick Koch.

Parmi les décorations métalliques, les sources présentent des porte-aumônières. Tout d'abord, l'aumônière est une sorte de bourse en textile pouvant être richement brodées. L'aumônière est un accessoire de mode généralement visible sur les représentations féminines. Toutefois, les hommes peuvent aussi bien la porter. Seulement, la proportion de représentation semble moindre par rapport aux femmes. Un porte-aumônière possède plusieurs modèles. L'un d'eux se présente comme un affichet avec un anneau suspendu, par lequel l'aumônière est attachée.

²⁴⁷ EBERT Jean-Marc, « Boucles médiévales de la région sud France », *JME Reproduction antiques et médiévales*, [En ligne], consulté le 23.04.2022.

²⁴⁸ GARDEL, *Cabaret*, *op. cit.*, 1999, p. 844.

²⁴⁹ Annexe 8.

²⁵⁰ ANDERLINI, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13e siècle », *art. cit.*, 2014, p. 2.

Ci-contre, la statue de Betsabée sur la cathédrale de Chartres du début XIII^e présente le modèle en question. De plus amples exemples sculptés au XIII^e siècle représentant des personnes civiles, dévoilent les différentes variantes.



Figure 30: Bathsheba, vers 1205-1210, cathédrale de Chartres, photo : Yannick Koch.

L'extrémité de la ceinture, celle de la partie tombante, vient recevoir un mordant. Son rôle est d'empêcher l'effilochage du galon tout en facilitant le passage dans la boucle. De plus, les mordants servent de contrepoids à la ceinture. Par conséquent, les décorations ne sont pas simplement ornementales, elles ont aussi une utilité pratique. De tels décorations sur les ceintures coûtent cher : « *Et ces tissuz et ces ceintures/Dont tant coustent les ferreüres/Que l'or, que les pelles menues ?* ». Cet extrait se traduisant par : « Et ces tissus et ces ceintures dont les garnitures de métal coûtent autant que de l'or et des petites perles ? »²⁵¹.

La tombe de Fernando de la Cerda a aussi révélé une ceinture civile du XIII^e siècle. Cette ceinture mesure 192 cm, elle est plus large que la grande majorité des ceintures retrouvées puisqu'elle fait 4,2 cm de large²⁵². Elle est faite de soie brochée, saphirs, cornaline, perles, émaux et or. Son système de fermeture ne possède pas d'ardillon. En l'occurrence c'est une sorte de couvercle qui permet de coincer la longue ceinture. Elle comporte par ailleurs une pièce trilobée, qui est un porte aumônière.

Cette ceinture, contient les symboles héraldiques de Castille et Léon, ainsi que les marques des maisons royales d'Angleterre, de France et de Navarre et sur la boucle l'emblème de la Champagne. La pluralité des armoiries présentement sur la ceinture amène vers un débat sur son origine : espagnol, français ou anglais²⁵³. Les boucliers sont également réalisés en blanc et en

²⁵¹ GUILLAUME DE LORRIS, JEAN DE MEUN et STRUBEL Armand, *Le Roman de la Rose*, Paris, Le Livre de Poche, 1992, v. 9289-9291.

²⁵² WILD Benjamin L., « Emblems and enigmas: Revisiting the 'sword' belt of Fernando de la Cerda », *Journal of Medieval History* 37 (4), 01.12.2011, pp. 378-396.

bleu, il est donc peu probable qu'ils reflètent la couleur réelle figurant sur les emblèmes. Force est de constater l'association des couleurs blanc et bleu.



Figure 31: Ceinture de Fernando de la Cerda, ca. 1255-1275, Musée de Telas Ricas, Burgos, photo : *Vestiduras ricas : El Monasterio de Huelgas y su época (1170-1340)*, Catálogo de la Exposición, Patrimonio Nacional.

En héraldique, peu d'armoiries sont figurées par un tel couple de couleur. Notamment en héraldique européenne du XIII^e siècle. Les boucliers restent brodés de perles blanches, d'oiseaux assis sur des roues divisées en 8 segments. L'espace restant entre la roue et l'écu est occupé par des petits oiseaux bleus. La ceinture de Fernando de la Cerda est potentiellement un brassage de culture occidentale du fait de son origine incertaine. Il n'en demeure pas moins que c'est un accessoire de mode relatif à un très grand seigneur.

En observant les enluminures et la statuaire du XIII^e siècle, la ceinture se porte majoritairement sur la cotte. Elle apparaît dans de rares cas par-dessus le surcot. Pour illustrer le propos, les statues du XIII^e siècle représentées avec un surcot à la cathédrale de Naumburg en Allemagne, n'ont pas de ceinture visible²⁵⁴. Cet usage semble autant valable pour les hommes que les femmes. Les recherches actuelles développent l'idée que la ceinture civile participe à un concept « d'objet du scandale »²⁵⁵, puisqu'elles mettent en avant les formes des hanches des femmes²⁵⁶. En effet, les vêtements du XIII^e siècle, comme évoqué précédemment, sont amples. La ceinture joue alors un rôle dans la perception des corps. Les statues de cette époque fournissent de la matière à ce concept. L'exemple le plus flagrant demeure les représentations des vierges folles et leurs vêtements sont souvent ceux ciblés par

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Annexe 9.

²⁵⁵ ANDERLINI, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13e siècle », *art. cit.*, 2014, p. 4.

²⁵⁶ Ibid.

les prédicateurs²⁵⁷. La ceinture mettrait en exergue les hanches des jeunes filles comme dans une volonté de sensualité. Le prédicateur dominicain Etienne de Bourbon (1180- 1260) dénonce l'usage de la ceinture : « Le port de tels ornements qui ne font que ceindre le vase de l'impulsion sexuelle et de la putrescence que sont les reins est, pour lui, particulièrement répréhensible »²⁵⁸. C'est une des raisons pour laquelle, la ceinture commence à ne plus se porter sur le surcot. Du côté des hommes, cela ne semble pas causer autant de troubles. Par conséquent, la perception sensuelle cible les femmes en priorité.

Les chaussures médiévales sont des objets du quotidien en cuir. C'est un sujet méconnu du grand public, sur lequel, nombreux sont ceux qui penseraient que les pièces archéologiques sont rares. Or, ils se rendraient compte qu'ils ont eu tort. En effet, les fouilles archéologiques sur des sites médiévaux en Occident, ont mis au jour des chaussures médiévales dans des états de conservation assez incroyables. Ce nombre s'explique tout simplement car les chaussures étaient portées par tous les statuts sociaux, que l'on soit noble ou petit paysan. C'est un objet du quotidien, par conséquent cela fait de lui quelque chose de courant. Les nobles ayant les moyens ne se privent pas de faire ajouter des décorations. Ainsi, les différences de richesse opèrent par rapport aux finitions visibles. Pour le XIII^e siècle, les modèles de chaussure ne vont pas être les mêmes que les siècles précédents, à l'exception de quelques modèles où il y a une certaine continuité.

En ce qui concerne les chaussures méridionales, les sources se font rares. Les enluminures du sud de France et de la péninsule ibérique abondent d'iconographies du costume civil. Les chaussures ne font pas l'exception. Le problème réside dans le manque de précision des détails. C'est le cas du *Roman de Jaufré*, les modèles sont inidentifiables à cause de son style d'enluminure très particulier.

Les chaussures civiles représentées dans les *Cantigas de Santa Maria* sont, pour la grande majorité, basses. Elles n'excèdent pas plus haut que la cheville.

²⁵⁷ ANDERLINI, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13e siècle », *art. cit.*, 2014.

²⁵⁸ LACHAUD Frédérique, « La critique du vêtement et du soin des apparences dans quelques oeuvres religieuses, morales et politiques, XIIe-XIVe siècles », in: *Le corps et sa parure. The Body and its Adornment*, 2007, p. 81.



Figure 32: Ms. E. *Cantigas de Santa Maria*, Cantiga 240, vers 1280-1282.



Figure 33: Ms. T. I. 1, *Cantigas de Santa Maria*, Cantiga 63, folio 92, vers 1280-1282.



Figure 34: Ms. E. *Cantigas de Santa Maria*, Cantiga 60, vers 1280-1282.

L'inconvénient de prendre les enluminures des *Cantigas de Santa Maria*, c'est qu'elles sont tardives comparé aux bornes chronologiques de ce mémoire. Malgré tout, les modèles représentés semblent similaires à celle des fouilles de Londres. Pour les figures 26 et 27, ce sont des chaussures à laçage latéral. Sur la figure 28, l'ouverture en V est clairement identifiable sur les deux musiciens. Le laçage est positionné du côté intérieur des chevilles.

Du côté des sources sculptées du Midi de la France, ces dernières sont à la fois peu nombreuses et surtout méconnues. Il y a bien deux bas-reliefs qui présentent des chaussures. Le premier provient de la frise du XII^e siècle de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor de Nîmes. La scène du sacrifice d'Abel et de Caïn dépeint les deux hommes portant des chaussures basses. Cependant, c'est une scène de l'Ancien Testament, les vêtements ne sont pas représentatifs de la mode de l'époque, puisque les sculpteurs cherchent à reproduire une mode ancienne voire inexistante. La prudence est de rigueur dans l'interprétation. Mais pour ce qui est des chaussures, la cohérence est valable par rapport à ce qui se faisait au XII^e puis au XIII^e siècle.



Figure 35: Le sacrifice d'Abel et de Caïn, Cathédrale de Saint-Castor, Nîmes, XII^e siècle, photo : Nemausensis.



Figure 36: Musée Henri Prade de Lattes, ca. 1233, ancienne église Notre-Dame de Lattes, photo : Jean-Marc Ebert.

Ensuite, le second bas-relief choisi pour l'étude des chaussures méridionales a été mis au jour à Lattes dans le département de l'Hérault. Le bas-relief provient de chapelle Saint-Laurent de Lattes. Le personnage n'est pas pleinement identifié. Il pourrait s'agir d'un berger dans « l'Adoration des Bergers », ou bien Joseph dans « la Fuite en Egypte »²⁵⁹. Quoiqu'il en soit, ce dernier porte une paire de chaussure montant au-dessus de la cheville. C'est un modèle visible à plusieurs reprises dans l'art dès la fin du XII^e siècle. Les chaussures possèdent un système de laçage à plusieurs niveaux. L'intérêt semble être le bon maintien de la cheville durant la marche. Par exemple, le manuscrit de la *Bible de Maciejowski* représente une scène de

David, en jeune berger, gardant son troupeau²⁶⁰. Les chaussures à ses pieds dépassent la cheville, et sont lacées sur plusieurs niveaux horizontaux. Ces chaussures semblent liées à l'activité du personnage, qui implique des trajets à pied.

Le corpus de sources de chaussures méridionales n'étant pas suffisamment complet, l'analyse doit étendre sa sphère géographique. En synthétisant les pièces archéologiques mises au jour dans la ville de Londres. Il y a trois types de hauteurs de chaussures qui se dégagent du lot. Celles qui montent au niveau de la cheville, puis au-delà²⁶¹, et celles dont la hauteur s'arrête juste au-dessous de la cheville. Le ratio, de chaussures sous la cheville / botte, est en proportion quasi identique pour le début et le milieu du XIII^e siècle²⁶². La grande différence s'effectue au niveau des lacets. Les fouilles présentent des modèles où le lacet s'enroule horizontalement tout autour de la jambe, sur plusieurs rangs, variables d'un à cinq. Rien n'empêche qu'un seul lacet enroule la jambe, autrement les lacets sont séparés à chaque rang. Les deux méthodes sont cohérentes d'après les sources anglaises. Voici un sommaire exhaustif des fouilles de la « Seal House » et de « Billingsgate » mettant en exergue une répartition par types de chaussure :

²⁵⁹ ROJO Michel, « Musée archéologique Henri-Prades, Lattes, Hérault. Etude de quelques pièces exposées - Nouvelles datations 2020 - », s. d., p. 7. [En ligne], consulté le 11.02.2022.

²⁶⁰ *Bible de Maciejowski*, MS M.638, fol. 25v


²⁶¹ Une hauteur de chaussure équivalente à un modèle de botte.

²⁶² GREW et DE NEERGAARD, *Shoes And Pattens*, op. cit., 2006, p. 15.

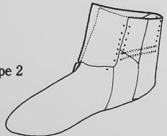
	Drawstring				Buckle	Toggle	Slip-on	Side-laced	Not known	Total
	Type 1	Type 2	Type 3	Uncertain type						
Shoe	—	—	—	—	—	—	2	1	—	3
Ankle-shoe	3	—	—	—	1	2	—	2	—	8
Boot	2	5	1	1	—	—	—	—	—	9
Not known	2	—	—	2	—	—	—	—	6	10
Total	7	5	1	3	1	2	2	3	6	30

Drawstring


Type 1



Type 2



Type 3



	Drawstring				Toggle	Slip-on	Side-laced	Not known	Total
	Type 1	Type 2	Type 3	Uncertain type					
Shoe	—	—	—	—	—	1	2	—	3
Ankle-shoe	6	—	—	—	2	—	—	—	8
Boot	2	4	4	1	—	—	—	—	11
Not known	—	2	2	3	—	—	1	8	16
Total	8	6	6	4	2	1	3	8	38

Figure 37 : Table 1 et 2 extrait de l'ouvrage *Shoes And Pattens*, par Francis GREW, Margrethe de NEERGAARD, London, The Boydell Press, 2006, p. 17.

Concernant les modèles de chaussures civiles parmi les nobles au milieu du XIII^e siècle, les sources iconographiques représentent cet usage de chaussure basse. Toutefois, le laçage est rarement représenté. Cette lacune est complétée par les pièces archéologiques ou encore les statues. La présence de chaussure haute existe également, mais dans des circonstances particulières. Mise à part l'exemple de David dans la *Bible de Maciejowski*, d'autres pages mettent en scène ce type de chaussure. Elles sont visibles aux folio 32r et folio 32v. Leurs porteurs sont soit jeunes soit issus de la paysannerie. Les broderies sur chaussures sont à la mode au XI^e siècle, et se maintiennent jusqu'à la fin du XII^e siècle, a contrario, au XIII^e siècle, les décorations brodées deviennent rares²⁶³. Elles passent de mode. Néanmoins, le cuir peut contenir des trous décoratifs avec un dessin élaboré.

Le costume civil seigneurial dans le Midi de la France est un sujet complexe. Malgré cela, la diversité des éléments qui le compose démontre le potentiel à étudier. Les sources méridionales doivent être sans cesse croisées avec celles dans le reste de l'Occident. Finalement, avoir fait une distinction entre les vêtements, accessoires et chaussures a permis de les analyser indépendamment, et les retranscrire dans la société médiévale. Pour résumer en quelques mots, les seigneurs méridionaux portaient des costumes d'une riche qualité. Leur apparence dans la société médiévale était un marqueur d'identification relative à l'exercice du pouvoir.

²⁶³ Ibid., p. 16.

III. La reconstitution de *Berengarium de Fara*, une représentation de l'histoire vivante médiévale

1. Reconstituer une cotte seigneuriale, un vêtement de la vie courante

L'objectif de cette partie est d'expliquer l'ensemble de la démarche pour reconstituer une cotte civile seigneuriale. La cotte doit être cohérente pour un petit seigneur tel que Bérenguer III de la Fare. Par conséquent, cela demande d'être rigoureux sur plusieurs axes majeurs.

De fait, le premier aspect à définir c'est la forme de la tunique, c'est-à-dire la longueur, l'ampleur, les manches, le col. Les pièces archéologiques regorgent d'informations précises pour aboutir à une reconstitution cohérente. Il faut donc en choisir quelques-unes, croiser les sources et extraire un patron. En l'occurrence, pour reconstituer la cotte seigneuriale, le patron s'inspire de deux pièces archéologiques textiles. La première est la tunique de Moselund dont une étude a été réalisée par Else Østergård²⁶⁴. Quant à la seconde, il s'agit de la tunique de sainte Claire. Une analyse et une proposition de reconstitution de la source sont rapportées dans le livre *Le costume médiéval au XIII^e siècle*²⁶⁵. Sans ce dernier, les informations disponibles sur cette source se font rares. L'inconvénient c'est l'absence de patron de la tunique de sainte Claire en vue éclatée.

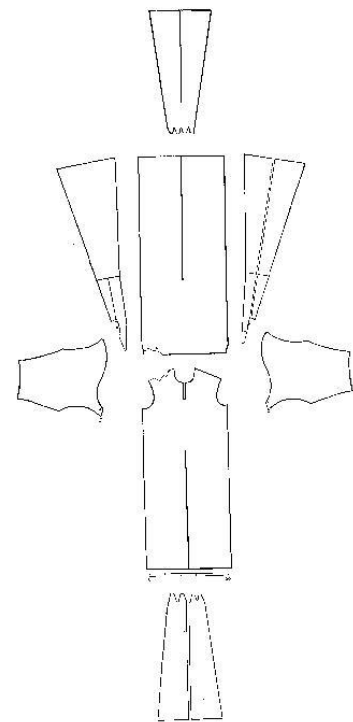


Figure 38: Patron de tunique de Moselund, ca. 1050-1100, Østergård, Else. *Woven into the Earth - Textiles from Norse Greenland*. Aarhus - Aarhus University Press, 2004, p. 296.

D'après l'ensemble des sources, le costume civil noble a la caractéristique commune d'avoir une longueur et une ampleur significatives. La longueur de la tunique seigneuriale atteint le bas du mollet. D'après les sources archéologiques textiles parvenues jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas d'ampleur

²⁶⁴ ØSTERGAARD, *Woven into the Earth*, op. cit., 2004, p. 296.

²⁶⁵ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, op. cit., 2014, pp. 222-227.

extravagante, même pour des vêtements royaux²⁶⁶. La moyenne se situerait à 250 cm pour les petits statuts, et entre 300 – 350 cm pour des vêtements seigneuriaux. Par exemple, la tunique de Moselund fait 248 cm de circonférence à sa base. Tandis que la tunique de sainte Claire ferait approximativement 280 cm²⁶⁷. Ce chiffre est une estimation approximative. Aucune mesure précise n'a été faite sur l'ampleur exacte de la tunique. Quoi qu'il en soit, ces deux sources n'ont pas appartenu à un membre d'une famille seigneuriale. De ce fait, la cotte à reconstituer ne doit pas avoir une ampleur de moindre importance que ces tuniques. Du côté de la mode espagnole, les sayas encordadas ne sont pas d'une aide précieuse sur le sujet de l'ampleur. Leur patron si particulier ne permet pas de les prendre comme base de référence. Leur richesse réside dans la complexité d'assemblage, et le fait que ce soit un vêtement ajusté sur le buste. Autrement, voici un exemple de vêtement datant de la première moitié du XIII^e siècle qui témoigne d'une ampleur approximative de 350 cm de circonférence, c'est la tunique attribuée à sainte Elisabeth de Thuringe, conservée dans l'église Saint-Martin, à Oberwalluf. Du côté des vêtements royaux, la *Tunicella* de couronnement de Roger II de Sicile, le cartel du musée indique : « *Maße L. 141,5 cm, B. 171,5 cm* ». C'est-à-dire, d'une hauteur de 141,5 cm, et largeur à plat 171,5 cm. En ajoutant la largeur par elle-même, c'est une circonférence d'environ 340 cm qui en résulte. Encore une fois, les vêtements royaux démontrent quelles pourraient être les limites d'ampleur pour un vêtement seigneurial.

Mais alors, comment expliquer l'aspect drapé si volumineux sur les enluminures et les sculptures qui sont des sources primaires ? Et quel pourrait être l'ampleur idéale pour un petit seigneur méridional ? La première réponse pourrait avoir un lien avec l'épaisseur des tissus ou bien en tissu doublé. Ainsi, lorsque la ceinture est portée, le volume drapé se formerait. Reste alors l'hypothèse d'un choix esthétique de la part des artistes : en effet, les drapés et les plissés sont autant de moyens de prouver sa dextérité pour un sculpteur ou un peintre, tout en embellissant le sujet²⁶⁸.

Or, des sources écrites mentionnent les grandes quantités de tissus, tel que le *Roll of Cloths* d'Henry III daté de 1235 : « [10] To the same, for a complete robe of green cloth, with two surcoats—17 ells with five panes of bis »²⁶⁹. La robe complète comporte une cotte, 2 surcots, mantel ou chape. L'ensemble représente 44,5 m² de tissus²⁷⁰ pour 4 vêtements. Cet exemple

²⁶⁶ « Aisance et ampleur des vêtements », *Mediaephile*, 26.08.2018, [En ligne], consulté le 07.02.2022.

²⁶⁷ L'estimation a été transmise par Tina Aderlini.

²⁶⁸ « Aisance et ampleur des vêtements », *art. cit.*, 2018.

²⁶⁹ WILD Benjamin, « The Empress's New Clothes: A rotulus pannorum of Isabella, Sister of King Henry III, bride of Emperor Frederick II », in: *Medieval Clothing and Textiles 7*, vol. 7, Boydell & Brewer, 2011, p. 21.

²⁷⁰ ANDERLINI Tina, « COSTUME XIII^e : AU BONHEUR DES DRAPIERS, Les quantités de tissu pour bien s'habiller », *Paroles d'Arts*, Tina Aderlini, 30.10.2019, [En ligne], consulté le 07.05.2022.

illustre bien que les vêtements pussent être très amples du fait de la quantité de tissu. Néanmoins il s'agit des vêtements du roi d'Angleterre. Reconstituer la tunique d'un petit seigneur du Sud de France est loin d'être la même chose que celle d'Henry III. D'autres sources renseigneraient qu'un noble au début du XIII^e siècle aurait besoin de 12.36 m² de matière textile pour une robe²⁷¹, c'est-à-dire la cotte et le surcot. Le seul inconvénient, c'est que ce chiffre-là n'informe pas sur le physique des personnes. Malgré cela, partir sur 6,15m² de matière pour la confection de la cotte semble raisonnable pour un petit seigneur méridional. Loin des extravagances de la cours anglaise, cette quantité est suffisante en matière pour assurer le statut seigneurial de Bérengier III de la Fare en société.

Dès cet instant, la quantité de matière nécessaire est connue. Pour autant il faut la choisir, les propositions sont simples. Les tuniques sont faites en laine ou en soie. Par conséquent, la reconstitution de la tunique seigneuriale peut être de laine et doublée en soie. Elle aurait très bien pu être en soie et doublée de soie, ou encore en laine avec une doublure en laine. Malgré ces variantes, la première option est choisie. De plus, le tissage du drap de laine n'est pas laissé au hasard. Pour une reconstitution cohérente, le choix s'oriente vers un sergé de laine. En effet, l'étude a mentionné différents fragments de laine du XIII^e-XIV^e siècle, provenant de Montpellier. La laine sélectionnée pour le projet de cotte seigneuriale se rapproche du tissage des fragments textiles de Montpellier.

Pour ce qui est de la couleur, la mode au milieu du XIII^e semble se tourner vers l'union du bleu et du rouge²⁷². L'étude a d'ores et déjà introduit ces deux teintures dans le Midi de la France. Par conséquent, c'est une association de couleur des plus cohérentes pour un costume méridional.

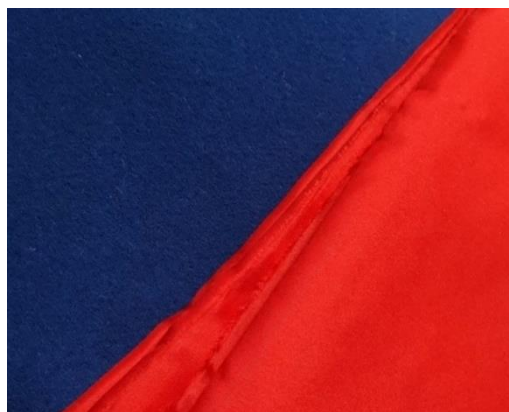


Figure 39: Les couleurs bleu et rouge ont été choisies en cohérence avec le projet de cotte seigneuriale.

²⁷¹ CARLIN Martha, CROUCH David et KARRAS Ruth Mazo, *Lost Letters of Medieval Life: English Society, 1200-1250*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013, pp. 42-47 ; ANDERLINI, « Paroles d'Arts, Tina Anderlini », *art. cit.*, 2019.

²⁷² LAGIER, « La couleur au Moyen-Age », *doc. cit.*

Avant le XII^e siècle, le bleu est peu valorisé. Ce n'est que vers 1170-1180, que les teintures bleues s'implantent dans les milieux aristocratiques²⁷³. Les progrès des techniques tinctoriales à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle permettent la fabrication d'un bleu clair et lumineux. Le bleu devient même la plus belle des couleurs et il prend dans ce rôle la place du rouge. À un tel point que les couleurs royales françaises adoptent le bleu sous le règne de Philippe Auguste, puis de son petit-fils, Louis IX²⁷⁴. Pour la tunique de Bérenguer III de la Fare, le choix de la couleur bleue est proche de la guède. Puisque vers 1250, la guède fait l'objet d'une véritable culture industrielle, mais est chère car longue à fabriquer. Au XIII^e siècle, sa culture est en pleine expansion dans le Languedoc. La couleur de la cotte reconstituée ne s'oriente pas vers un bleu indigo. La raison est simple, c'est une teinture plus tardive par rapport à la période étudiée.

Au XII^e siècle, la couleur prestigieuse, celle des riches seigneurs, c'est le rouge qui est obtenu de diverses manières. La teinture rouge des seigneurs, c'est le rouge kermès. Il est utilisé pour les draps et fournit les draps écarlates. C'est la seule matière d'origine animale, à l'exception de la production de pourpre. Le rouge kermès est un symbole fort pour un seigneur. Il incarne le luxe et vient des régions orientales de la Chrétienté²⁷⁵. D'ailleurs au XIII^e siècle, un rouge bien vif est toujours perçu comme une marque de puissance chez les laïcs comme chez les ecclésiastiques²⁷⁶. Par conséquent, l'association des couleurs bleu et rouge est un choix de qualité pour un seigneur méridional. Il est tout à fait cohérent que Bérenguer III de la Fare aurait pu se vêtir de telles couleurs. La laine bleu guède et la soie rouge écarlate sont destinées à la confection de la cotte de Bérenguer III de la Fare. Les couleurs sont bien saturées et vives. Le drap de laine mesure 410 cm de long par 140 cm de large, tandis que la soie mesure 600 cm de long par 114 cm de large. La dimension des textiles est en adéquation avec les 6,15m² abordés précédemment. Il est important de veiller à respecter chacune des étapes afin de ne pas se tromper. Le résultat final découle de cette multitude de choix.

Maintenant que les bases du projet ont été établies, il est nécessaire d'énoncer en détails les formes et les éléments de la tunique. Ces dernières ne sont pas dues au hasard. La mode du XIII^e siècle possède plusieurs variantes de cotte. Le col a fait l'objet d'une grande réflexion. C'est l'un des éléments visibles lorsque la tunique est portée. Plusieurs formes de cols sont visibles dans l'art au XIII^e siècle. Le choix se porte vers un col à amigaut, comme sur la tunique de Moselund, mais aussi dans l'art du XIII^e siècle.

²⁷³ PASTOUREAU Michel et SIMONNET Dominique, *Le Petit livre des couleurs*, Paris, Points, 2014, p. 21.

²⁷⁴ Ibid.

²⁷⁵ Ibid., p. 35.

²⁷⁶ Ibid.



Figure 40: Détail du col de la tunique de Moselund, ca. 1050-1100, Østergård, Else. *Woven into the Earth - Textiles from Norse Greenland*. Aarhus - Aarhus University Press, 2004. p. 296.



Figure 41: Le roi Clovis, ca. 1250, Bourgogne, abbaye de Moutiers-Saint-Jean, Dijon, crédit - The Cloisters Collection (1940).

Ce type de col est complété par un accessoire, le fermail. Au cours de l'étude, les fermaux ont pu être présentés. Ce sont des bijoux, qui, selon le porteur, sont riches en décorations. L'avantage de mettre un fermail est ostentatoire, symbolisant à lui-seul l'importance de l'individu. En outre, ce bijou est omniprésent dans la mode du XIII^e siècle. Bérenguer III de la Fare en avait très certainement un pour orner ses vêtements. Autrement dit, soit sur sa cotte, soit sur son surcot.

La présence des godets sur la tunique de Moselund n'est pas extraordinaire. Les sources archéologiques textiles présentent, pour un bon nombre, cette similitude. Cependant, c'est une cotte fendue devant et derrière. De la même façon, la *saya encordada* de Fernando de la Cerda est fendue. Les godets ventraux et dorsaux de la tunique de Moselund ont la particularité de ne pas être cousus entre eux. Ces derniers laissent donc place à une fente. L'iconographie de cotte médiévale XIII^e siècle témoigne fréquemment des fentes sur les cottes médiévales. Ci-contre, une enluminure extraite de la *Bible de Maciejowski*, dont les exemples de cotte fendue ne manquent pas. L'intérêt de la tunique de sainte Claire est d'apporter une forme générale trapézoïdale grâce à l'ajout de godets latéraux, qui ont cette forme. En supplément, cette seconde source est datée du XIII^e siècle à l'instar de la première tunique.



Figure 42: *Bible de Maciejowski*, MS M.638, fol. 21v.

La forme des manches est un point essentiel dans la proposition de reconstitution d'une cotte du XIII^e siècle. Les sources sont unanimes à ce sujet, les manches doivent être amples à l'emmanchure puis resserrées aux avant-bras. Ci-dessous, la manche droite de la statue du roi Childebert Ier est fendue avec un laçage ajustant l'extrémité au poignet. Le lacet passe par 4 trous dans la manche. Le nœud est effectué au centre des trous. Les détails laissent supposer que le nœud est caché à l'intérieur de la manche.



En tenant compte de cette source, l'extrémité de la manche reconstituée est fendue sur 10cm. L'ajustement aux poignets est permis par le biais d'un laçage. D'autre part, la *saya encordada* de Fernando de la Cerda présente aussi l'extrémité des manches fendues.

Figure 43: le roi Childebert Ier, détail de la manche droite, vers 1239-1244, Musée du Louvre, Paris. Photo : Laetitia Martini, extraite de l'ouvrage : Le costume médiéval au XIII^e siècle, de Tina Aderlini, page 107.

Voici une petite synthèse afin de mettre les choses au clair. La cotte civile de Bérengier III de la Fare est en laine bleu pastel doublée de soie rouge écarlate. La confection de la cotte nécessite un drap de laine d'une longueur de 4,1m et 1,5m de large. La doublure en soie comporte des dimensions proportionnelles.

Tous les éléments de la cotte civile de Bérengier III de la Fare sont importants pour définir l'individu. La tunique symbolise sa place dans la société médiévale. Il doit être à la hauteur de son rang. Dans le cas présent, la cotte civile de Bérengier III de la Fare n'est pas prévue pour faire partie d'un costume porté à la « cour ». La cotte n'est pas non plus conçue pour être utilisée à la chasse. Dans le roman courtois, *Lancelot du Lac* datant de 1225, le costume de chasse est mentionné : « Il avait bien l'air d'un homme qui revient du bois. Il portait un vêtement de chasse, court comme il convenait... ». L'activité de la chasse nécessite un vêtement court afin de s'adapter à la pratique. L'auteur emploie le terme de « court », il sous-entend que la tunique serait plus courte que d'habitude. D'ailleurs, Jaume I^{er} est vêtu d'une

cotte courte lors d'une scène de chasse²⁷⁷. Or, le projet de cotte seigneuriale doit permettre d'identifier le porteur par sa longueur. L'idéal recherché est plutôt une cotte civile portée en extérieur.



Figure 44: Cathédrale d'Amiens, Soubassement du grand Portail, Chasse à l'oiseau, vers 1225, photo : Inconnu.

Ci-dessus, un exemple de costume de chasse porté par une personne sans doute noble à la vue de ses vêtements. En observant les détails, la cotte dépasse du surcot et descend au niveau du bas des mollets. Dans cette représentation, la chasse à l'oiseau ne semble pas nécessiter une cotte courte. Ce type de cotte noble serait utilisable en extérieur pour Bérenguier III de la Fare. La longueur de la cotte n'est en aucun cas une entrave à l'historicité, bien au contraire. Quoi qu'il en soit, la proposition de reconstitution témoigne d'une tunique en adéquation avec le statut de son porteur. Dans le contexte d'usage en reconstitution, la cotte reconstituée serait aussi portée au sein d'un campement militaire, étant donné que le personnage historique est un seigneur, la cohérence est préservée par la longueur, l'ampleur et la couleur.

La cotte reconstituée doit remplir les critères énoncés tout au long de la démarche de reconstitution. Elle mesure 145cm de haut pour s'adapter à une taille d'1m81. C'est la dire qu'elle va descendre jusqu'au bas des mollets. La circonférence à la base de la cotte mesure 4m. C'est une ampleur, qui apparaît honorable, pour un seigneur tel que Bérenguier III de la Fare. Au niveau de sa composition, la tunique est munie d'un total de 8 godets, 4 godets latéraux et 4 godets ventraux/dorsaux. La cotte est fendue entre les godets ventraux et dorsaux. L'ampleur et la longueur de la cotte reconstituée sont significatives pour être en cohérence avec un statut de petit seigneur. La longueur totale de la tunique est cohérente pour un statut seigneurial en atteignant le bas des mollets. Les quatre mètres de circonférence à la

²⁷⁷ Annexe 10.

base confèrent un effet drapé réussie. La fine doublure en soie rouge est parfaitement adaptée, car elle ne déforme pas la forme générale de la tunique. Le drapé est similaire à ceux qui sont représentés sur la statuaire du XIII^e siècle ou encore sur les enluminures²⁷⁸. Le choix du col s'est porté vers un col avec amigaut de sorte à ajouter un fermail. Ce dernier étant lui-même sourcé par des statues et pièces archéologiques. Le col avec amigaut possède deux petits trous permettant d'y accrocher le fermail sans détériorer la laine et la soie. Les deux trous ne sont pas sourcés, mais c'est une possibilité qui a très bien pu exister pour éviter une usure précoce. Enfin, les manches reçoivent un traitement en adéquation avec les deux pièces archéologiques desquelles le patron s'inspire. C'est-à-dire que les manches sont amples à l'emmanchure, se resserrant sur l'avant-bras et ajustées sur les poignets à l'aide d'un nœud.

²⁷⁸ Voir l'ensemble des sources qui ont été employées tout au long de ce mémoire.

2. Reconstituer un accessoire de mode avec des sources méridionales, la ceinture civile

La reconstitution de la ceinture civile de Bérenguer III de la Fare s'appuie essentiellement sur des sources méridionales. L'intérêt est de proposer une reconstitution la plus cohérente possible. Au vu du nombre de sources disponibles, l'étude peut se permettre de tendre vers la reconstitution de sources méridionales. Chacun des éléments qui composent la ceinture a fait l'objet d'une longue réflexion, à savoir la boucle, les affichets, le mordant, les décorations et sans oublier le galon tissé. Ils ont tous été reproduits suivant une technique historique. De la même façon que vu précédemment, les galons médiévaux sont, pour bon nombre d'entre eux, tissés aux cartes, quant aux parties métalliques, elles sont moulées. Dès cet instant, il a fallu rentrer en contact avec une tisserande expérimentée pour réaliser la base de la ceinture, le galon. C'est ainsi que la tisserande Sandrine Bergot participe à la conception de ce mémoire. Reconstituer un accessoire de mode tel qu'une ceinture civile de la noblesse méridionale n'a rien de commun. C'est un projet qui nécessite une implication autant dans la recherche historique que dans l'étude des sources et leur sélection. Le galon reconstitué reprend le même procédé de tissage aux cartes tout en s'inspirant du *cingulum* de Philippe de Souabe. Une pièce archéologique du début du XIII^e siècle est un choix des plus raisonnables.



Figure 45: Galon de soie, photo : Paul Schott.



Figure 46: Ceinture de Philippe de Souabe, début XIII^e siècle, Historisches Museum Speyer.

La caractéristique notable du tissage se trouve dans les barres verticales par rapport au sens de la longueur. Ces décorations sont espacées de façon régulière. Tout comme la pièce archéologique, le galon est fait en soie. C'est une matière première intéressante, car la

structure du galon est à la fois souple, solide, tout en étant assez fin. Lors de cette démarche de reconstitution, il a été demandé à la tisserande de reproduire des barres verticales pour être cohérent avec cette technique de tissage datant du début du XIII^e siècle. En ce qui concerne la couleur, le choix se dirige vers un rouge équivalent au kermès des teinturiers. L'intérêt d'un tel choix est de correspondre aux teintures languedociennes. L'étude a démontré son utilisation depuis l'an mil. C'est une technique de teinture qui perdure durant l'ensemble du Moyen-âge. Finalement, le galon de soie reconstitué mesure 140cm de long pour 3cm de large. Ces longueurs et largeurs sont en adéquation avec les standards de l'époque, notamment pour un costume méridional. La largeur du galon a été définie grâce aux pièces archéologiques et à la ceinture de Fernando de la Cerda. L'étude des boucles méridionales a livré une largeur moyenne de 2 à 3,2cm. En comparaison, la ceinture de Fernando de la Cerda fait 4,2cm de large, mais il s'agit d'un élément de costume princier. De ce fait, le galon est adapté aux largeurs des boucles archéologiques. C'est la longueur totale de la ceinture qui témoigne si le porteur est un paysan ou seigneur.

Ensuite pour les éléments moulés en laiton. Les pièces reconstituées ont été réalisées par l'artisan Jean-Marc Ebert, plus connu sous le pseudonyme Réchignac. Pour réaliser de telles pièces, il utilise la technique de la cire perdue, qui est utilisée depuis l'antiquité. La pièce à couler est tout d'abord fabriquée en cire. Par-dessus la cire est coulée un plâtre réfractaire. Ce dernier est cuit pour épouser la forme extérieure de la cire. Durant la cuisson du plâtre, la cire fond laissant l'empreinte intérieure vide dans le plâtre. Ensuite, le laiton ou le bronze est chauffé à + de 1000°C, et il est coulé dans le moule. Dans le cadre de la reconstitution de cette ceinture, la boucle et les affichets sont concernés par cette méthode de fonte.

Tout d'abord, la boucle et la chape proviennent de deux sources différentes. Le modèle de boucle reconstituée s'inspire d'un exemplaire découvert dans la région de Toulouse. Elle reprend une forme rectangulaire. La particularité de celle-ci est son niveau décoratif. En effet, elle est striée sur toute sa longueur ajoutant à l'ensemble une finition. D'ailleurs au cours des fouilles de Cabaret Lastours, une boucle tout à fait similaire a été mise au jour²⁷⁹. Elle possède les mêmes décorations, et fait légèrement plus de 3cm de large. La largeur du galon reconstitué fait également cette mesure. À la suite de tout ceci, dans le cadre d'un projet de noble méridional, le choix converge vers la boucle de la région de Toulouse et son homologue de Cabaret Lastours.

²⁷⁹ GARDEL, *Cabaret, op. cit.*, 1999, p. 844.



Figure 47: Boucle et chape mises au jour dans la région de Toulouse, période début XIII^e siècle, photo : Jean-Marc Ebert.



Figure 48: Boucle reconstituée par Jean-Marc Ebert, photo : Paul Schott, 2022.

La boucle reconstituée est fabriquée à partir d'une fonte de laiton. L'ardillon, qui est la pointe fixée sur la boucle, est quant à lui fait en fer forgé tout comme la pièce archéologique.

En ce qui concerne la chape de la ceinture de Bérengier III de la Fare, ce n'est pas celle de la boucle de la région de Toulouse. Le modèle choisi est issu des fouilles de Londres. La chape en question est datée entre 1200 – 1230. La pièce archéologique est un alliage de cuivre²⁸⁰. La chape est décorée par des gravures en zig-zag sur l'ensemble du pourtour. Elle présente cinq trous pour être fixée sur la sangle de la ceinture.



Figure 49: Chape de boucle, vers début XIII^e siècle, Dress Accessories, p. 176-177.

Quatre rivets subsistent, ils témoignent d'une réutilisation de la chape, puisqu'ils sont grossièrement martelés²⁸¹. L'aspect esthétique n'était pas l'objectif premier du dernier propriétaire. Le modèle reconstitué est quant à lui fait en laiton, pour se rapprocher au plus près de la réalité. Les décorations ont été reproduites suivant la même méthode, c'est-à-dire par une technique de martelage sur le laiton. La dimension de la chape est définie par rapport à la largeur de la boucle afin de s'adapter parfaitement.

²⁸⁰ EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450, op. cit.*, 2008, p. 110.

²⁸¹ Ibid.

Le mordant ci-dessous est issu des fouilles de la terrasse 4 du château de Montségur. Il a conservé un échantillon de cuir entre ses deux lames. Il présente une décoration similaire à celle de la chape des fouilles de Londres et 2 rivets subsistent. La pièce d'origine mesure 3,1cm de long et large de 1cm. Quant à sa datation, celle-ci est comprise entre 1250-1300.



Figure 50: Mordant de ceinture issu de fouille de la terrasse 4 du château de Montségur, pièces 8/78 - Dessin de Jean-Pierre Sarret.



Figure 51: Mordant reconstitué par Jean-Marc Ebert, photo : Paul Schott, 2022.

Le choix de la chape s'est fait grâce à cette pièce archéologique, puisqu'elles présentent les mêmes caractéristiques, autant la forme que les motifs décoratifs. De ce fait, il apparaît cohérent de les reconstituer dans le même projet de ceinture. Le mordant reconstitué est adapté aux dimensions du galon. C'est-à-dire que la longueur est de 5.9cm par une largeur de 3cm. Les gravures sont réalisées de la même manière que celles de la chape. Les deux pièces forment ainsi un ensemble homogène en termes de décoration.

Les affichets viennent orner la ceinture d'un seigneur. Tout comme nous l'avons vu dans cette étude, au XIII^e siècle, le nombre de ces décorations est synonyme de la richesse du porteur. Les affichets qui ont été sélectionnés pour la ceinture méridionale sont des modèles courants dans la mode du XIII^e siècle. De la sorte qu'il n'y ait pas d'incohérences dans la proposition de reconstitution.

Les affichets du musée de Montségur sont datés du XIV^e siècle, néanmoins ce sont des modèles tout à fait identiques à ceux du XIII^e siècle. Les enluminures et la statuaire témoignent de leur récurrence. Par ailleurs, la ceinture de Fernando de la Cerda contient ce type de décoration. De cette façon, les affichets à reconstituer adoptent le même modèle. Etant donné que les décorations sur ceinture reflètent la richesse, le projet de reconstitution comporte 20 affichets, afin de conserver une certaine régularité sur toute la longueur du galon.

Ci-dessous, les affichets qui viennent de sortir de la fonte et ensuite polis pour les finitions.



Figure 52: Affichets sortis de fonte, photo : Jean-Marc Ebert, 2022.



Figure 53: Affichets polis, photo : Jean-Marc Ebert, 2022.

Les affichets reconstitués par Jean-Marc Ebert sont des répliques à taille réelle de ceux qui sont répertoriés dans l'ouvrage *Dress Accesories*²⁸². Les affichets sur le galon sont assemblés d'après une méthode historique. Il existe une ceinture du XIV^e siècle, ayant les mêmes modèles d'affichets. De fait, après avoir observé longuement la source, les décorations métalliques sont « clouées » depuis le dos du galon. Les images valent parfois plus que les mots :



Figure 54: Ceinture découverte en 2002 lors de fouilles à Dordrecht (Pays Bas) daté du 14^e siècle, photo : Inconnu.



Figure 55: Dos de la ceinture découverte en 2002 lors de fouilles à Dordrecht (Pays Bas) daté du 14^e siècle, photo : Inconnu.

En résumé, la ceinture civile de Bérenguer III de la Fare est à l'image d'une ceinture seigneuriale languedocienne du XIII^e siècle pour plusieurs raisons. La première, c'est l'utilisation quasiment exclusive de sources du Midi de la France, à l'exception, d'une seule

²⁸² Ibid., pp. 213-214.

« entorse », dans le choix du tissage du galon qui n'est pas originaire de la même zone géographique. La seconde raison réside dans la reconstitution du projet. Ce sont des méthodes historiques qui sont employées pour réaliser la ceinture. La tisserande Sandrine Bergot et l'artisan Jean-Marc Ebert ont su reproduire de façon cohérente les éléments de la ceinture. Enfin, la dernière raison pour laquelle la ceinture est à l'image d'une ceinture civile XIII^e siècle, c'est la cohérence dans la composition mais surtout l'assemblage final.



Figure 56: Proposition de reconstitution ceinture civile pour Bérenguer III de la Fare, photo : Paul Schott, 2022.

3. La synthèse de la composition d'une tenue civile pour le seigneur languedocien

La synthèse qui suit est la continuité logique de l'ensemble des parties précédentes. Les sources présentées tout au long de l'étude sont le socle fondateur pour déterminer la composition d'une tenue civile d'un noble languedocien. En l'occurrence, l'objectif est de proposer une reconstitution cohérente de Bérenguer III de la Fare à partir des vêtements de la mode en 1250. L'enjeu d'une telle synthèse contribue à mettre en perspective le costume méridional. Les études actuelles ne se sont pas encore penchées de façon concrète sur le sujet. Cette synthèse comporte les choix entrepris dans la conception du costume. À l'heure actuelle, le costume de Bérenguer III de la Fare n'est pas complet. Il s'agit de parler des éléments qui composent le projet, afin de résumer la démarche à suivre. Bérenguer III de la Fare a eu une importance locale. Il n'est pas sans rappeler qu'il fut témoin de plusieurs hommages et mariages de grands seigneurs méridionaux. De plus, il reçut des reconnaissances féodales sur des terres avoisinant Saint-André-de-Valborgne.

Ce projet de reconstitution porte sur des matières identiques ainsi que des couleurs cohérentes vis-à-vis de l'époque étudiée. Toutefois, il est difficile d'acquérir une qualité de matière comparable à celle du XIII^e siècle. Pour la laine, ce qui se rapproche le plus de l'époque médiévale est la laine de mérinos. Pour ce qui est du tissage des draps de laine, l'étude s'oriente vers du sergé. La proposition de reconstitution comprend l'aspect technique de la couture à la main. En tenant compte de tous ces faits, une reconstitution parfaite s'avère compliquée. Mais cela ne permet pas de faire des incohérences. Il est préférable de trouver un juste milieu.

Pour ce qui est des vêtements du dessous. Bérenguer de la Fare porte bien évidemment une chemise en lin. La finesse de la toile de lin est un détail à prendre en considération. Il ne faut pas prendre une toile de lin trop épaisse ou un tissage grossier. Afin de correspondre au standard de l'époque, le patron s'inspire de celui de la chemise de saint Louis. C'est-à-dire que c'est un vêtement ample qui n'entrave pas les gestes, et la longueur n'excède pas plus bas que les genoux.

Les braies en lin à reconstituer n'ont pas de modèles uniques définis, étant donné qu'aucune pièce archéologique de braies masculines ne soit parvenue jusqu'à aujourd'hui. Le seul exemple de braies qui existent sont d'origine espagnole. Elles ont appartenu à un enfant en

bas âge. Ce sont les braies de lin de l'Infante Dona Maria inhumée en 1235²⁸³. Malgré tout, les enluminures et la statuaire du XIII^e siècle sont des sources relativement fiables lorsque l'on prend suffisamment de recul. Certaines représentations dépeignent les hommes au travail, par exemple dans les champs. Ils sont habillés avec leurs vêtements de dessous. De cette façon, les braies sont visibles.

Les chausses de Bérenguer III de la Fare sont en sergé de laine rouge kermès. La teinture méridionale fait directement écho à la chausse droite du comte de l'an mil. La laine doit être taillée dans le biais pour correspondre aux pièces archéologiques médiévales, qui ont toute cette caractéristique commune.

<u>Vêtements du dessous de Bérenguer III de la Fare</u>	<u>Matières</u>	<u>Sources</u>
Chemise	Lin naturel	Chemise de Saint Louis
Braies	Lin naturel	La fenaison, Cathédrale d'Amiens, 1230-1240
Chausses	Laine teinte en rouge kermès	Chausses de Rodrigo Ximénez de Rada / Chaussures du comte de l'an mil

La cotte civile de Bérenguer III de la Fare possède une partie entièrement dédiée à l'étude de source, conception, reconstitution. C'est pour cette raison, que les détails qui suivent demeurent succinct. La tunique est faite d'un drap de laine bleu semblable au pastel, doublé de soie rouge écarlate.

Par-dessus la cotte, deux modèles de surcot différents seraient intéressants à confectionner. Ils peuvent être fait de la même matière. Le *Roll of Cloths* d'Henri III est à nouveau une source précieuse : « [14] Green. To the same, for a surcoat with sleeves and another without sleeves of green cloth, 5 ells with 1½ cendal »²⁸⁴. Quant aux couleurs des surcots de Bérenguer III de la Fare, ils sont de laine rouge doublés de soie blanche. La forme générale des deux surcots s'inspire de l'influence occidentale pour être en adéquation avec la cotte. Pour mettre une pellote espagnole, il aurait mieux fallu l'associer avec une saya encordada. Les longueurs et les ampleurs des surcots doivent être conséquentes. Tout comme la mention du *Roll of Cloths*

²⁸³ ANDERLINI, *Le costume médiéval au XIIIe siècle*, op. cit., 2014, p. 202.

²⁸⁴ WILD, « The Empress's New Clothes: A rotulus pannorum of Isabella, Sister of King Henry III, bride of Emperor Frederick II », art. cit., 2011, p. 21.

d'Henri III, le premier surcot du seigneur de la Fare posséderait des manches, tandis que le second en serait dépourvu. L'ampleur est équivalente à la cotte, tout comme la forme. Il faut que les surcots aient des godets pour respecter la mode XIII^e siècle. Pour le col, une fermeture avec des boutons est envisagée, puisqu'un tel surcot est identifiable dans le *Roman de Jaufré*²⁸⁵. Cette enluminure est présente dans ce mémoire sur les vêtements du dessus. Elle montre un cavalier vêtu d'un surcot avec une alignement de points au niveau du col. Les points sont placés idéalement sous le col du personnage. D'autres artistes médiévaux ont employé cette technique pour symboliser des boutons. Par exemple dans la *Bible de Maciejowski*, le folio 37r représente une dame avec une telle fermeture de col²⁸⁶.



Figure 57: Ms. 1853, *Preghiera alla Vergine*, 1250-1300, Bibliothèque civique de Vérone, Vérone (Italie), photo : Zierys Facsimile / Facsimile Finder.

L'objectif de reconstitution d'un costume méridional n'est pas une mince affaire. Mais la garnache est un manteau qui apparaîtrait tout à fait possible pour le Midi de la France. Les représentations dépeignent des nobles adoptant une mode sensiblement occidentale lorsqu'ils sont revêtus de ce manteau au collet de fourrure. L'étude a démontré que ce vêtement pourrait avoir une origine méridionale. De plus, ce n'est pas un vêtement visible dans le

monde de la reconstitution médiévale. L'enjeu étant une mise en lumière sur la mode méridionale. La garnache est notamment représentée dans les sources lors de scène de cour. Elle pourrait s'ajouter à l'un des éléments que Bérenguer III de la Fare porterait lors de grandes occasions en présence d'autres seigneurs.

Enfin, le costume seigneurial doit inclure le mantel, un vêtement fait dans de riches tissus et fourrures. Le mantel de Bérenguer III de la Fare est confectionné à partir de draps de laine bleu guède et doublé de fourrures. Sans aucun doute le mantel de Fernando de la Cerda est une source inspiration non négligeable. La forme est en demi-cercle, pour concorder avec l'ensemble des patrons historiques. Le mantel peut à la fois se porter avec le costume de cour

²⁸⁵ BNF, français 2164, *Roman de Jaufré*, fol. 5v, milieu du XIII^e siècle.

²⁸⁶ Pierpont Morgan Library, New York, Ms M. 638, *Bible de Maciejowski*, XIII^e siècle, fol. 37r

tout comme en extérieur. Dans le cas de la reconstitution du seigneur de la Fare, il serait employé en extérieur.

<u>Vêtements du dessus de Bérenguer III de la Fare</u>	<u>Matières</u>	<u>Sources</u>
Cotte	Laine teinte en bleu guède, doublée de soie rouge.	Tunique de Moselund / tunique de sainte Claire.
Surcot	Laine teinte en rouge kermès, doublée de soie blanche.	<i>Bible de Maciejowski</i> , milieu du XIII ^e siècle, fol. 29v.
Garnache	Soie teinte en rouge kermès, doublée de fourrure	<i>De Arte venandi cum avibus</i> , milieu du XIII ^e siècle, fol.5v.
Mantel	Laine teinte en bleu guède, doublée de fourrures.	Mantel de Fernando de la Cerda.

Le costume du seigneur de la Fare doit inclure une coiffure masculine. La cale est la coiffe la plus récurrente au sein de la mode médiévale. Il est dispensable de rechercher une coiffure extravagante qui n'est pas représentative. D'autres coiffures sont possibles, mais dans l'état actuel de ce mémoire, il convient de rester raisonnable et cohérent. La cale est fabriquée à partir de toile de lin. Tout comme les vêtements du dessous, la finesse de la toile de lin est nécessaire, afin de témoigner du statut de la personne. Au niveau de la conception d'une cale, c'est assez simple. Les cales sont représentées bien souvent bipartites. De fines cordelettes fournissent le moyen de nouer la cale sous le menton.

Du côté des accessoires de mode, il y a un fermail qui vient orner la cotte de Bérenguer III de la Fare. L'étude a démontré que les fermaux étaient des bijoux symbolisant la richesse du porteur. C'est un accessoire de mode indispensable pour un noble. Le modèle choisi est un fermail quadrilobe. Cette forme paraissant atypique existe bel et bien. Deux sources étudiées présentent des quadrilobes. La première est la statue de *La Petite Eglise* datant du XIII^e siècle. La seconde est une pièce archéologique anglaise mise au jour dans la ville de Londres, datée quant à elle de la seconde moitié du XIV^e siècle²⁸⁷. Le fermail quadrilobé reconstitué est en alliage cuivreux. Sa dimension est relativement petite, il fait 3,1cm de large au total.

²⁸⁷ EGAN et PRITCHARD, *Dress Accessories, C.1150-c.1450, op. cit.*, 2008, pp. 256-257.



Figure 59: La Petite Eglise, XIII^e siècle, MOND 3 ; 71 (Cat. BEYER sculptures) ; 190 (N^o récolement), photographie : ©PLISSON, Musées de Strasbourg, 2004.



Figure 58: Fermail quadrilobé reconstitué en laiton, photo : Paul Schott, 2022.

Un second modèle de fermail pourrait venir orner le surcot de Bérenguer III de la Fare, mais ce n'est pas une obligation. Du moins, les représentations sont départagées à ce sujet. Le fermail peut être présent comme le cas inverse. C'est sans doute une question de décoration et d'argent, car il ne semble pas y avoir de règles précises. En revanche, si le surcot possède un col avec une fermeture de boutons, dans le cas échéant, il n'y a pas de fermail.

Tout comme la cotte seigneuriale de Bérenguer III de la Fare, nul besoin de détailler la ceinture civile. Elle est composée de plusieurs éléments, à savoir un galon de soie rouge kermès, d'une boucle avec sa chape, d'affichets, et d'un mordant en laiton. Chacun des éléments a fait l'objet d'une réflexion pour être cohérent avec le XIII^e siècle méridional.

Enfin, les chaussures constituent le dernier rempart à bâtir pour finaliser le costume méridional. L'un des modèles récurrents sont des chaussures basses avec un laçage au côté intérieur du pied. Ces chaussures sont présentes dans l'ensemble de l'Occident. Au cours de ce mémoire, les chaussures en cuir des fouilles de Londres ont largement fourni les informations à ce sujet. D'autant plus que c'est également un modèle visible en péninsule ibérique.



Ms. E. *Cantigas de Santa Maria*, Cantiga 120, vers 1280-1282.

Les *Cantigas de Santa Maria* possèdent plusieurs représentations de chaussures à laçage au côté intérieur du pied. Celle de la Cantiga 120 n'est qu'un exemple parmi tant d'autres du même manuscrit. C'est vers ce modèle de chaussure que l'étude tend pour composer la tenue de Bérenguer III de la Fare.

Dans le milieu de la reconstitution, l'ajout d'une semelle moderne ou non serait un choix personnel dû aux contraintes actuelles. Le bitume et le goudron des villes abîment plus rapidement les chaussures durant les événements historiques. Certes, c'est une entorse à l'historicité, mais par un souci pratique, les chaussures peuvent nécessiter une semelle de protection afin d'étendre drastiquement leur durée de vie.

<u>Coiffure, accessoires de mode, et chaussures de Bérenguer III de la Fare</u>	<u>Matières</u>	<u>Sources</u>
Coiffe	Lin	<i>Bible de Maciejowski</i> , milieu du XIII ^e siècle, fol.26v.
Fermail	Laiton	Statue la <i>Petite église</i> .
Ceinture	Galon de soie teint en kermès, boucle, affichets, mordant en laiton	Cingulum de Philippe de Souabe / Pièces archéologiques méridionales
Chaussures	Cuir	Enluminures des <i>Cantigas de Santa Maria</i> / pièces archéologiques anglaises.

L'historicité du costume est alors la clé de voûte de ce projet. Cette synthèse a le souci du détail concernant le choix des sources, les matières employées ainsi que la méthode de fabrication. Ce costume civil est à l'image de ce qu'un seigneur méridional pouvait porter. Toutefois, il est nécessaire de nuancer le propos, en indiquant que ce n'est pas la seule et unique représentation possible. Simplement, c'est une proposition de reconstitution cohérente. Le choix des couleurs, des matières, des formes, demeure entièrement subjectif malgré l'appui des sources.

Afin de concrétiser l'ensemble des recherches précédentes, quatre dessins sont joints pour proposer une reconstitution de costume idéale de Bérenguer III de la Fare. Chacun de ces dessins met en exergue une tenue qui peut être portée dans diverses circonstances.

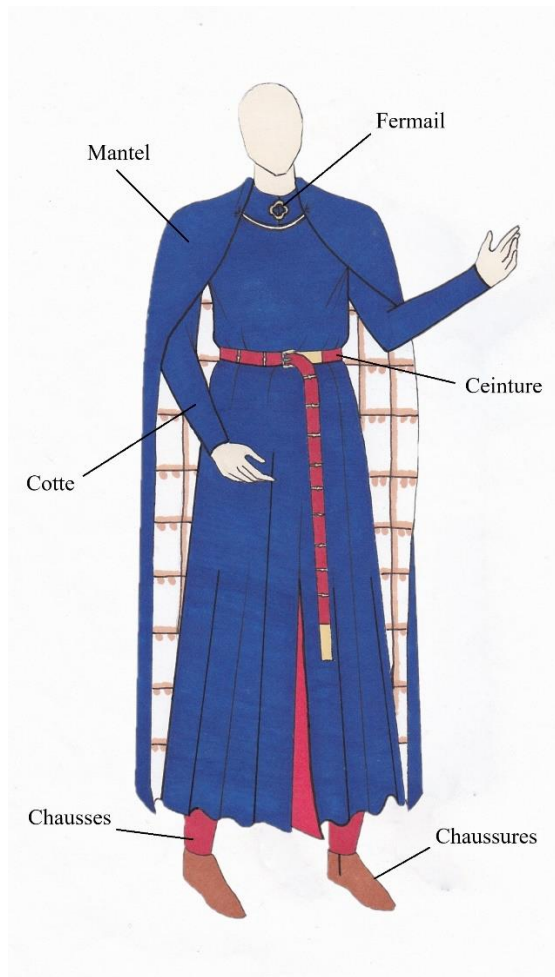


Figure 60: Première proposition de reconstitution du costume de Bérenguer III de la Fare. Dessin : Marine Luszezinski. Couleurs et annotations : Paul Schott, 2022.

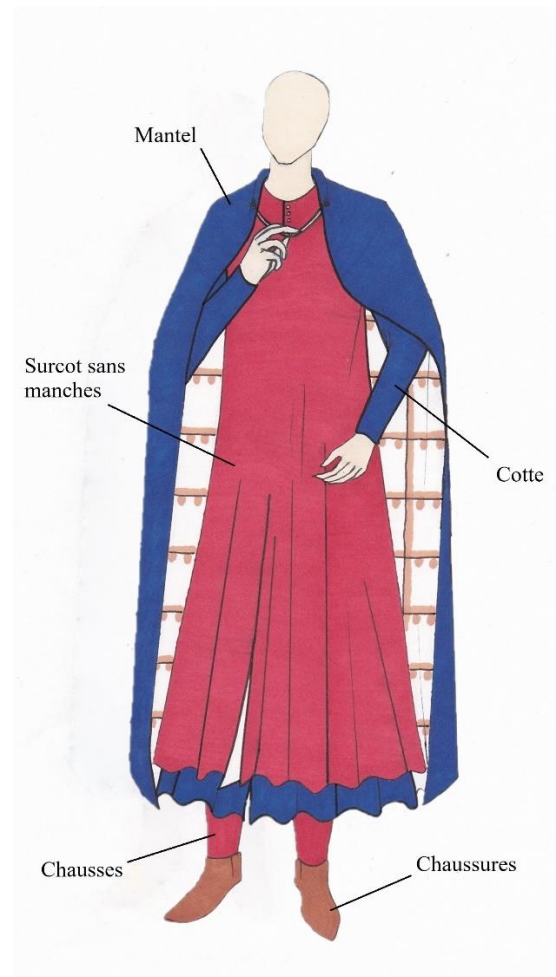


Figure 61: Seconde proposition de reconstitution du costume de Bérenguer III de la Fare. Dessin : Marine Luszezinski. Couleurs et annotations : Paul Schott, 2022.

Tout d'abord le costume seigneurial par excellence, c'est celui où la cotte, la ceinture et le mantel sont portés ensemble. En se basant de nouveau sur le *Roll of Cloths* d'Henri III, il n'est pas rare que des vêtements soient faits des mêmes matières et couleurs²⁸⁸. Cela témoignerait que le seigneur possède les moyens de se faire confectionner une tenue dans le même drap. La fourrure est dessinée de la même façon que sur les enluminures médiévales, c'est une représentation tout à fait symbolique. Ensuite, le costume peut être complété par un surcot sans manches, auquel il porte le mantel par-dessus.



Figure 62: Troisième proposition de reconstitution du costume de Bérenguier III de la Fare. Dessin : Marine Luszezinski. Couleurs et annotations : Paul Schott, 2022.

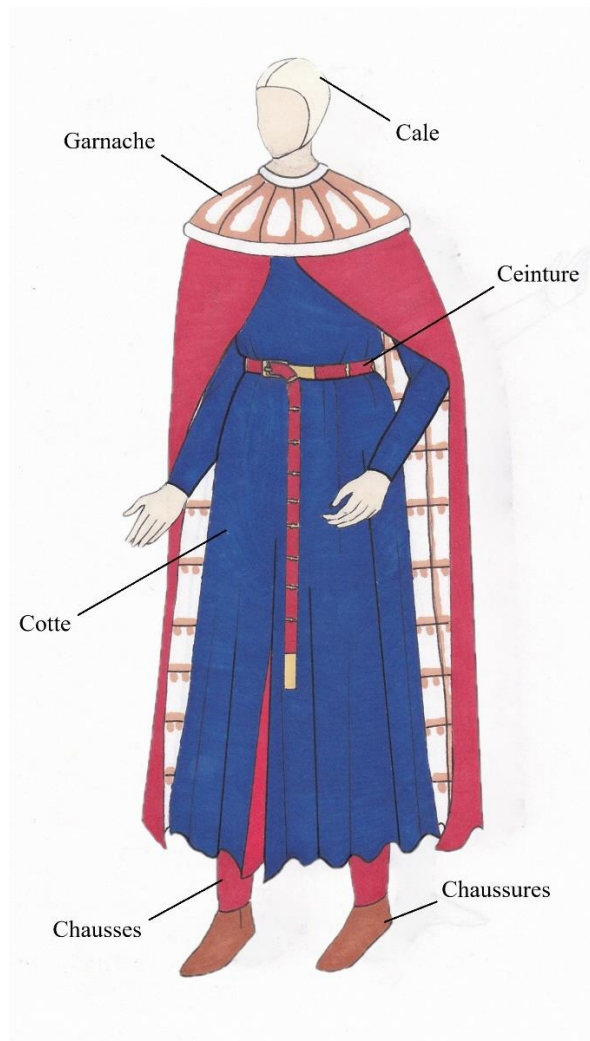


Figure 63: Quatrième proposition de reconstitution du costume de Bérenguier III de la Fare. Dessin : Marine Luszezinski. Couleurs et annotations : Paul Schott, 2022.

²⁸⁸ WILD, « The Empress's New Clothes: A rotulus pannorum of Isabella, Sister of King Henry III, bride of Emperor Frederick II », *art. cit.*, 2011, p. 21.

La troisième proposition envisage un costume avec un surcot à manches dépassées, dans ce cas, Bérengier III de la Fare ne porte pas son mantel.

Enfin, le quatrième dessin illustre typiquement un costume de cour, l'inspiration provient des péninsules italiennes et ibériques, ce qui a permis de créer une première proposition de reconstitution de garnache. Dans les sources, lorsque ce vêtement est porté, il apparaît rarement sans coiffure sur la tête²⁸⁹. C'est la raison pour laquelle, la proposition de reconstitution ajoute une cale. Cette reconstitution de costume est donc cohérente dans les péninsules italiennes et ibériques.

La reconstitution de Bérengier III de la Fare permet une mise en lumière du costume méridional. La description de la composition des vêtements est nécessaire pour comprendre l'enjeu d'un tel sujet. De plus, ce projet d'histoire vivante contribue à renforcer la faible présence des seigneurs languedociens dans le monde de la reconstitution médiévale.

²⁸⁹ Dans les péninsules ibériques et italiennes, la garnache est toujours portée en présence d'une coiffe.

Conclusion

Le costume seigneurial méridional vers 1250 témoigne d'un brassage de cultures occidentales mais pas seulement.

Avant tout, nous avons vu dans ce mémoire l'importance de l'apparence dans la société médiévale, avec des termes précis à employer. Les dernières études ont permis de rétablir les connaissances à l'ordre du jour. C'est une partie qui pourrait sembler dispensable, au contraire, l'emploi de mauvais termes amène de multiples confusions sur le costume médiéval. Les auteurs du XIX^e siècle ont fourni une base de recherche avec une documentation très enrichissante malgré les erreurs d'interprétation. Aujourd'hui, l'essentiel est de participer à la revalorisation d'un vocabulaire approprié pour le costume. Cependant, les études futures peuvent rendre obsolète ce travail de recherche.

Ensuite, pour comprendre le costume médiéval, il est nécessaire de mentionner les matières textiles, les couleurs et les lois somptuaires présentes dans le Midi de la France. Cette présentation a été l'occasion d'entamer une réflexion autour d'un potentiel particularisme méridional. Les draps de laine et la toile de lin sont les matières textiles les plus courantes à l'époque médiévale. Ceci n'est pas une découverte révolutionnaire. Là où les choses deviennent intéressantes, c'est la production de laine de mérinos dans le nord-ouest méditerranéen. Les draps de laine sont fins et par conséquent d'une remarquable qualité. De plus, les teintures méridionales sont un sujet assez bien documenté. Au XIII^e siècle, le Languedoc peut teindre les textiles en rouge kermès, pourpre de coquillage et en bleu pastel. D'autres couleurs sont tout aussi possibles, mais en l'occurrence l'émergence du bleu dans la mode médiévale attire l'attention. Les seigneurs soucieux de leur apparence se tiennent informés des tendances vestimentaires. Vers 1250, la couleur bleue est un choix de mode. En résumé, toutes ces matières textiles ainsi que les teintures étaient accessibles aux seigneurs méridionaux. Ils étaient les seuls à pouvoir se permettre des costumes d'une telle qualité. De plus, les lois somptuaires dans le Midi de la France ont pu mettre en exergue les pratiques vestimentaires, à partir de ces informations, la mode méridionale est nettement plus précise. Elles mentionnent des vêtements issus de l'influence des péninsules ibériques et italiennes.

Une profondeur historique est ajoutée avec le projet de reconstitution du costume seigneurial méridional. L'étude fait le choix d'intégrer une biographie d'un seigneur languedocien à partir de sources, médiévales et postérieures. L'objectif du mémoire est de proposer une reconstitution cohérente. Mais avant de traiter du domaine de la reconstitution, les recherches

menées sur Bérenguier III de la Fare ont pour intérêt de comprendre sa position sociale. Le mémoire a démontré qu'il était un seigneur d'un certain statut côtoyant certains grands seigneurs locaux tels que Bernard IX d'Anduze, ou encore Hugues Comte de Rodez. Son union avec Sybille d'Anduze montre son influence, puisqu'elle est la petite-fille de Constance de Toulouse.

Ce mémoire est également une opportunité de rassembler des sources méridionales et plus largement en Occident. De cette façon, l'étude accentue le rôle de présenter un maximum de sources correspondant au costume noble méridional. Étant donné que le costume masculin partage des caractéristiques communes avec le costume féminin, il semblait cohérent d'aborder ces deux thèmes.

L'étude est organisée de façon à bien subdiviser les différents vêtements du costume. Ces séparations sont nécessaires afin de comprendre le rôle de chaque élément. Ainsi, nous avons pu constater une portion de la pluralité des vêtements du dessous, du dessus, des coiffures, des accessoires et des chaussures. Tous les vêtements médiévaux du XIII^e siècle n'ont pas été cités. Ce n'était pas utile, la raison est de conserver une pertinence dans les propos sur le costume méridional.

Le rapprochement entre la culture occitane, aragonaise, castillane et italienne démontre qu'il y a un particularisme régional. Dans le sens que l'influence des deux dernières affectent la culture vestimentaire du Languedoc. En s'appuyant sur les lois somptuaires du Sud de France, les cottes lacées sont clairement identifiées à deux reprises, tout comme la présence de chemises brodées. Grâce aux sayas encordadas existantes²⁹⁰ la forme est très renseignée. De fait, leur présence dans le Midi de la France est attestée sur l'ensemble du XIII^e siècle. Toutefois, ce qui demeure incertain c'est la proportion réelle dans le quotidien. Il demeure peu probable que Bérenguier III de la Fare ait pu en détenir une. Or d'autres seigneurs méridionaux pouvaient largement avoir les moyens d'en faire confectionner. Pour ce qui est de la mode vestimentaire méridionale, celle-ci est proche de la mode occidentale, à savoir le reste de la couronne de France, d'Angleterre, et le Saint Empire Romain Germanique.

Le mémoire conclut par l'aboutissement d'une reconstitution et d'une synthèse. Dans la continuité, des deux premiers chapitres, cette dernière partie livre une approche complémentaire. Autrement dit, les études faites en amont préparent le piédestal afin de réaliser le costume civil de Bérenguier III de la Fare. Par ce biais, l'analyse des sources se montre primordiale. L'intérêt de la recherche étant de proposer une reconstitution cohérente

²⁹⁰ Celles de Fernando de la Cerda, Aliénor de Castille ainsi qu'Eléonor de Castille.

par rapport aux connaissances actuelles sur le sujet. Dès lors, il est tout à fait pertinent de dire que c'est du domaine de l'archéologie reconstructive. Notamment la partie dédiée aux reconstitutions d'une cote seigneuriale et la ceinture méridionale. Chaque élément a pu faire l'objet d'une réflexion, rien n'est laissé au hasard. Le moindre détail est déterminant dans la réalisation. Les choix entrepris ont été les résultats d'une longue étude sur les sources. L'exemple, le plus parlant c'est la ceinture méridionale qui est fondée sur des pièces archéologiques. En effet, la boucle, la chape, les affichets ainsi que le mordant sont reproduits à l'identique dans une matière équivalente à celle d'époque. Enfin, la synthèse ajoute l'ensemble des autres vêtements à reconstituer en prenant des sources spécifiques sur lesquelles s'appuyer. De sorte que le projet d'histoire vivante soit abordé dans sa globalité, sans être limité à la tunique et la ceinture. La reconstitution d'un seigneur languedocien tel que Bérenguer III de la Fare permet de mettre en lumière cette ancienne grande famille féodale.

Ce mémoire témoigne que le costume méridional est issu d'un brassage de cultures espagnoles, italiennes et plus largement occidentales. Afin d'approfondir l'apparence du costume méridional, il serait intéressant de faire une approche comparée avec un plus large corpus de pièces archéologiques du Midi de la France. Pour cela, il faudrait prendre le temps de découvrir les collections des musées de la région Occitanie. Les pièces archéologiques méridionales de la période médiévale manquent grandement de visibilité. C'est d'ailleurs l'un des problèmes récurrents en France. En termes de poursuite d'étude, il serait enrichissant de mesurer plus précisément la proportion des influences interrégionales dans le costume civil méridional. L'autre aspect serait d'effectuer des recherches sur l'équipement militaire méridional. D'ores et déjà, les écus semblent avoir une origine de la péninsule ibérique avec leur pointe arrondie. Peut-être que les sources témoignent d'autres différences de ce que l'on retrouve en Occident. De fait, proposer un costume militaire, pour Bérenguer III de la Fare, serait une nouvelle perspective enrichissante.

Lexique

A

affichet 68, 69

B

braiel47, 48, 50

braies.....7, 46, 47, 89, 111

C

cale64, 92, 97

chape..... 7, 13, 60, 76, 84, 85, 86, 93, 101

chausses 7, 47, 48, 49, 50, 51, 90

chemise 7, 14, 31, 43, 44, 45, 46, 57, 89, 111, 112

cotte 7, 25, 31, 52, 55, 56, 57, 59, 60, 64, 70, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 90, 92, 93, 96, 101, 132

G

garnache.....61, 91, 97

M

mantel 7, 25, 60, 62, 64, 76, 91, 96, 97

mordant69, 83, 86, 93, 94, 101

S

surcot7, 13, 25, 41, 57, 58, 60, 64, 70, 77, 79, 81, 90, 93, 96, 97

Bibliographie

Sources Primaires :

AD du Gard 1 E 2467, reconnaissance féodale faite à *Berengari de Fara miles*, le 13 des calendes de janvier 1252.

AD du Gard, 1 E 2467, Accord entre *Berengarium de Fara* et *Gaucelum de Mayreriis*, calendes de septembre 1279.

AD du Gard 1 E 2468, Bérenguer IV de la Fare, damoiseau. Mention de Bérenguer III de la Fare, 3 des calendes de juillet 1292.

AD du Gard, 1 E 2469, copie XVI^e siècle, Compromis entre Tiqbore et Bérenguer III de la Fare, 16 des calendes d'avril 1252.

AD du Gard, 1 E 2469, copie XVI^e siècle, du contrat de mariage Bérenguer II de la Fare et Saurine de Mandagout en 1206. L'original est conservé aux Archives Nationales. Ce sont les parents de Bérenguer III de la Fare.

AD du Gard, 1 E 2749, copie du XVII^e siècle, Sentence arbitrale entre Pierre Durand, Gérard Emerguier du Mas de Campredon, et Bérenguer III de la Fare, 6 des calendes de mai 1252.

BNF, Chartes de croisade. B. N., manuscrits latin, 17803 : CR, n. 118, 122, et 278

Manuscrits :

Archives de la couronne d'Aragon (Cancellaria Reial, reg. No. 4), Barcelone, *Liber feudorum Ceritaniae*, début XIII^e siècle.

Bibliothèque civique de Vérone, Vérone, Ms. 1853, *Preghiera alla Vergine*, ca. 1250-1300.

BNF, Paris, Département des Manuscrits. Latin 1246, *Ordo ad coronandum regem et reginam Francorum*, ca. 1240-1270.

BNF, Paris, Français 2164, *Roman de Jaufré*, milieu du XIII^e siècle.

BNF, Paris, Français 1448, ca. 1250-1280.

Bibliothèque Vaticane, Vatican, Pal.lat.1071, *De Arte venandi cum avibus*, milieu du XIII^e siècle.

El Escorial, Biblioteca del Monasterio, Madrid. *Le Livre des jeux*, 3^e quart du XIII^e siècle.

El Escorial, Biblioteca del Monasterio, Madrid, Ms. E, *Cantigas de Santa Maria*, ca. 1280-1282.

El Escorial, Biblioteca del Monasterio, Madrid, Ms. T. I. 1., *Cantigas de Santa Maria*, ca. 1280-1282.

Musée J. Paul Getty, Los Angeles, Ms 83-MQ-165, Vidal de Canyelles, *Vidal Mayor*, fin XIII^e siècle.

Musée J. Paul Getty, Los Angeles, Ms. 14 (85.MK.239), milieu XIII^e siècle.

Pierpont Morgan Library, New York, Ms M. 638, *Bible de Maciejowski*, ca. 1250.

Ouvrages :

ADRIEN Harmand, *Jeanne d'Arc Ses costumes Son armure*, Paris, Lie Ernest Leroux, 1929.

ANDERLINI Tina, *Le costume médiéval au XIIIe siècle: (1180-1320)*, Bayeux, Heimdal, 2014.

ASSOCIATION LYONNAISE POUR LE SAUVETAGE DES SITES ARCHEOLOGIQUES MEDIEVAUX, *À la fortune du pot: la cuisine et le table à Lyon et à Vienne, Xe-XIXe siècles, d'après les fouilles archéologiques : [exposition tenue à] Lyon, Vienne, Mâcon 1990-1991*, Musée de la civilisation gallo-romaine, 1990.

AURELL Martin, « La chevalerie urbaine en Occitanie (fin Xe – début XIIIe siècle) », in: SOCIETE DES HISTORIENS MEDIEVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC (éd.), *Les élites urbaines au Moyen âge: XXVIIe Congrès de la SHMES (Rome, mai 1996)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019 (Histoire ancienne et médiévale), pp. 71-118. En ligne: <<http://books.openedition.org/psorbonne/34267>>, consulté le 23.12.2021.

BALARD Michel, GENET Jean-Philippe et ROUCHE Michel, *Le Moyen-âge en occident*, Paris, Hachette supérieur, 2011.

BALARD Michel et PICARD Christophe, *La Méditerranée au Moyen Âge: les hommes et la mer*, Paris, France, Hachette supérieur, 2014.

BARTHOLEYNS Gil, « L'enjeu du vêtement au Moyen Âge. De l'anthropologie ordinaire à la raison sociale, XIII-XIVe siècle », in: *Le corps et sa parure*, 2007, pp. 219-257.

BAUMGARTNER Emmanuelle, « Les brodeuses et la ville », in: *Un'idea di città*, Milano, Italie, A. Mondadori, 1992, pp. 89-95.

BECCHIA Alain (éd.), *La draperie en Normandie du XIIIe siècle au XXe siècle*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2018 (Hors collection). En ligne: <<http://books.openedition.org/purh/7218>>, consulté le 03.12.2021.

- BIGET Jean-Louis, *Hérésie et inquisition dans le Midi de la France*, Picard, 2007. En ligne: <<https://doi.org/10.3917/pica.biget.2007.01>>, consulté le 06.01.2022.
- BOURIN Monique et PUCHAL Georges, *Plafonds peints de Narbonne*, Direction régionales des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 2016 (Duo).
- BOVE Boris, *Dominer la ville: prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350*, Editions du CTHS, 2004.
- BURNS E. Jane, *Sea of Silk: A Textile Geography of Women's Work in Medieval French Literature*, University of Pennsylvania Press, 2014.
- CAQUET Alexis, *Généalogie de la maison de La Fare en Languedoc, dressée sur les titres originaux, et établie dans « les Grands Officiers de la couronne », par le P. Alexis, Augustin (Caquet)...*, 1766. En ligne: <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5502224x>>, consulté le 21.11.2021.
- CARDON Dominique, *Le monde des teintures naturelles: Nouvelle édition*, Paris, Belin, 2014.
- CARDON Dominique, *Teintures précieuses de la Méditerranée: pourpre, kermès, pastel / Tintes preciosos del Mediterráneo: púrpura, quermes, pastel*, Musée des Beaux-Arts-Centre de Documentació i Museu tèxtil, 1999.
- CARDON Dominique, *La Draperie au Moyen Age: Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, CNRS Editions, 1998.
- CARDON Dominique, « Des vêtements pour un comte », in: *Le comte de l'an mil*, Aquitania, Supplément 8, 1996.
- CARDON Dominique, *Fils renoués. Trésors textiles du Moyen Âge en Languedoc-Roussillon*, Musée des Beaux-Arts, 1993.
- CARDON Dominique, CAZALS R., VAQUER J. et al., *L'industrie de la laine en Languedoc depuis la préhistoire jusqu'à nos jours*, APALR-Les Audois, 1995.
- CARLIN Martha, CROUCH David et KARRAS Ruth Mazo, *Lost Letters of Medieval Life: English Society, 1200-1250*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013.
- CARRERE Claude, « Aspects de la production et du commerce de la laine en Aragon au milieu du XVe siècle », in: *La lana come materia prima*, 1974, pp. 205-219.

- CARRETERO Concepción Herrero, LUACES Joaquín Yarza, PEREZ José Carlos Valle et al., *Vestiduras ricas: el Monasterio de Las Huelgas y su época 1170-1340*, Madrid, PATRIMONIO NACIONAL, 2005.
- CHAIX D'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle. Tome XVII.*, Evreux, 1921.
- CROWFOOT Elisabeth, PRITCHARD Frances et STANILAND Kay, *Textiles And Clothing, c.1150-c.1450: Medieval Finds from Excavations in London*, New e. édition, Woodbridge, The Boydell Press, 2006.
- DEGUARA Laurent, *Jacques le Conquérant roi d'Aragon et Montpellier sa ville natale. La vie quotidienne aux XIIIe et XIVe siècles*, Montpellier, 1993.
- DEMAY Germain, *Le costume au moyen âge, d'après les sceaux / par G. Demay,...*, 1880.
- DESROSIERS Sophie et MUSEE NATIONAL DU MOYEN AGE-THERMES ET HOTEL DE CLUNY, *Soieries et autres textiles de l'Antiquité au XVIe siècle: catalogue*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 2004.
- DEVIC Claude et VAISSETTE Joseph, *Histoire générale de Languedoc. T. 4 / , avec des notes & les pièces justificatives, composée sur les auteurs & les titres originaux, & enrichie de divers monumens. Par deux religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur*, 1730.
- DEVIC Claude et VAISSETTE Joseph, *Histoire générale de Languedoc. T. 3 / , avec des notes & les pièces justificatives, composée sur les auteurs & les titres originaux, & enrichie de divers monumens. Par deux religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur*, 1730.
- DUBY Georges, *La chevalerie racontée par Georges Duby*, Paris, Perrin jeunesse, 1998.
- DURAND Aline, *Les paysages médiévaux du Languedoc: Xe-XIIIe siècles*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020 (Tempus). En ligne: <<http://books.openedition.org/pumi/5135>>, consulté le 14.12.2021.
- EGAN Geoff et PRITCHARD Frances, *Dress Accessories, C.1150-c.1450*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008.
- ENLART Camille, *Manuel d'archéologie française: depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Architecture religieuse.*, 1927.

- ENLART Camille, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance - T.3 : Le costume*, Auguste Picard, Paris, 1916.
- ENLART Camille, *Manuel d'archéologie française : depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Architecture civile et militaire*, 1904.
- ERNOUT Alfred et MEILLET Alfred, *Dictionnaire etymologique de la langue latine*, 4e édition, Paris, Klincksieck, 2001.
- FARMER Sharon, *The Silk Industries of Medieval Paris: Artisanal Migration, Technological Innovation, and Gendered Experience*, University of Pennsylvania Press, 2017.
- FRANSEN Lilli, NORGDARD Anna et OSTERGARD Else, *Medieval Garments Reconstructed: Norse Clothing Patterns*, ISD LLC, 2011.
- GAY Victor, *Glossaire archéologique du Moyen âge et de la Renaissance*, Librairie de la Société Bibliographique, Paris, 1887.
- GEORGES DE MORANT, *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, 1931. En ligne: <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36651k>>, consulté le 20.11.2021.
- GODDARD Eunice Rathbone, *Women's costume in French texts of the eleventh and twelfth centuries*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1927.
- GOUBITZ Olaf, *Stepping Through Time: Archaeological Footwear from Prehistoric Times Until 1800*, Stichting Promotie Archeologie, 2007. En ligne: <<https://www.amazon.fr/Stepping-Through-Time-Archaeological-Prehistoric/dp/9089320040>>, consulté le 23.01.2022.
- GRESLE-BOUIGNOL Maurice, *Les Tarnais : dictionnaire biographique*, Albi, Fédération des sociétés intellectuelles du Tarn, 1996.
- GREW Francis et NEERGAARD Margrethe DE, *Shoes And Pattens*, London, The Boydell Press, 2006.
- GUILLAUME DE LORRIS, JEAN DE MEUN et STRUBEL Armand, *Le Roman de la Rose*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.
- GUILLAUME DE TUDELE et MARTIN-CHABOT Eugène, *La Chanson de la croisade albigeoise, tome 1 : La Chanson de Guillaume de Tudèle*, Les Belles Lettres, 1931.
- HELLER Sarah-Grace, *A Cultural History of Dress and Fashion in the Medieval Age*, Bloomsbury Publishing, 2018.

- HELLER Sarah-Grace, *Fashion in Medieval France*, Boydell&Brewer, Woodbridge, 2007.
- HELLER Sarah-Grace, « Limiting Yardage and Changes of Clothes: Sumptuary Legislation in Thirteenth-Century France, Languedoc, and Italy », in: *Medieval fabrications : dress, textiles, clothwork and other cultural imaginings*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.
- HOUSTON Mary Galway, *Medieval costume in England & France: the 13th, 14th and 15th centuries*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, A. & C. Black, 1939.
- JAUME IER D'ARAGON, *Le Livre des faits*, Paris, Le Livre de Poche, 2019.
- JEAN DE JOINVILLE et NATALIS DE WAILLY, *Histoire de Saint Louis, suivie du Credo et de la lettre à Louis X*, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et cie, 1874.
- LACHAUD Frédérique, « La critique du vêtement et du soin des apparences dans quelques oeuvres religieuses, morales et politiques, XIIe-XIVe siècles », in: *Le corps et sa parure. The Body and its Adornment*, 2007, pp. 61-85.
- LAINÉ Pierre-Louis, « De Mostuejouis », in: *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France, ou, Recueil de preuves, mémoires et notices généralogiques, servant à constater l'origine, la filiation, les alliances et les illustrations religieuses, civiles et militaires de diverses maisons et familles nobles du royaume*, vol. Tome 7, Paris, 1841.
- LERIN François, *Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable*, Tirana, Albania, CIHEAM, 2010 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens 93). En ligne: <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02182271>>, consulté le 22.01.2022.
- LOUIS DE LA ROQUE, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Tome 1*, Montpellier, 1860. En ligne: <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206420z>>, consulté le 16.01.2022.
- MEYER Paul, *Le roman de Flamenca ([Reproduction en fac-similé]) / publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire... par Paul Meyer*, 1901. En ligne: <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k40819>>, consulté le 10.02.2022.
- MOSES François (Traducteur), *Lancelot du Lac*, Paris, Le Livre de Poche, 1991.
- MUZZARELLI Maria Giuseppina, *Guardaroba medievale. Vesti e società dal XIII al XVI secolo*, Il Mulino, Bologna, 2008.

- NETHERTON Robin et OWEN-CROCKER Gale R., *Medieval Clothing and Textiles*, vol. 14, Boydell&Brewer, Woodbridge, 2018.
- NETHERTON Robin et OWEN-CROCKER Gale R., *Medieval Clothing and Textiles*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2006.
- OSTERGAARD Else, *Woven into the Earth: Textiles from Norse Greenland*, Aarhus ; Oxford, Aarhus University Press, 2004.
- PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Points, 2014.
- PASTOUREAU Michel, *L'art héraldique au Moyen Age*, Paris, Seuil, 2009.
- PASTOUREAU Michel et SIMONNET Dominique, *Le Petit livre des couleurs*, Paris, Points, 2014.
- QUICHERAT Jules Étienne Joseph, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Hachette, 1875.
- RENART Jean, *Guillaume de Dole*, Honoré Champion, Paris, 2000.
- ROQUES Mario, *Aucassin et Nicolette : chantefable du XIIIe siècle (2e éd. rev.)*, H. Champion, Paris, 1929.
- SOURNIA Bernard et VAYSSETTES Jean-Louis, *L'ostal des Carcassonne. La maison d'un drapier montpelliérain du XIIIe siècle*, Direction régionales des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 2014 (Duo).
- TETART -VITTU Françoise, *Le Costume historique, Auguste Racinet*, Multilingual édition, Köln, Taschen, 2003.
- TETART-VITTU Françoise, *Auguste Racinet. Le Costume historique*, Illustrated édition, Köln Paris, TASCHEN, 2015.
- VAYSSETTES Jean-Louis, *La conquête de Majorque par Jacques d'Aragon. Iconographie d'un plafond peint montpelliérain du XIIIe siècle*, Direction régionales des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 2017 (Duo).
- VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. T. 5 / par E. Viollet-le-Duc,...*, 1858.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. T. 2 / par E. Viollet-le-Duc,...*, 1858.

VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance. T. 3 / par E. Viollet-le-Duc,...*, 1858.

WARTBURG Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, vol. 21 / 21, Verlag J.C.B. Mohr, Tübingen, 1948.

WILD Benjamin, « The Empress's New Clothes: A rotulus pannorum of Isabella, Sister of King Henry III, bride of Emperor Frederick II », in: *Medieval Clothing and Textiles* 7, vol. 7, Boydell & Brewer, 2011, pp. 1-32.

Articles :

ANDERLINI Tina, « Transformations de la mode masculine à la fin du Moyen-Age. Des braies au slip », *Moyen Age*, 01.01.2016. En ligne: https://www.academia.edu/34680126/Transformations_de_la_mode_masculine_%C3%A0_la_fin_du_Moyen_Age_Des_braies_au_slip, consulté le 20.04.2022.

ANDERLINI Tina, « Un Témoin des modes et mentalités médiévales, la ceinture 13e siècle », *Moyen Age*, 01.02.2014. En ligne: https://www.academia.edu/13000300/Un_T%C3%A9moin_des_modes_et_mentalit%C3%A9s_m%C3%A9di%C3%A9vales_la_ceinture_3_13e_s, consulté le 05.01.2022.

ANDERLINI Tina, « La chemise au Moyen-Âge (Cinquième partie) Le XIIIème siècle », *Moyen Age* 85, 01.11.2011, pp. 52-59.

BARRIGON Maria, « Las colgaduras bordadas del Monasterio de Santa María la Real de las Huelgas (Pilar Benito y María Barrigón) », *Vestir la arquitectura. XXII Congreso Nacional de Historia del Arte, René J. Payo, Elena Martín, José Matesanz y María José Zaparín (eds.), Universidad de Burgos*, pp. 53-58, 01.01.2019. En ligne: https://www.academia.edu/41400216/Las_colgaduras_bordadas_del_Monasterio_de_Santa_Mar%C3%ADa_la_Real_de_las_Huelgas_Pilar_Benito_y_Mar%C3%ADa_Barrig%C3%B3n, consulté le 14.02.2022.

BARRIGON Maria, « Textiles de las colecciones reales españolas: pasado, presente y futuro, (María Barrigón, Pilar Benito y Lourdes de Luis) », *Actas del I Coloquio de investigadores en textil y moda. Silvia Carbonell (coord.), CDMT*, 01.01.2018. En ligne: https://www.academia.edu/37988094/Textiles_de_las_colecciones_reales_espa%C3%B1olas_pasado_presente_y_futuro_Mar%C3%ADa_Barrig%C3%B3n_Pilar_Benito_y_Lourdes_de_Luis, consulté le 14.02.2022.

- DESROSIERS Sophie, « Draps d’Areste (II). Extension de la classification, comparaisons et lieux de fabrication », *Techniques & culture* (34), 2000. En ligne: [https://www.academia.edu/18109175/ Draps d areste II Extension de la classification c omparaisons et lieux de fabrication](https://www.academia.edu/18109175/Draps_d_arestes_II_Extension_de_la_classification_comparaisons_et_lieux_de_fabrication) >, consulté le 03.12.2021.
- HELLER Sarah-Grace, « Anxiety, Hierarchy, and Appearance in Thirteenth-Century Sumptuary Laws and the Roman de la rose », *French Historical Studies* 27 (2), 2004, pp. 311-348.
- JACOBY David, « Silk Economics and Cross-Cultural Artistic Interaction: Byzantium, the Muslim World, and the Christian West », *Dumbarton Oaks Papers* 58, 2004, p. 197. En ligne: [https://www.academia.edu/32479862/Silk Economics and Cross Cultural Artistic Interaction Byzantium the Muslim World and the Christian West](https://www.academia.edu/32479862/Silk_Economics_and_Cross_Cultural_Artistic_Interaction_Byzantium_the_Muslim_World_and_the_Christian_West)>, consulté le 03.12.2021.
- PINTO Anthony, « Les sources notariales, miroir des cycles d’exportation du pastel languedocien en Roussillon et dans le Nord-Est de la Catalogne (XIV^e siècle-premier quart du XV^e siècle) », *Annales du Midi* 113 (236), 2001, pp. 423-455. En ligne: <https://doi.org/10.3406/anami.2001.2740>>, consulté le 03.12.2021.
- ROJO Michel, « Musée archéologique Henri-Prades, Lattes, Hérault. Etude de quelques pièces exposées - Nouvelles datations 2020 - », s. d. En ligne: [https://www.academia.edu/42041141/Mus% C3%A9e arch% C3%A9ologique Henri Prades Lattes H% C3%A9rault Etude de quelques pi% C3%A8ces expos% C3%A9es Nouvelles datations 2020](https://www.academia.edu/42041141/Mus%C3%A9e_arch%C3%A9ologique_Henri_Prades_Lattes_H%C3%A9rault_Etude_de_quelques_pi%C3%A8ces_expos%C3%A9es_Nouvelles_datations_2020) >, consulté le 11.02.2022.
- SARRET Jean-Pierre, « La communauté villageoise de Montségur au XIII^e siècle (Ariège) », *Archéologie du Midi Médiéval* 2 (1), 1984, pp. 111-122. En ligne: <https://doi.org/10.3406/amime.1984.1013>>, consulté le 05.01.2022.
- SOUTOU André, « Signification archéologique du toponyme La Fare dans le Sud de la France », *Revue internationale d’onomastique* 15 (1), 1963, pp. 25-42. En ligne: <https://doi.org/10.3406/rio.1963.1793>>, consulté le 24.11.2021.
- WILD Benjamin L., « Emblems and enigmas: Revisiting the ‘sword’ belt of Fernando de la Cerda », *Journal of Medieval History* 37 (4), 01.12.2011, pp. 378-396. En ligne: <https://doi.org/10.1016/j.jmedhist.2011.10.001>>, consulté le 10.02.2022.
- « La chemise », *Moyen-âge* n°83, 2011.

Webographie :

- ANDERLINI Tina, « Reconstitution », *Paroles d'Arts*, 04.05.2020, <<https://parolesdarts.blogspot.com/2020/05/reconstitution.html>>, consulté le 07.02.2022.
- ANDERLINI Tina, « Paroles d'Arts, Tina Anderlini: RECONSTITUTION », *Paroles d'Arts, Tina Anderlini*, 04.05.2020, <<https://parolesdarts.blogspot.com/2020/05/reconstitution.html>>, consulté le 03.12.2021.
- ANDERLINI Tina, « COSTUME XIIIIE : AU BONHEUR DES DRAPIERS, Les quantités de tissu pour bien s'habiller », *Paroles d'Arts, Tina Anderlini*, 30.10.2019, <<https://parolesdarts.blogspot.com/2019/10/costume-xiiiie.html>>, consulté le 07.05.2022.
- ANDERLINI Tina, « METHODOLOGIE 5 : Le mythe du patron unique », *Paroles d'Arts, Tina Anderlini*, 23.09.2018, <<https://parolesdarts.blogspot.com/2018/09/methodologie-5.html>>, consulté le 06.02.2022.
- ANDERLINI Tina, « DANS LA BIBLIOTHEQUE AVEC UN CHANDELIER », *Paroles d'Arts, Tina Anderlini*, 21.08.2018, <<https://parolesdarts.blogspot.com/2018/08/dans-la-bibliotheque-avec-un-chandelier.html>>, consulté le 03.12.2021.
- ANDERLINI Tina, « MODE XIIIe », *Paroles d'Arts, Tina Anderlini*, 09.10.2017, <<https://parolesdarts.blogspot.com/2017/10/mode-xiiiie.html>>, consulté le 03.12.2021.
- ANDERLINI Tina, « COSTUME XIIIe », *Paroles d'Arts, Tina Anderlini*, 07.10.2017, <<https://parolesdarts.blogspot.com/2017/10/costume-xiiiie.html>>, consulté le 03.12.2021.
- ARCHIVES NATIONALES, « Salle des inventaires virtuelle, D'HOZIER, CHERIN et SAINT-ALLAIS (collection). AB/XIX/3261-AB/XIX/3294. », <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/pog/consultationPogN3.action?nopId=p-g0yir0m--1l0ndepp4z7ih&pogId=FRAN_POG_05&search=>, consulté le 16.01.2022.
- BRICOUT Charles, « Les fondamentaux du costume XIIIe siècle : La tunique masculine », *Pierre Melis Un bourgeois du XIIIe siècle*, 14.01.2022, <<https://pierremelis.jimdofree.com/fondamentaux-tunique/>>, consulté le 17.12.2022.
- CNRTL, « Définition de EXPÉRIMENTATION », <<https://www.cnrtl.fr/definition/exp%C3%A9rimentation>>, consulté le 14.05.2022.

- CNRTL, « Définition de HISTORICITÉ », <<https://www.cnrtl.fr/definition/historicit%C3%A9>>, consulté le 14.05.2022.
- CNRTL, « Définition de SOMPTUAIRE », <<https://www.cnrtl.fr/definition/somptuaire>>, consulté le 10.01.2022.
- « Dictionnaire Etymologique de l’Ancien Français », *DEAF*, <<http://www.deaf-page.de/fr/index.php>>, consulté le 13.06.2022.
- DICTIONNAIRE LAROUSSE, « Définitions de SAMIT », <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/samit/70783>>, consulté le 17.01.2022.
- EBERT Jean-Marc, « Boucles médiévales de la région sud France », *JME Reproduction antiques et médiévales*, <<http://www.jmebert.com/50-boucles-sud-france>>, consulté le 23.04.2022.
- EBERT Jean-Marc, « Fermail médiéval 1 », *JME Reproductions Antiques et Médiévales*, <<http://www.jmebert.com/accessoires-divers/63-fermail-medieval-1.html>>, consulté le 14.05.2022.
- HEMIOLE, « Saya encordada - tunique espagnole XIIIe siècle - Reconstitutions », *Hemiole*, 14.01.2017, <<https://hemiole.com/reconstitution/index.php?post/Saya-encordada-tunique-espagnole-XIIIe-si%C3%A8cle>>, consulté le 10.01.2022.
- HEMIOLE, « Un costume de “fausse” courtisane vers 1250 - Reconstitutions », *Hémirole*, 07.02.2013, <<https://www.hemiole.com/reconstitution/index.php?post/2013/01/05/53-un-costume-de-fausse-courtisane-vers-1250>>, consulté le 25.03.2022.
- KRAATZ Anne, PAUL-DAVID Madeleine, PIRAZZOLI-T’SERSTEVENS Michèle et al., « TISSUS D’ART », *Encyclopædia Universalis*, <<https://www.universalis.fr/encyclopedie/tissus-d-art/>>, consulté le 21.03.2022.
- LAGIER Catherine, « La couleur au Moyen-Age », *Les Guerriers du Moyen Age*, <<https://www.guerriersma.com/couleur-moyen-age.html>>, consulté le 22.01.2022.
- MASTOR Wanda, « GRANDE CHARTE, en bref », *Encyclopædia Universalis*, <<https://www.universalis.fr/encyclopedie/grande-charte-en-bref/>>, consulté le 07.05.2022.
- MUSEE DE LA SOIE DE SAINT HIPPOLYTE DU FORT, « Un peu d’histoire », *Musée de la soie - Cévennes*, <<https://www.museedelasoie-cevennes.com/savoir.html>>, consulté le 07.03.2022.

- UNIVERSALIS Encyclopædia, « PHILIPPE DE SOUABE », *Encyclopædia Universalis*, <<https://www.universalis.fr/encyclopedie/philippe-de-souabe/>>, consulté le 30.03.2022.
- UNIVERSITY OF MANCHESTER, « Lexis of Cloth & Clothing Project, Search Result For: “inde” », *manchester.ac.uk*, <<http://lexisearch.arts.manchester.ac.uk/entry.aspx?id=2741&fbclid=IwAR0hGmhmlwVySNqlks07v3ZvBInLLoNbpftEtkuF1mxH1GDM-MSjAmzTIfk>>, consulté le 22.03.2022.
- « Aisance et ampleur des vêtements », *Mediaephile*, 26.08.2018, <<http://mediaephile.fr/aisance-et-ampleur/>>, consulté le 07.02.2022.
- « Folleto Infanta Leonor v6 », *Site Officiel de Tourisme de la Junta de Castilla*, <<https://studylib.es/doc/5710307/folleto-infanta-leonor-v6---portal-de-turismo-de-la-junta...>>, consulté le 06.02.2022.
- « Hozier (Charles d’), Généalogie de la maison de la Fare, marquis de La Fare, de Laugère et de Tornac, barons de Montclar, de Salendrenque, de La Sale et de La Tour, seigneurs de Gaujac et de Saint-Marcel-d’Ardèche en Languedoc, dressée... au mois d’août... 1694 et autres pièces concernant cette famille », <<https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/06871/004D54090768>>, consulté le 10.12.2021.
- « Le Roman de la Rose, best-seller médiéval | Le blog de Gallica », <<https://gallica.bnf.fr/blog/02072018/le-roman-de-la-rose-best-seller-medieval?mode=desktop>>, consulté le 11.01.2022.
- « Proposition de reconstitution d’un costume de brodeuse vers 1200. - Reconstitutions », <<https://hemiole.com/reconstitution/index.php?post/2009/12/07/38-proposition-de-reconstitution-d-un-costume-de-brodeuse-vers-1200>>, consulté le 10.01.2022.
- « Repère : Le XIIIe siècle, siècle des cathédrales », <http://passerelles.bnf.fr/reperes/cathedrales_01.php>, consulté le 23.12.2021.
- « Traje de saya encordada, pellote y manto de don Fernando de la Cerda », *Patrimonio Nacional*, <<https://www.patrimonionacional.es/colecciones-reales/indumentaria/traje-de-saya-encordada-pellote-y-manto-de-don-fernando-de-la-cerda>>, consulté le 21.04.2022.

Thèses :

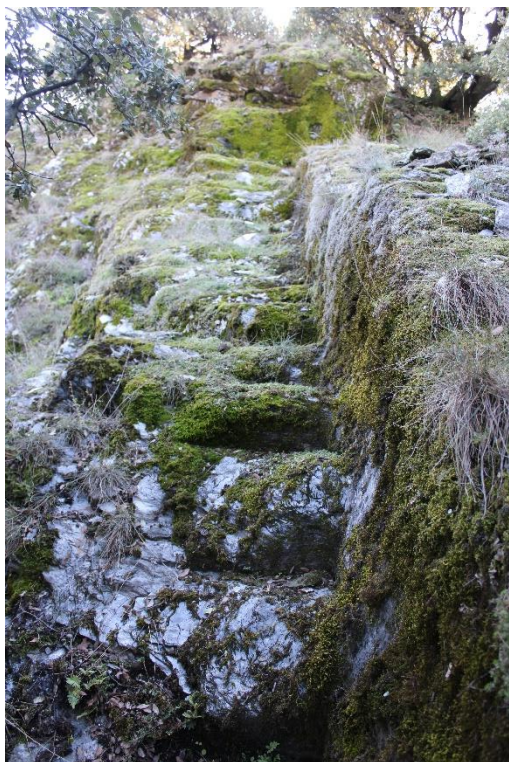
BOSTAL Martin, *L'Histoire face à l'histoire vivante : expérimentation, médiation et représentations à travers la pratique de la reconstitution historique du Moyen Age*, Thèse, Normandie, CRAHAM - Centre Michel de Bouïard - Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales., 2020. En ligne: <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02930239>>, consulté le 14.05.2022.

PILON-DAVID Emilie, *L'habit fait le moine : Discours sur l'apparence en France au 13e et 15e siècle*, Thèse, Ottawa, Université d'Ottawa, 2010. En ligne: <<https://www.bac-lac.gc.ca/eng/services/theses/Pages/item.aspx?idNumber=775058958>>, consulté le 01.12.2021.

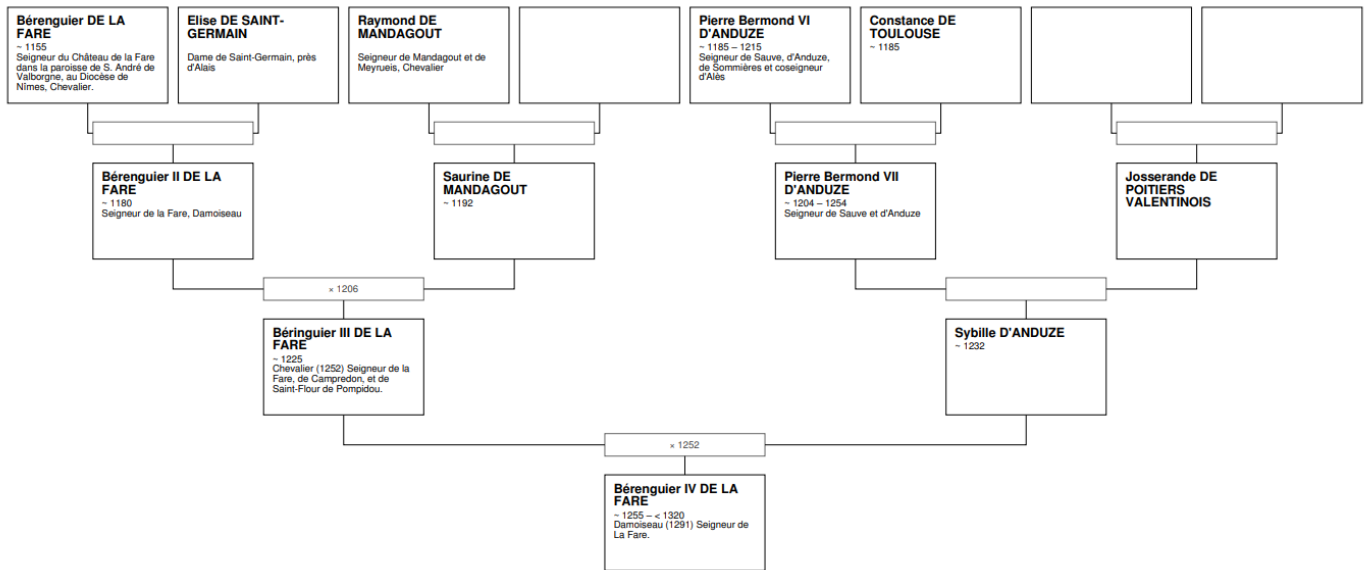
ROZOUNIAK Elena, *Le vêtement et la coiffure dans les romans français des XIIIe et XIVe siècles*, Thèse, Paris, Paris IV Sorbonne, 2006. En ligne: <<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03273322>>, consulté le 01.12.2021.

Annexes

Annexe 1 : Vestiges du château médiéval de la famille de la Fare à Saint-André-de-Valborgne, photo : Paul Schott, 2021.



Arbre généalogique de Bérenguer IV de la Fare



Annexe 3 : Robe de Yasmine, détail, fin du XIII^e siècle, Musée National de Beyrouth, Liban,
photo : Tina Aderlini, dans : *Le costume médiéval au XIII^e siècle*, Heimdal, Bayeux, 2014, p.
69.



Annexe 4 : Chausses de Robert Ier de Courtenay, décédé en 1279, Trésor de la cathédrale Sainte-Croix, Orleans, photo : Isabelle Bedat.



Annexe 5 : Détail d'une statue du portail ouest de la Cathédrale d'Angers, XII^e siècle, photo : Hémiole et le chas, 2009.



Annexe 6 : Pierpont Morgan Library, New York, Ms M. 638, *Bible de Maciejowski*, milieu du XIII^e siècle, fol. 16r et 35r.



Annexe 7 : Trésor impérial au palais Hofburg, Vienne, manteau royal de Roger II de Sicile, ca. 1134, photo : B.O'Kane.



alamy - 2C05M6E

Annexe 8 : Musée historique et archéologique de Montségur, affichets, fin XIII^e-XIV^e siècle,
photo : Inconnu.



Annexe 9 : Cathédrale de Naumburg, Naumburg, Graf Sizzo von Kevernburg et Markgraf Hermann I, ca. 1243-1255, photo : Inconnu.



Annexe 10 : Musée Languedocien de Montpellier, Inv 835.2.5, collections de la Société archéologique, Montpellier, le roi Jaume Ier partant à la chasse, peinture à la détrempe sur panneau de bois, ca. 1260.



Table des figures

FIGURE 1 : YANNICH KOCH DANS SON COSTUME NOBLE D'HENRI V DU LUXEMBOURG. PHOTO : BARRY'S PHOTOGRAPHY, 2022	20
FIGURE 2: CARTE DES CENTRES TEXTILES DU NORD-OUEST MEDITERRANEEN POUR LESQUELLES EST CONSERVE UNE REGLEMENTATION TECHNIQUE, DOMINIQUE CARDON, LA DRAPERIE DU MOYEN-AGE, P.15.	22
FIGURE 3: EL ESCORIAL, BIBLIOTECA DEL MONASTERIO, MADRID, MS. T. I. 1, FOLIO 53, CANTIGAS DE SANTA MARIA, CANTIGA 35, VERS 1280-1282.	23
FIGURE 4: EL ESCORIAL, BIBLIOTECA DEL MONASTERIO, MADRID, MS. T. I. 1, FOLIO 53, CANTIGAS DE SANTA MARIA, CANTIGA 35, VERS 1280-1282.	23
FIGURE 5: DRAP CORDELLAT TEINT A LA GARANCE, MI XIII ^E - DEBUT XIV ^E SIECLE, FRAGMENT M1, MUSEE LANGUEDOCIEN, MONTPELLIER, PHOTO : DOMINIQUE CARDON.	27
FIGURE 6: EN ROUGE, VESTIGES DE MURS SUR L'EMPLACEMENT DU CHATEAU FEODALE DES SEIGNEURS DE LA FARE A SAINT-ANDRE-DE- VALBORGNE. 10 METRES : ____	33
FIGURE 7: LA CAMISA MARGOMADA EST VISIBLE DANS LE LIVRE DES JEUX, FOL. 8R, 3 QUART DU XIII ^E SIECLE, BIBLIOTHEQUE DE L'ESCURIAL, MADRID.....	44
FIGURE 8: CHEMISE DE SAINT LOUIS, XIII ^E SIECLE, TRESOR DE NOTRE-DAME DE PARIS, PHOTO - INCONNUE, 2019.....	45
FIGURE 9: CHEMISES DE RODRIGO XIMENEZ DE RADA, DECEDE EN 1247, CONVENT SANTA MARIA DE HUERTA, SORIA. PHOTO : INCONNU.	46
FIGURE 10: LA FENAISSON, CALENDRIER, CATHEDRALE D'AMIENS, 1230-1240. LAETITIA MARTINI.	47
FIGURE 11: CHAUSSE DROITE DU COMTE DE L'AN MIL TEINT AU KERMES, DOMINIQUE CARDON, « DES VETEMENTS POUR UN COMTE », DANS : LE COMTE DE L'AN MIL, PAGE 160.	49
FIGURE 12: SYSTEME DE TORSION DES FILS. SOURCE : CARDON, « DES VETEMENTS POUR UN COMTE », ART. CIT., 1996, PP. 163 ET 170.....	49
FIGURE 13: CHAUSSE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, DEBUT XIII ^E SIECLE, PROTOMONASTERE DE SAINTE-CLAIRE, ASSISE, PHOTO : TINA ADERLINI DANS LE COSTUME MEDIEVAL AU XIII ^E SIECLE, HEIMDAL, BAYEUX, P.140.	50
FIGURE 14: CHAUSSSES DE RODRIGO XIMENEZ DE RADA, DECEDE EN 1247), CONVENT SANTA MARIA DE HUERTA, SORIA.	51
FIGURE 15: CHAUSSSES DE BOCKSTEN, CA. 1290 - 1430, HALLANDS KULTURHISTORISKA MUSEUM, VARBERG, PHOTO : SUSANNA BROOME.....	51
FIGURE 16: TUNIQUE DE MOSELUND, CA. 1050-1100, ØSTERGÅRD, ELSE. WOVEN INTO THE EARTH - TEXTILES FROM NORSE GREENLAND. AARHUS - AARHUS UNIVERSITY PRESS, 2004. PP. 296.	53
FIGURE 17: TUNIQUE DE SAINTE CLAIRE ET SON MANTEAU, PREMIERE MOITIE DU XIII ^E SIECLE, PROTOMONASTERE DE SAINTE-CLAIRE, ASSISE (ITALIE), PHOTO : HEMIOLE.	54
FIGURE 18: SAYA DE FERNANDO DE LA CERDA, CA. 1255-1275. MUSEE DE TELAS MEDIEVALES, BURGOS. PHOTO : VESTIDURAS RICAS : EL MONASTERIO DE HUELGAS Y SU EPOCA (1170-1340), CATALOGO DE LA EXPOSICION, PATRIMONIO NACIONAL. .	55
FIGURE 19: CANTIGAS DE SANTA MARIA, CANTIGA 130, VERS 1280-1282. EL ESCORIAL, BIBLIOTECA DEL MONASTERIO, MS. E. .	59
FIGURE 20: PELLOTE DE FERDINAND DE LA CERDA, CA. 1255-1275, PHOTO ISSUE DU SITE INTERNET : WWW.PATRIMONIONACIONAL.ES.	59

FIGURE 21: INITIAL D - A KING ENTHRONED WITH NOBLES AND LAY PEOPLE AND CLERICS IN CONVERSATION, ESPAGNE, CA. 1290–1310, Ms. LUDWIG XIV 6 (83.MQ.165), FOL. 223v.	59
FIGURE 22: BNF, FRANÇAIS 2164, ROMAN DE JAUFRE, FOL. 5v, MILIEU DU XIII ^E SIECLE.	60
FIGURE 23: MANFRED DE SICILE, DE ARTE VENANDI CUM AVIBUS, MILIEU DU XIII ^E SIECLE, BIBLIOTHEQUE VATICANE, PAL.LAT.1071, FOL.5v, PHOTO : WIKIPEDIA COMMONS.	61
FIGURE 24: MANTEL DE FERNANDO DE LA CERDA, CA. 1252-1275, MUSEE DE TELAS MEDIEVALES, BURGOS. PHOTO : MUSEE DE BURGOS.	62
FIGURE 25: TOULOUSE - BM - Ms. 815., APOCALYPSE EN VERS FRANÇAIS, CA. 1220-1270.	64
FIGURE 26: BOUCLE RECONSTITUEE EN LAITON, FIN XII ^E - DEBUT XIII ^E SIECLE, CABARET-LASTOURS, DIMENSION 3,2CM. PHOTO : JEAN-MARC EBERT.	67
FIGURE 27: BOUCLE RECONSTITUEE EN LAITON, FIN XII ^E - DEBUT XIII ^E SIECLE, CABARET-LASTOURS, DIMENSION 3,1CM. PHOTO : JEAN-MARC EBERT.	67
FIGURE 28: BOUCLE RECONSTITUEE EN LAITON, DEBUT XIII ^E SIECLE, CABARET-LASTOURS, DIMENSION 1,8CM. PHOTO : JEAN-MARC EBERT.	67
FIGURE 29: GISANT RICHARD COEUR DE LION A DANS LA CATHEDRALE DE ROUEN, DEBUT XIII ^E SIECLE, PHOTO : YANNICK KOCH.	68
FIGURE 30: BATHSHEBA, VERS 1205-1210, CATHEDRALE DE CHARTRES, PHOTO : YANNICK KOCH.	69
FIGURE 31: CEINTURE DE FERNANDO DE LA CERDA, CA. 1255-1275, MUSEE DE TELAS RICAS, BURGOS, PHOTO : VESTIDURAS RICAS : EL MONASTERIO DE HUELGAS Y SU EPOCA (1170-1340) , CATALOGO DE LA EXPOSICION, PATRIMONIO NACIONAL.....	70
FIGURE 32: Ms. E. CANTIGAS DE SANTA MARIA, CANTIGA 240, VERS 1280-1282.	72
FIGURE 33: : Ms. T. I. 1, CANTIGAS DE SANTA MARIA, CANTIGA 63, FOLIO 92, VERS 1280-1282.	72
FIGURE 34: Ms. E. CANTIGAS DE SANTA MARIA, CANTIGA 60, VERS 1280-1282.	72
FIGURE 35: LE SACRIFICE D'ABEL ET DE CAÏN, CATHEDRALE DE SAINT-CASTOR, NIMES, XII ^E SIECLE, PHOTO : NEMAUSENSIS.	72
FIGURE 36: MUSEE HENRI PRADE DE LATTES, CA. 1233, ANCIENNE EGLISE NOTRE-DAME DE LATTES, PHOTO : JEAN-MARC EBERT.	73
FIGURE 37 : TABLE 1 ET 2 EXTRAIT DE L'OUVRAGE SHOES AND PATTENS, PAR FRANCIS GREW, MARGRETHE DE NEERGAARD, LONDON, THE BOYDELL PRESS, 2006, P. 17.	74
FIGURE 38: PATRON DE TUNIQUE DE MOSELUND, CA. 1050-1100, ØSTERGÅRD, ELSE. WOVEN INTO THE EARTH - TEXTILES FROM NORSE GREENLAND. AARHUS - AARHUS UNIVERSITY PRESS, 2004, P. 296.	75
FIGURE 39: LES COULEURS BLEU ET ROUGE ONT ETE CHOISIES EN COHERENCE AVEC LE PROJET DE COTTE SEIGNEURIALE.	77
FIGURE 40: DETAIL DU COL DE LA TUNIQUE DE MOSELUND, CA. 1050-1100, ØSTERGÅRD, ELSE. WOVEN INTO THE EARTH - TEXTILES FROM NORSE GREENLAND. AARHUS - AARHUS UNIVERSITY PRESS, 2004. P. 296.	79
FIGURE 41: LE ROI CLOVIS, CA. 1250, BOURGOGNE, ABBAYE DE MOUTIERS-SAINT-JEAN, DIJON, CREDIT - THE CLOISTERS COLLECTION (1940).	79
FIGURE 42: BIBLE DE MACIEJOWSKI, MS M.638, FOL. 21v.	79
FIGURE 43: LE ROI CHILDEBERT IER, DETAIL DE LA MANCHE DROITE, VERS 1239-1244, MUSEE DU LOUVRE, PARIS. PHOTO : LAETITIA MARTINI, EXTRAITE DE L'OUVRAGE : LE COSTUME MEDIEVAL AU XIII ^E SIECLE, DE TINA ADERLINI, PAGE 107.	80
FIGURE 44: CATHEDRALE D'AMIENS, SOUBASSEMENT DU GRAND PORTAIL, CHASSE A L'OISEAU, VERS 1225, PHOTO : INCONNU. ...	81
FIGURE 45: GALON DE SOIE TEINT EN ROUGE KERMES, PHOTO : PAUL SCHOTT.	83
FIGURE 46: CEINTURE DE PHILIPPE DE SOUABE, DEBUT XIII ^E SIECLE, HISTORISCHES MUSEUM SPEYER.	83

FIGURE 47: BOUCLE ET CHAPE MISES AU JOUR DANS LA REGION DE TOULOUSE, PERIODE DEBUT XIII ^E SIECLE, PHOTO : JEAN-MARC EBERT.	85
FIGURE 48: BOUCLE RECONSTITUEE PAR JEAN-MARC EBERT, PHOTO : PAUL SCHOTT, 2022.	85
FIGURE 49: CHAPE DE BOUCLE, VERS DEBUT XIII ^E SIECLE, DRESS ACCESSORIES, P. 176-177.....	85
FIGURE 50: MORDANT DE CEINTURE ISSU DE FOUILLE DE LA TERRASSE 4 DU CHATEAU DE MONTSEGUR, PIECES 8/78 - DESSIN DE JEAN-PIERRE SARRET.....	86
FIGURE 51: MORDANT RECONSTITUE PAR JEAN-MARC EBERT, PHOTO : PAUL SCHOTT, 2022.	86
FIGURE 52: AFFICHETS SORTIS DE FONTE, PHOTO : JEAN-MARC EBERT, 2022.	87
FIGURE 53: AFFICHETS POLIS, PHOTO : JEAN-MARC EBERT, 2022.....	87
FIGURE 54: CEINTURE DECOUVERTE EN 2002 LORS DE FOUILLES A DORDRECHT (PAYS BAS) DATE DU 14 ^E SIECLE, PHOTO : INCONNU.	87
FIGURE 55: DOS DE LA CEINTURE DECOUVERTE EN 2002 LORS DE FOUILLES A DORDRECHT (PAYS BAS) DATE DU 14 ^E SIECLE, PHOTO : INCONNU.....	87
FIGURE 56: PROPOSITION DE RECONSTITUTION CEINTURE CIVILE POUR BERENGUIER III DE LA FARE, PHOTO : PAUL SCHOTT, 2022..	88
FIGURE 57: Ms. 1853, PREGHIERA ALLA VERGINE, 1250-1300, BIBLIOTHEQUE CIVIQUE DE VERONE, VERONE (ITALIE), PHOTO : ZIEREIS FACSIMILE / FACSIMILE FINDER.....	91
FIGURE 58: FERMAIL QUADRILOBE RECONSTITUE EN LAITON, PHOTO : PAUL SCHOTT, 2022.....	93
FIGURE 59: LA PETITE EGLISE, XIII ^E SIECLE, MOND 3 ; 71 (CAT. BEYER SCULPTURES) ; 190 (N ^O RECOLEMENT), PHOTOGRAPHIE : ©PLISSON, MUSEES DE STRASBOURG, 2004.	93
FIGURE 60: PREMIERE PROPOSITION DE RECONSTITUTION DU COSTUME DE BERENGUIER III DE LA FARE. DESSIN : MARINE LUSZEZINSKI. COULEURS ET ANNOTATIONS : PAUL SCHOTT, 2022.....	95
FIGURE 61: SECONDE PROPOSITION DE RECONSTITUTION DU COSTUME DE BERENGUIER III DE LA FARE. DESSIN : MARINE LUSZEZINSKI. COULEURS ET ANNOTATIONS : PAUL SCHOTT, 2022.....	95
FIGURE 62: TROISIEME PROPOSITION DE RECONSTITUTION DU COSTUME DE BERENGUIER III DE LA FARE. DESSIN : MARINE LUSZEZINSKI. COULEURS ET ANNOTATIONS : PAUL SCHOTT, 2022.....	96
FIGURE 63: QUATRIEME PROPOSITION DE RECONSTITUTION DU COSTUME DE BERENGUIER III DE LA FARE. DESSIN : MARINE LUSZEZINSKI. COULEURS ET ANNOTATIONS : PAUL SCHOTT, 2022.....	96

Table des matières

Remerciements	3
Introduction	5
I. L'importance de l'apparence dans la société médiévale, et l'exemple d'un seigneur méridional du XIII ^e siècle	13
1. L'historiographie du costume historique au XIII ^e siècle, entre erreurs d'interprétation et découverte de la mode médiévale.....	13
2. Les matières textiles, les couleurs et les lois somptuaires établissent le costume.....	22
3. La vie seigneuriale de Bérenguer III de la Fare, des indices pour définir une apparence cohérente.....	33
II. Le costume civil de la chevalerie dans le sud de France.	43
1. Les vêtements du dessous, symbole d'intimité	43
2. Les vêtements du dessus, entre vie courante et se couvrir	52
3. Les coiffures, les accessoires du costume médiévale et les chaussures au XIII ^e siècle ...	64
III. La reconstitution de <i>Berengarium de Fara</i> , une représentation de l'histoire vivante médiévale	75
1. Reconstituer une cotte seigneuriale, un vêtement de la vie courante	75
2. Reconstituer un accessoire de mode avec des sources méridionales, la ceinture civile ...	83
3. La synthèse de la composition d'une tenue civile pour le seigneur languedocien	89
Conclusion.....	99
Lexique.....	103
Bibliographie.....	105
Annexes.....	119
Table des figures	129